



ACADÉMIE DE PARIS

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS - CONSEIL ACADÉMIQUE

RAPPORTS

SUR

LES TRAVAUX ET LES ACTES

DES

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pendant l'année scolaire 1921-1922.

Par MM. les Doyens des Facultés
de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres, de Pharmacie
et MM. les Directeurs
de l'École Normale Supérieure et de l'École préparatoire de Médecine
et de Pharmacie de Reims.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

(Succursale B), 11, boulevard Saint-Michel

1923

ACADÉMIE DE PARIS

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS - CONSEIL ACADÉMIQUE

RAPPORTS

SUR

LES TRAVAUX ET LES ACTES

DES

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pendant l'année scolaire 1921-1922

Par MM. les Doyens des Facultés
de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres, de Pharmacie
et MM. les Directeurs
de l'École Normale Supérieure et de l'École préparatoire de Médecine
et de Pharmacie de Reims.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

(Succursale B), 11, boulevard Saint-Michel

1923

UNIVERSITÉ DE PARIS

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

RÉCEPTION DES DOCTEURS HONORIS CAUSA

La séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris s'est tenue le samedi 25 novembre, à 15 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Paul Appell. Elle a été marquée par la remise à d'éminentes personnalités étrangères du diplôme et des insignes du grade de docteur *honoris causa*.

DISCOURS DE M. APPELL

M. Appell ouvrit la séance en prononçant le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Le 20 décembre 1919 a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la rentrée solennelle de l'Université de Paris. Le Conseil de l'Université, sur l'initiative de son président, le recteur Lucien Poincaré, avait décidé d'organiser cette séance et de demander au Doyen de la Faculté de Droit de prendre la parole après le Recteur. Nous avons entendu ensuite — témoignage éclatant de la victoire du Droit international et de la Justice immanente — un discours de mon ami et compatriote alsacien, M. Pfister, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

Dans cette même séance, l'Université de Paris a conféré solennellement le diplôme et les insignes de docteur *honoris causa* à un jurisconsulte anglais et à des professeurs des Universités de Bruxelles, de Londres, de Rome et de Copenhague.

Depuis longtemps, les Universités étrangères honoraient du titre de docteur les hommes éminents dans tous les ordres de connaissances et les hommes représentatifs des divers pays. Si l'Université de Paris s'est laissée devancer par elles, c'est qu'elle ne tient son droit que d'un décret de 1918. Le premier usage

qu'elle en a fait a été en faveur du président Wilson, l'homme dont les messages émouvants ont donné à la Grande Guerre son caractère spécial de guerre du Droit, et qui a contribué à faire mettre dans le traité de paix le germe d'une institution admirable, dont l'importance grandit de jour en jour : la Société des Nations, dernière barrière séparant la civilisation de la barbarie. Nous n'oublions d'ailleurs pas que le triomphe final de la Justice est dû à l'effort admirable des États-Unis venus au secours des Alliés, sans autre but que la défense du Droit et de la Liberté dans le monde.

Le Conseil de l'Université a décidé de reprendre aujourd'hui la belle tradition de 1919, d'une part en célébrant la rentrée de l'Université de Paris, d'autre part en remettant solennellement le diplôme et les insignes de docteur *honoris causa* aux hommes éminents des diverses nations et des diverses spécialités, dont vous entendrez les noms tout à l'heure. Cette tradition sera poursuivie dans l'avenir : les docteurs *honoris causa* qui seront nommés au courant de l'année scolaire seront reçus avec éclat dans la séance solennelle de rentrée; nous pourrons ainsi, au commencement de chaque année scolaire, donner à nos étudiants, à côté des conseils d'un caractère verbal, l'exemple d'hommes qui, par leur travail, par leurs productions, par leur activité, ont honoré l'humanité tout entière.

Messieurs, c'est un fait bien remarquable qu'à une époque où la critique discute non seulement les constitutions des divers pays, mais encore le fondement même des connaissances humaines, une institution est universellement respectée et reconnue, à savoir celle des Universités, foyers de patriotisme éclairé, d'amour de la Vérité, centres où se forme l'Humanité de demain. Tout le monde constate, en effet, que le but même de l'institution des Universités est uniquement la recherche du vrai, l'enseignement de la morale, l'étude du beau, sans aucune arrière-pensée d'école ni de parti. Tout le monde sait que les maîtres ont un seul but : apprendre aux étudiants les méthodes de travail et les initier à l'action scientifique. Tout le monde comprend que des Universités libres et puissantes sont indispensables non seulement à la prospérité de telle ou de telle nation, mais au bien-être moral de l'Humanité entière. Les divers pays qui constituent le monde, qui possèdent et qui doivent conserver chacun sa personnalité et sa physiologie propres, sont unis par leurs institutions universitaires, dans un commun amour de la Vérité et de la Justice. Pour ma part, je suis persuadé que l'Humanité, le Grand Être dont parlait Auguste Comte, prendra conscience d'elle-même, de ses devoirs et de ses droits, par les études universitaires et par l'union de la jeunesse sur ce programme commun : servir avec amour et passion la Patrie, servir avec une sincérité absolue la cause de la Vérité et de l'Humanité. Plus les démocraties se développent, plus il importe que des Universités florissantes soient le couronnement de l'édifice scolaire, la formation d'une élite étant nécessaire à la marche de chaque nation, le développement des esprits et des caractères étant la condition même de l'avenir.

Messieurs les Docteurs *honoris causa*, je vous salue cordialement au nom de l'Université de Paris.

Messieurs les Professeurs, Messieurs les Étudiants, en travaillant pour la grandeur de la France par la recherche de la Vérité dans la paix du Droit, nous travaillerons en même temps pour l'humanité tout entière.

M. Appell donna ensuite successivement la parole aux Doyens des diverses Facultés dans l'ordre protocolaire, pour qu'ils fassent le rapport scientifique sur les titres et les travaux des docteurs de leur spécialité. A chaque docteur ont été remis le diplôme et l'épithème aux couleurs de l'Université de Paris (bleue et rouge).

DROIT

M. Henry Berthélemy, doyen de la Faculté de Droit, a exposé les titres de M. Édouard Benès, ministre des Affaires Étrangères de la République Tchécoslovaque, présent à la séance; de M. Lawrence Lowell, président de l'Université Harvard, et de M. Elihu Root, ancien secrétaire d'État des États-Unis, représentés l'un et l'autre par M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis.

M. ÉDOUARD BENÈS

Ministre des Affaires Étrangères de Tchécoslovaquie.

L'Université de Paris décerne le diplôme de docteur *honoris causa* à Son Excellence Édouard Benès, ministre des Affaires Étrangères, ancien président du Conseil de la République tchécoslovaque, professeur de sociologie à l'Université de Prague.

M. Édouard Benès n'est pas seulement un savant de haute valeur. Parmi les grands hommes d'État qu'a fait surgir la guerre mondiale, le plus jeune — (M. Benès n'a pas 40 ans) — est cependant un vieil ami de la France.

Disciple, à Prague, de l'éminent professeur Masaryk, à qui les mêmes honneurs seront dans un instant décernés. M. Benès vint, il y a quelque quinze ans, compléter, sur les bords de la Seine, les fortes études qu'il avait faites sur les rives de la Moldau.

Il rencontra ici même, dans notre glorieuse Sorbonne, un grand Français à qui les Tchèques ont voué le plus légitime des cultes, — un maître dont la mémoire nous est chère, modèle accompli de désintéressement et de droiture, un savant dont toute la vie a été consacrée à la lutte pour la justice en général, et en particulier à la défense d'une cause qu'il connaissait si bien et qui lui était si chère, celle de la nation tchèque. Tel fut Ernest Denis dont je m'honore d'avoir été, aux heures pénibles de la guerre, le très modeste collaborateur et le très fidèle ami.

M. Benès ne voulut pas seulement apprendre ce qu'Ernest Denis et les historiens de la Sorbonne pensaient et disaient de son pays. Il voulut encore recevoir des maîtres français l'enseignement juridique. Cet hommage nous est précieux. Il nous est doux de penser que les grands esprits de l'Europe viennent chercher en France la source pure des principes qui servent de garantie à la dignité des citoyens et à la liberté des peuples.

M. Benès fut un brillant étudiant de notre Faculté de Droit de Dijon. Il y conquist le grade de docteur : sa thèse sur le problème autrichien et la question tchèque trace, en définitive, le programme dont les hasards de la guerre et l'énergie du jeune docteur devaient bientôt procurer la réalisation.

La grande œuvre de M. Benès est triple. Il est, avec son maître Masaryk, le véritable créateur de la République tchécoslovaque. Il est l'initiateur de la Petite Entente. Il est, au sein de la Société des Nations, le protagoniste des accords régionaux.

Sous l'influence de son maître Masaryk, M. Benès, dès le début de la guerre, abandonne sa tâche professionnelle pour engager la lutte du droit méconnu contre la tyrannie autrichienne. Il parvient en 1915 à gagner Genève, puis Paris et Londres. Il se dépense avec une inlassable ardeur. Il réussit à se faire

entendre. En avril 1918, il fait triompher à Rome, au Congrès des Nationalités, l'idée de la dislocation de la monarchie austro-hongroise. Il obtient du Ministère français la reconnaissance de l'indépendance tchèque. Le gouvernement provisoire du nouvel État s'installe dans un modeste entresol de la rue Bonaparte. Des légions tchécoslovaques sont créées et portent sur les trois fronts anglais, français, italien, le nouvel étendard de la Tchécoslovaquie.

Quand l'heure de l'écroulement sonnera, Masaryk et Benès rentreront en Bohême en libérateurs. Un nouvel État est né. Sa constitution est libérale. Elle respecte les minorités. Elle établit équitablement le juste partage d'influence, où le gouvernement exécré des Habsbourg avait installé d'odieux privilèges de race. Le gouvernement tchèque est très vite populaire.

Il faut vivre, cependant. Les États qui sont issus des débris de la double monarchie ne peuvent demeurer dans l'isolement. Benès imagine, projette, réalise alors la Petite Entente, où les nouveaux États qui ont associé leur fortune aux alliés grouperont leurs efforts pour tenir en respect les véritables vaincus d'Austro-Hongrie.

C'est d'abord l'alliance avec la Yougoslavie, conclue avec Vesnitch, un autre ami de la France dont il fut si longtemps l'hôte, et que nous avons récemment encore pour confrère à l'Académie des Sciences morales; c'est, d'autre part, l'entente avec la Roumanie agrandie, cimentée avec le concours du regretté Take Jonesco, un autre glorieux élève de notre Faculté de Droit. C'est bientôt le rapprochement avec la Pologne réalisé malgré des susceptibilités que la courtoisie et l'esprit de conciliation de Benès ont su ménager.

Est-ce tout? — Non — Ce grand pacificateur, à qui sera due la reconstruction de l'Europe centrale, va très habilement travailler, au sein de la Société des Nations, à la reconstruction de la paix générale. Le pacte qui place sur un pied d'égalité des éléments aussi disparates que grands et petits États ne saurait servir de base à un équilibre vraiment stable.

On se rapprocherait de cet équilibre si des accords régionaux à l'instar de la Petite Entente pouvaient grouper les unités qui, dans l'isolement, ne sont qu'une poussière de peuples. Idée féconde qui ferait évoluer la Société des Nations vers une fédération de fédérations plus restreintes commandée par la nature même des choses.

Les caractéristiques du génie politique de M. Benès sont le réalisme, l'optimisme, la franchise. Il appelle lui-même la politique « la science des possibilités ». Il est persuadé qu'une volonté raisonnée et scientifiquement déterminée doit nécessairement atteindre son but. Il professe enfin que la loyauté est la première des habiletés. C'est par l'exposé public et par la vulgarisation même de ses plans qu'il les a fait réussir.

L'Université de Paris sera fière de compter au nombre de ses docteurs ce grand patriote tchèque, en qui l'on peut louer eu même temps un grand citoyen de l'humanité.

M. LAWRENCE LOWELL, *Président de l'Université Harvard* (1).

Après de longues études, puis sept années de pratique du droit, à Boston, de 1890 à 1897, M. Lawrence Lowell, attiré par les problèmes de la science politique, se tourne, depuis 1897, vers la recherche scientifique et l'enseignement. D'abord maître de conférences, de 1897 à 1899, à la célèbre Université

(1) Les renseignements fournis par M. le doyen Berthélemy sont empruntés au rapport de M. Geouffre de Lapradelle.

américaine de Harvard, puis professeur de science du Gouvernement à cette même Université depuis 1900, il donne, après quelques essais de jeunesse (*Transfer of Stock in Corporations*, 1884; *Essays on Government*, 1889), de magistrales études qui témoignent de l'attrait qu'exercent sur son esprit, largement ouvert à la curiosité des choses étrangères, les systèmes politiques européens; « Les gouvernements et les partis dans l'Europe continentale », en 1896; « L'influence des partis sur la législation en Angleterre et en Amérique », en 1902; enfin, « Le Gouvernement de l'Angleterre », en 1908, tels sont, de six ans en six ans, les livres dont la science et l'autorité portent promptement son nom au delà de l'Océan. De même que l'Anglais Bryce avait donné le meilleur livre qui jamais ait été écrit sur les institutions politiques des États-Unis depuis Tocqueville, l'Américain Lawrence Lowell donne le meilleur livre qui, depuis Montesquieu, ait jamais été écrit sur les institutions britanniques. Partisan déterminé de l'étude du droit public comparé, c'est simultanément dans un même ouvrage qu'en 1914 il examine le système gouvernemental de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. En même temps que l'éclat de son enseignement appelle sur lui l'attention du monde savant, ses grandes qualités administratives le désignent en 1909 comme chef au choix des *trustees* de l'Université Harvard. Mieux que tout autre, il était apte à recueillir la lourde succession de son vénéré prédécesseur, le président Charles Eliot. Vienne la guerre; et quand, à la suggestion du Président Taft, se fonde, dans un élan d'idéalisme averti, pour maintenir, à l'avenir, la paix en unissant les forces, la *League to enforce peace*, dans la grande salle de l'Indépendance Hall, à Philadelphie, Lawrence Lowell est au premier rang de ses membres. Plus tard, au moment de la formation, par le Président Wilson, de la Société des Nations, il fut de ceux qui firent entendre la voix de l'Amérique, prête à s'associer au grand mouvement dans lequel s'élargissait l'idée de la *League to enforce peace*, mais prudente et désireuse de prendre auparavant ses garanties. Nul, parmi les exchange professors de l'Université de Paris, pendant la guerre, n'a oublié l'accueil que le président Lowell fit alors aux missionnaires de la pensée française, ainsi que la manière dont il suscita pour l'instruction des jeunes Américains appelés sur le front de France, en 1917, la venue d'une mission militaire française. Grand professeur, grand chef universitaire, grand ami de la France, le président Lowell est un de ceux que l'Université de Paris avait à cœur de compter parmi ses docteurs d'élection.

M. ELIHU ROOT, ancien Secrétaire d'État des États-Unis.

Ancien secrétaire d'État et secrétaire pour la guerre, ancien sénateur de l'État de New-York, juriconsulte éminent, M. Elihu Root est l'une des plus hautes autorités du droit international. Il est né le 15 février 1845.

Il entra fort jeune au barreau et s'y plaça vite au premier rang. M. Elihu Root était, en 1894, le premier avocat du barreau de New-York, lorsqu'à la surprise générale il accepta du Président Mac Kinley le poste de Secrétaire d'État à la Guerre.

L'énergie qu'il déploya pour réformer le régime militaire de la grande République fut incomparable. Son œuvre, à ce titre, lui valut l'admiration de tous les partis. Le témoignage le plus admirable qui fût porté sur sa valeur est celui du Président Roosevelt : « Elihu Root, dit-il, est l'homme le plus capable que j'aie connu dans le service de notre Gouvernement. C'est le plus grand homme qui se soit montré de mon temps dans la vie publique de

n'importe quel pays, dans n'importe quelle position, des deux côtés de l'Océan ».

Il n'est pas surprenant que le Président qui faisait un si grand cas de M. Elihu Root l'ait appelé, en 1903, à la succession de John Kay à la secrétairerie d'État. Il y rendit, au surplus, les services les plus grands.

Il résigna cet emploi en 1909 et fut alors élu sénateur de l'État de New-York.

En 1910, il fut choisi comme arbitre dans la célèbre affaire des pêcheries du Nord Atlantique qui divisait depuis un siècle l'Angleterre et les États-Unis. C'est de cet arbitrage que date l'intimité entre les deux grandes nations anglo-saxonnes. Cette même année, il fut nommé membre de la Cour permanente de La Haye et président de la fondation Carnegie pour la paix internationale.

En 1912, il fut titulaire du *prix Nobel*.

Président permanent de la Convention nationale républicaine (1912), il ne cessa d'être le leader des partisans de M. Taft et lui resta fidèle même après la formation du parti progressiste et la scission de M. Roosevelt. Il refusa pourtant en 1913 de se laisser réélire au Sénat et s'abstint en 1916 de prendre part activement aux élections présidentielles. En 1913, à 70 ans, on le retrouve président de la Convention constitutionnelle de l'État de New-York. Il revient à la politique locale; il collectionne les titres et les honneurs : Président de la Société américaine de Droit international; de l'American Bar Association (Barreau), de l'Union League Club; docteur en droit civil de l'Université d'Oxford, élu à l'Institut National d'Arts et Lettres.

Le point culminant de sa carrière au point de vue juridique et international est sa participation, en juin 1921, aux travaux du Comité de juristes qui élabora à La Haye le statut de la Cour permanente de Justice internationale qui fut ratifié par la seconde Assemblée de la Société des Nations, à Genève, au mois de septembre suivant; ainsi reliait-il la tradition qu'il avait inaugurée en 1907 comme secrétaire d'État aux conférences de La Haye et, en servant la cause du droit international, il contribuait en même temps à bâtir le pont qui peut rapprocher les États-Unis et l'Europe et ramener les États-Unis à la Société des Nations.

MÉDECINE

M. Henri Roger, Doyen de la Faculté de Médecine, a exposé les titres du docteur Bordet, professeur à l'Université de Bruxelles, et du docteur Ehlers, professeur à l'Université de Copenhague, associé de l'Académie de Médecine, tous deux présents.

M. le Docteur BORDET, de l'Université de Bruxelles.

A l'inverse des œuvres littéraires, dont chacune constitue une unité, les œuvres scientifiques ne sont que des matériaux perdus dans l'édifice auquel tous collaborent. Les savants modernes continuent la lignée des artistes du moyen âge, qui travaillaient à l'érection des cathédrales sans aucun espoir de fortune ou de gloire. Ils accomplissent une tâche obscure, ils apportent leur pierre; ils contribuent au progrès; mais leur réputation est éphémère; car l'effort individuel, pour utile qu'il soit, est noyé dans l'effort général. Bien rares les savants qui émergent de la foule anonyme. M. Bordet est de ceux-là. Son

œuvre lui assure une renommée impérissable, parce qu'elle nous a découvert des horizons cachés et nous a orientés dans des voies nouvelles. Mais elle est si considérable et si diverse qu'il m'est impossible d'en donner un résumé complet. Je choisirai quelques recherches particulièrement intéressantes : celles par exemple sur les propriétés des sérums, qui comptent parmi les plus originales et les plus riches en applications pratiques.

En 1893, M. Bordet publiait les résultats qu'il avait obtenus en étudiant le pouvoir bactériolytique du sérum des animaux immunisés contre le bacille cholérique. Il montrait que ce sérum altère et dissout les bacilles contre lesquels l'animal a été vacciné. C'était une constatation intéressante, qui complétait et étendait nos connaissances sur le mécanisme de l'immunité. Beaucoup se seraient contentés de ce résultat, heureux d'avoir observé un fait nouveau. Mais le propre du génie scientifique est de ne jamais s'arrêter dans la voie des recherches et voilà comment, en poursuivant l'étude d'un fait, d'un tout petit fait, M. Bordet est parvenu à une grande découverte. Il a constaté que ce sérum bactériolytique, chauffé à 55°, perd son activité sur les bacilles cholériques et n'est plus capable de les dissoudre. Mais — et c'est là le point capital — en ajoutant à ce sérum inactivé, une petite quantité de sérum normal, par lui-même inactif, on constate que le mélange a récupéré son activité bactériolytique. Et l'auteur d'en conclure que les sérums bactériolytiques renferment deux substances : une, thermostabile, résistant à 55°, substance nouvelle produite sous l'influence de la vaccination ; c'est, comme on dit aujourd'hui, la sensibilisatrice qui imprègne le microbe, puis attire et fixe la substance dissolvante. Celle-ci, désignée sous le nom de complément ou d'alexine, se trouve dans tout sérum normal. Contrairement à la sensibilisatrice qui possède une action spécifique, l'alexine a un pouvoir banal. Elle dissout tout élément figuré sur lequel elle a pu être fixée par une sensibilisatrice ; elle est comparable à une peinture qui imprègne une étoffe sous l'influence d'un mordant.

Les bactéries ne sont pas les seuls éléments figurés que les sérums puissent dissoudre. En 1898, M. Bordet nous apprenait que l'injection des globules rouges d'une espèce à des animaux d'espèce différente, suscite l'apparition de substances hémolytiques, c'est-à-dire que le sérum acquiert le pouvoir de dissoudre les globules étrangers. Comme dans le cas précédent, une sensibilisatrice se développe, qui fixe l'alexine préexistante. La réaction est spécifique, ce qui conduit à une application pratique ; la possibilité de déterminer l'origine d'une tache de sang, de savoir si elle provient d'un homme ou d'un animal.

Le développement de ces substances spécifiques, désignées encore sous le nom d'anticorps, se produit également après l'introduction de certaines matières organiques : le sérum acquiert le pouvoir de précipiter ou de coaguler la substance étrangère ; c'est ce qu'on obtient notamment avec un grand nombre de substances protéiques, telles que l'albumine ou la caséine.

Les antigènes, c'est-à-dire les substances solubles ou les éléments figurés qui provoquent le développement des anticorps, forment avec ceux-ci des complexes qui attirent et fixent énergiquement le complément. Celui-ci disparaît du sérum. Si, alors, on vient à ajouter au mélange un nouveau système d'antigène et d'anticorps, par exemple des globules rouges sensibilisés, comme il y a eu dérivation du complément, l'hémolyse ne se produira plus. Cette découverte, qui date de 1900, a une importance capitale. Car elle fournit un nouveau procédé de diagnostic. Bordet et Gengou en ont fait l'application à la fièvre typhoïde ; Wassermann à la syphilis. La réaction de Wassermann ou, comme on dit plus justement aujourd'hui, de Bordet-Wassermann, est entrée dans la pratique courante ; elle est journellement utilisée ; elle a transformé nos connaissances en syphiligraphie.

En poursuivant l'étude des sérums, M. Bordet a constaté, le premier, que le

phénomène de l'agglutinement des microbes, découvert en France quelques années auparavant et observé en cultivant des bacilles dans le sérum d'animaux vaccinés, il a constaté que ce phénomène peut se produire extemporanément, quand à une culture on ajoute une trace du sérum spécifique. La constatation était importante, car elle préparait la découverte du séro-diagnostic de la fièvre typhoïde.

Étudiant le mécanisme de l'agglutinement, M. Bordet a montré qu'il y a d'abord union de l'anticorps et du microbe et formation d'un complexe; puis interviennent les électrolytes du sérum qui provoquent une modification physique comparable à la coagulation.

Je suis ainsi tout naturellement conduit à parler des travaux plus récents que M. Bordet a poursuivis de 1901 à 1920 sur la coagulation du sang. Il a fait voir que c'est le contact avec les corps étrangers qui préside à l'apparition de la thrombine. Celle-ci est formée par l'union de deux principes très différents : une matière délicate, vraisemblablement protéique, destructible à 56°, venant du plasma; une matière lipoidique provenant des plaquettes, mais se trouvant dans les cellules les plus diverses, et méritant ainsi le nom de cytozyme. M. Bordet a fait l'étude détaillée de ces deux substances, de leurs propriétés, de leur mode d'union et il est parvenu à extraire la sérozyme grâce à son affinité d'absorption par certains précipités, tels que ceux de phosphate tricalcique.

Parmi les autres travaux, dont quelques-uns suffiraient à eux seuls pour assurer la réputation d'un savant, je signalerai les recherches sur le mécanisme de l'anaphylaxie et l'origine du poison anaphylactique; une étude importante sur la morphologie du microbe de la péripneumonie bovine et surtout la découverte du microbe de la coqueluche.

Je ne sais si j'ai réussi, en cet aperçu sommaire et aride, à donner une idée de l'œuvre accomplie par M. Bordet, œuvre originale et grandiose qui a reçu la consécration du prix Nobel.

Notre Faculté est heureuse et fière d'avoir posé la candidature de M. Bordet au prix Nobel et de l'avoir fait accepter à Stockholm. Nous avons pensé que M. Bordet n'était pas un étranger, puisqu'il avait commencé en France ses mémorables travaux sur les sérums; nous avons pensé qu'il n'était pas un étranger puisqu'il appartient à la nation qui a toujours été intimement unie à la nôtre; à cette nation qui parle la même langue que nous et se sert des mêmes mots pour exprimer un même idéal de justice, de travail et de paix.

La guerre a resserré les liens qui nous unissaient; nous avons supporté des douleurs semblables; nous avons été éprouvés plus que tous nos alliés et, seuls, nous conservons encore des blessures béantes. Aussi avons-nous saisi avec enthousiasme l'occasion qui nous était offerte de donner à la Belgique un nouveau témoignage de sympathie et d'admiration, en décernant le titre de docteur *honoris causa* à un de ses plus illustres savants, à un des plus grands biologistes de l'époque actuelle.

M. le Dr EHLERS, de l'Université de Copenhague.

En décernant au professeur Ehlers le titre de docteur *honoris causa*, l'Université de Paris a voulu rendre hommage au savant qui a organisé une lutte efficace contre la lèpre, au patriote qui a toujours protesté contre l'annexion du Slesvig, au francophile qui, depuis de longues années, est l'apôtre ardent et convaincu des idées et de la culture françaises.

Élevé par un père éminent, ancien bourgmestre de Copenhague, qui fut commissaire général des douanes françaises à Altona. — ce qui lui valut l'honneur d'être brutalement expulsé par les autorités allemandes, — Edward Ehlers fut initié, dès son enfance, à la langue, à la littérature, à la science de notre pays.

À l'âge de vingt-six ans, il vint à Paris pour se perfectionner dans l'étude de la dermatologie. Il suivit les cours et les cliniques de l'hôpital Saint-Louis. Il fut l'élève des grands dermatologues de l'époque. Émile Vidal, Besnier, Fournier, Hallopeau. Il se lia avec quelques jeunes médecins, qui devaient, comme lui, devenir des maîtres illustres : ces amitiés, commencées il y a près de quarante ans, ne se sont jamais démenties ; leurs liens ne se sont jamais relâchés et, tous, aujourd'hui, sont heureux et fiers de pouvoir saluer, en leur vieux camarade, le nouveau docteur de l'Université de Paris.

Rentré dans son pays, M. Ehlers s'adonna presque exclusivement aux études de dermatologie. Ses travaux sont nombreux : tous sont marqués au coin du génie français : mais l'influence de notre culture, loin d'avoir généré l'expansion de sa personnalité, semble, au contraire, en avoir favorisé le développement.

Parmi les nombreux travaux de M. Ehlers, je signalerai spécialement ceux qu'il a publiés sur la lèpre, ce terrible fléau des temps anciens, qui est loin d'avoir disparu et continue à faire de nombreux ravages. Pour mieux l'étudier, M. Ehlers a parcouru les pays où elle sévit encore, de la Norvège aux Balkans, de l'Asie Mineure aux Antilles. Son esprit éminemment pratique lui a fait comprendre quelles mesures prophylactiques s'imposaient : il a puissamment contribué à l'organisation des conférences internationales de 1897 et de 1909.

Quand éclata la guerre, M. Ehlers mit son activité au service de notre cause. De 1914 à 1919 il organisa et dirigea les ambulances auxiliaires danoises qui se rendirent en Belgique, en France, en Pologne, en Russie, en Serbie. Il fut président de l'Alliance française fondée en 1913. Quand fut signé l'armistice, M. Ehlers eut la pieuse pensée d'organiser un comité pour l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats français morts en Danemark. En 1918 il est président du Comité Danois pour le rapatriement des prisonniers français et, quand nos troupes viennent occuper le Slesvig, c'est lui encore qui se met à la tête du Comité chargé de leur réception. En 1918, il est nommé secrétaire général d'une œuvre patriotique, la fondation du Slesvig, association puissante destinée à secourir les victimes de la trop longue occupation allemande.

Les œuvres qui ont assuré à M. Ehlers l'amitié et la reconnaissance de tous les cœurs français, l'ont rendu suspect en Allemagne. Depuis longtemps l'entrée du Slesvig lui était formellement interdite. Quand, après la guerre, il voulut traverser l'Allemagne, on exigea qu'il fût muni d'un passeport diplomatique, sur lequel était inscrite, en lettres rouges, l'interdiction de séjour. C'est dans ces conditions qu'en septembre 1921 j'ai fait la connaissance de M. Ehlers. Une mission française, que j'avais l'honneur de diriger, se rendait au Congrès médical franco-polonais. M. Ehlers nous rejoignit à la frontière. Il était le seul étranger parmi nous. Mais véritablement était-il un étranger, celui qui avait été le disciple de nos grands dermatologues, qui a écrit tous ses travaux en français ; celui qui n'a cessé de propager notre influence, qui est membre de notre Société de dermatologie et associé de notre Académie de Médecine. N'était-il pas juste que le Danemark fût représenté à la grande manifestation franco-polonaise puisque le Danemark a été, avec la Pologne et la France, une des victimes de la rapacité prussienne ?

Comme la Posnanie, comme l'Alsace-Lorraine, le Slesvig a gémi, pendant des années, sous le joug de l'étranger. Mais pas plus au Slesvig qu'en Posnanie ou en Alsace-Lorraine, l'ennemi n'a pu conquérir l'âme des peuples ; jamais il n'est

parvenu à éteindre, ni même à atténuer le souvenir et l'amour de l'ancienne patrie.

La victoire des alliés a réalisé les légitimes aspirations des peuples opprimés. En même temps qu'elle libérait l'Alsace-Lorraine, elle libérait le Slesvig. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir saluer en M. Ehlers le représentant de la nation danoise, de cette nation qui a donné au monde une lignée ininterrompue de savants illustres; de cette nation qui a été, comme la nôtre, mutilée par l'ambition de l'Allemagne et, comme la nôtre, a rétabli l'intégrité de son territoire et l'a rétablie pour toujours:

SCIENCES

M. Molliard, doyen de la Faculté des Sciences, a exposé les titres de M. Lugeon, correspondant de l'Académie des Sciences, professeur à l'Université de Lausanne, présent à la séance, et de M. Michelson, associé de l'Académie des Sciences, professeur à l'Université de Chicago, représenté par M. Mÿron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis.

M. LUGEON, *de l'Université de Lausanne.*

MONSIEUR LE MINISTRE,
MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Qui m'eût dit, mon cher collègue, il y a vingt ans, alors que je prenais part, en philistin, à une excursion interuniversitaire que vous dirigiez en Suisse, que j'aurais un jour l'honneur et le très grand plaisir de vous dire, au nom de la Faculté des Sciences de Paris, combien nous sommes heureux de vous compter aujourd'hui au nombre de nos docteurs « *honoris causa* » ?

J'ai gardé de ces journées le souvenir le plus enchanteur; vos Alpes Vaudoises, dont les prairies étaient alors couvertes à la fois de la neige de l'hiver et de la neige parfumée des narcisses, votre beau lac Léman, la vallée du Rhône, la Gemni, Loèche-les-Bains, Zermatt, resteront parmi les plus beaux souvenirs de ces vacances printanières, et vous en êtes la cause.

Certes, vos montagnes, avec leurs lacs, leurs cascades, leurs glaciers, même vus par les yeux les plus ignorants, sont empreints d'une incomparable beauté: mais qu'elles devenaient encore plus belles pour nous, vos montagnes, quand vous nous retraciez leur histoire avec la plus charmante simplicité en même temps qu'avec la conviction prenante et communicative d'un apôtre.

Vous nous avez fait assister à la lente incubation des Alpes, à leur croissance, à leur apogée et à leur déclin actuel. Grâce à vous, les formes que nous avions sous les yeux acquéraient leur raison d'être, les facteurs qui ont successivement agi nous apparaissaient avec toute leur puissance et leur infinie beauté: raisonnée, notre admiration n'en devenait que plus vive.

Rendre compte ici, même en raccourci, de vos travaux, demanderait un développement qui m'est interdit, — mais qu'il me soit permis du moins de rappeler la découverte maîtresse pour laquelle vous avez combattu, dont vous avez assuré le triomphe et qui a complètement bouleversé nos idées touchant la formation des chaînes de montagnes.



Dans votre premier travail, portant sur la structure géologique du Chablais, vous vous trouvez devant un fait assez paradoxal : au milieu de cette région existe un important massif, celui de la Brèche, formé à sa base par des roches de l'époque triasique et qui se trouve reposer sur un terrain tertiaire, le flysch, c'est-à-dire sur une formation beaucoup plus récente : vous imaginez, pour expliquer cette disposition, différentes hypothèses, en particulier celle d'un pli à déversement périphérique, mais, tout ingénieuse qu'elle était, vous en sentiez le caractère provisoire.

Bientôt, Marcel Bertrand, que vous aimez à considérer comme l'un de vos maîtres, ayant substitué à sa première explication des faits observés par lui en Provence (explication qui était fondée sur la formation de plis couchés tournants), une nouvelle interprétation reposant sur l'existence d'une grande nappe de recouvrement fragmentée par l'érosion, se pose devant vous la question de savoir si cette nouvelle notion ne s'appliquerait pas à la Brèche du Chablais : non seulement vous montrez que c'est bien par elle que les faits s'éclairent pour cette région relativement restreinte, mais vous l'étendez avec une admirable hardiesse sur l'ensemble des Alpes, prouvant qu'on est en présence d'un phénomène très général et particulièrement grandiose.

De quoi s'agit-il ? Rien moins que du transport, à des distances pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres, de portions plus ou moins épaisses de l'écorce terrestre : celles-ci ont été charriées, par suite de l'exagération d'un processus de plissement ou par le fait d'un gigantesque glissement.

Ce phénomène effroyable à concevoir, c'est vous-même qui le qualifiez ainsi, vous démontrez que c'est le phénomène essentiel qui a présidé à la genèse des montagnes.

Les premiers géologues, frappés par la hauteur de celles-ci, avaient fait appel, pour les expliquer, à des forces s'exerçant verticalement ; pour eux les montagnes s'étaient soulevées ; plus récemment s'est introduite la notion de plissements, dus à des forces horizontales ; enfin avec celle de nappes de charriage, on assiste à une véritable marche de montagnes, leur déplacement vertical devenant d'ordre secondaire.

La lecture de vos mémoires nous fait assister, à la lumière de cette nouvelle notion, à un spectacle particulièrement captivant, celui de la formation successive d'immenses nappes de charriage se recouvrant à la façon d'écailles et permettant enfin une explication de l'inextricable structure actuelle des Alpes.

Vous avez donné un raccourci saisissant de leur histoire dans une conférence dont je vous demande la permission de citer quelques passages :

« La grande mer antéalpine est près de sa fin, quand la mâchoire sud de l'étau des Altaïdes se déplace lentement vers le nord ; elle écrase devant elle les masses qui deviennent plastiques.

» Ce sont d'abord les sédiments qui reposaient sur le flanc méridional de l'étau du Nord qui se décollent.

» Ils sont arrachés au versant sud de ce qui sera plus tard le massif du Mont-Blanc et de l'Arve. Ce n'est pas en surface que ces masses se meuvent, mais dans le sein des derniers sédiments de la mer dont les eaux s'enfuient.

» Ce sont les écailles des Préalpes internes qui viennent de s'avancer.

» Puis une immense nappe se détache dans le sud de ce qui sera la chaîne alpine. Elle franchit peu à peu un immense espace, peut-être 200 à 300 kilomètres. C'est une sorte d'onde qui marche comme une vague vers le rivage nord des Alpes. Ce sont les Préalpes médianes qui avancent, entraînant avec elles d'autres masses qui se trouvent sur leur route, et qui, à leur tour, se déroulent.

» Toutes ces masses sont déjà à leur place quand, par un dernier effort, se déclenchent les nappes des hautes chaînes calcaires. Ce sont les dernières qui se meuvent, en grande profondeur, sous les amas énormes des précédentes. La



striction est si formidable que les vieux fragments des Altaïdes, qui formaient comme le plancher de ces masses mobiles, sont entraînés dans cette gigantesque tourmente et ils se mettent à marcher vers le nord en se bombant; et ainsi naît en profondeur ce que le temps plus tard décavera en le portant vers la lumière resplendissante des hautes régions, les massifs de l'Aar et du Mont-Blanc. »

Cette reconstitution invraisemblable, qu'on croirait sortie de l'imagination d'un romancier, n'est que l'aboutissant logique d'études attentives et minutieuses de la distribution actuelle des roches dans la région tourmentée des Alpes et vous avez pu établir, vous et vos collaborateurs, que les mêmes phénomènes ont joué un rôle capital dans les Carpathes, en Piémont, en Sicile et au Maroc.

Il semblerait que la part qui vous revient dans l'établissement de cette notion ait dû occuper toute votre activité scientifique, tant il a fallu de ténacité pour en assurer le triomphe définitif; et cependant que de belles recherches on vous doit sur d'autres sujets. Qu'il me suffise de citer parmi vos travaux de géographie physique les études que vous avez consacrées à l'histoire du Rhône et où vous montrez, vous aimez à établir des faits d'apparence paradoxale, que le fleuve est plus ancien, dans une partie de son parcours, que le pays au milieu duquel il s'écoule.

Ailleurs, vous mettez en évidence l'existence d'une nouvelle forme d'érosion fluviale.

Vous vous êtes également occupé de la question des eaux thermales et vous êtes arrivé à la notion d'un vaste circuit souterrain qui permet d'expliquer la nature séléniteuse et radioactive des eaux de Loèche.

Je ne puis en particulier passer sous silence votre étude si pénétrante et si richement documentée sur la région des Hautes Alpes calcaires comprise entre la Lizerne et la Kander; elle se traduit par une belle carte géologique au 1/50.000^e, accompagnée de trois volumineux mémoires qui font comprendre comment vos facultés d'analyse approfondie vous ont permis la synthèse hardie de l'histoire des Alpes.

Si le temps ne m'était pas mesuré, je rappellerais comment votre réputation vous a fait appeler à résoudre de nombreux problèmes de géologie appliquée, comment vous avez été amené à faire de nombreux voyages dans l'Afrique du Sud, aux États-Unis, au Spitzberg, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Russie, en Écosse, en Roumanie, en Galicie.

Vous vous êtes livré à des recherches sur les pétroles et le Gouvernement français vous a attaché à la Commission géologique chargée de s'occuper de l'affaire du barrage de Génissiat; vous en fûtes le géologue délégué et le rapporteur; c'est également au sujet des questions posées par l'établissement des fondations des hauts barrages que vous avez été appelé en Amérique.

Et combien d'autres travaux je suis obligé de passer sous silence; certains d'entre vos travaux ou l'ensemble de votre œuvre vous a déjà valu l'estime des corps savants de tous les pays; pour ne parler que du nôtre, vous êtes lauréat de l'Académie des Sciences et de la Société de Géographie de Paris: en 1920, l'Académie des Sciences vous attache à elle comme membre correspondant; nous sommes heureux et fiers d'ajouter à tous ces titres celui de docteur *honoris causa* de notre Université.

Est-il besoin de vous dire qu'en vous proposant la Faculté des Sciences a eu conscience de juger uniquement l'œuvre du grand savant que vous êtes? Mais cet acte de justice, laissez-moi vous dire combien il a satisfait notre sympathie, car c'est presque un des nôtres que nous nous attachons par ce nouveau lien.

Votre père était Suisse, mais votre mère Française; vous êtes né, non loin de Paris, à Poissy, dont la cathédrale a été restaurée par votre père, sous la direc-

tion de Viollet-le-Duc: c'est à votre père que nous devons également la plupart des chimères de Notre-Dame de Paris; vous avez d'ailleurs hérité de son tempérament d'artiste, que nous retrouvons dans les coupes, les panoramas géologiques, les planches et les nombreux documents qui illustrent tous vos mémoires et où la précision du savant s'allie à la plus agréable des exécutions.

Vous avez sept ans quand votre famille retourne en Suisse; de bonne heure, vous vous intéressez aux sciences naturelles et votre maître, Renevier, à qui vous deviez plus tard succéder à l'Université de Lausanne, vous ayant vu ramasser des cailloux et des plantes, vous engagea comme préparateur au Musée; votre orientation était assurée.

Un peu plus tard, c'est Michel-Lévy qui vous rencontre en Suisse, alors que vous aidiez Renevier dans ses travaux, et qui vous attache au Service de la Carte géologique de France en vous confiant l'étude du Chablais; j'ai dit à quoi cette étude devait vous conduire.

C'est à Paris que vous rédigez votre thèse; Michel-Lévy, Munier-Chalmas, de Lapparent et Marcel Bertrand s'intéressent à vos travaux, et depuis vous n'avez pas cessé d'être en relations de science et d'amitié avec les géologues français.

C'est à des recueils français et particulièrement aux comptes rendus de l'Académie des Sciences que vous avez toujours donné la primeur de vos découvertes.

Mais c'est surtout dans les heures sombres qu'on juge de l'amitié; alors que cette autre nappe de charriage se déversait sur la France à travers la Belgique, vous n'avez pas cessé de nous témoigner votre sympathie et une sympathie agissante. En 1915, le premier article que publient les *Annales de Géographie*, lors de la reprise de l'impression, porte votre signature; puis vous vous ingéniez, ainsi d'ailleurs que vos collègues suisses, auxquels nous rendons ici un hommage reconnaissant, à adoucir le sort de nos prisonniers, particulièrement de ceux qui rentraient en France en traversant l'hospitalière Helvétie; vous réussissez à obtenir l'échange d'un géologue français contre des prisonniers ennemis et, l'horrible tourmente passée, vous ne manquez aucune occasion, publique ou privée, de manifester votre sympathie pour votre seconde patrie; hier encore, vous défendiez la cause française dans un discours prononcé à un congrès scientifique qui se tenait à Louvain, symbole des villes martyres.

La croix d'officier de la Légion d'honneur qui vous a été remise par le Gouvernement français en 1919, rappelle l'appui moral que vous n'avez pas cessé de nous donner: elle est le remerciement de la France; permettez à vos collègues et amis de la Faculté des sciences de Paris d'y joindre dans cette fête universitaire l'expression particulière de leur reconnaissance profondément émue.

M. MICHELSON, de l'Université de Chicago.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR.
MONSIEUR LE RECTEUR.
MESDAMES, MESSIEURS.

L'œuvre scientifique de M. Michelson, poursuivie depuis plus de quarante ans, offre un bel exemple d'unité: tout entière elle est consacrée au progrès de l'Optique, en prenant presque toujours comme moyen, sinon comme but, les interférences des ondes lumineuses. Ces phénomènes délicats, les fondateurs de l'Optique moderne, Young et Fresnel, les étudiaient surtout pour en tirer des conclusions sur la théorie de la lumière: mais déjà au milieu du siècle dernier,

ils étaient assez connus pour devenir à leur tour un instrument de découvertes dans d'autres branches de la physique, et Fizeau inaugurerait ces applications par une belle série de recherches. L'œuvre presque tout entière de M. Michelson est basée sur l'emploi des mêmes moyens, et peut être considérée comme le prolongement naturel de l'œuvre de l'École française en Optique, dont Fresnel et Fizeau sont les plus brillants représentants. Prolongement magnifique, d'une ampleur inespérée, où les phénomènes d'interférence se révèlent comme un moyen d'une extraordinaire puissance pour résoudre des problèmes très divers, les uns d'un intérêt surtout technique, les autres d'une haute portée philosophique.

Dès son premier travail, M. Michelson montre l'audace avec laquelle il utilisera les moyens d'action de ses devanciers.

En 1850 le difficile problème de la mesure de la vitesse de la lumière par une expérience purement terrestre avait été résolu par Fizeau et par Foucault qui avaient apporté chacun une solution très remarquable. Il apparut dès lors que, retournant aux observations astronomiques, on pouvait utiliser la vitesse de la lumière, déduite de l'expérience pour la mesure de la distance des astres; la connaissance de cette vitesse devait ainsi donner une méthode inattendue pour rattacher, par l'intermédiaire du temps, l'unité de distance employée en astronomie à celle que nous employons dans nos expériences. Dès ce moment, la mesure aussi précise que possible de la vitesse de la lumière prenait une importance, qui d'ailleurs n'a fait que grandir.

En 1879, M. Michelson reprenait la belle méthode du miroir tournant de Foucault; mais tandis que le physicien français mesurait la vitesse sur un parcours de quelques mètres, le savant américain réussit à opérer sur un trajet de 1.200 mètres, et aboutit à une valeur de la vitesse dont la précision n'a pas été dépassée.

Bientôt après, M. Michelson s'attaque à l'un des grands problèmes de la Physique Moderne, problème qui avait déjà occupé Fresnel et Fizeau. Si l'on raisonne, par analogie, sur la propagation de la lumière comme on le ferait sur la propagation du son, en admettant qu'un milieu élastique, l'éther joue en Optique le rôle de l'air dans la propagation des vibrations sonores, on est conduit à essayer de mettre en évidence le mouvement de la source de lumière et de l'observateur par rapport à ce milieu. De même que l'on peut définir et déceler un mouvement de la planète qui nous porte par rapport à l'éther qui remplirait tout l'univers. L'emploi des phénomènes d'interférence fournit à M. Michelson un moyen d'une admirable précision pour déceler les moindres durées de parcours de la lumière, donnant ainsi l'espoir de saisir le mouvement de la terre dans l'espace. Le résultat, on le sait, fut entièrement négatif: contrairement à ce qui était prévu, il fut impossible de saisir aucune trace d'influence du mouvement de notre planète sur les phénomènes lumineux observables sur la terre.

On connaît au point de vue scientifique et philosophique les conséquences de cette expérience. Généralisant hardiment le résultat négatif obtenu par M. Michelson, l'École relativiste a posé en principe l'impossibilité de déceler un mouvement qui ne soit pas un mouvement relatif entre objets matériels. Quelle que soit l'opinion que l'on veuille se faire sur l'avenir de ses idées, il est impossible d'en nier la grandeur et la beauté. En dehors de leur portée philosophique, ces recherches avaient eu ce résultat de mettre entre les mains de M. Michelson un appareil nouveau dont l'emploi systématique allait le conduire à des résultats d'une grande importance. S'engageant dans une voie ouverte par Fizeau, M. Michelson cherche à réaliser une source de lumière dont le rayonnement soit un phénomène périodique aussi parfaitement régulier que possible, et qui par suite donne les phénomènes d'interférence presque dans toute leur pureté

théorique: il montre que dans certains cas, la régularité est telle que des centaines de mille de vibrations se succèdent sans perturbation. Chemin faisant il donne de la théorie cinétique des gaz une belle confirmation, qui était loin d'être inutile à cette époque, en mesurant directement la vitesse d'agitation des particules lumineuses. La merveilleuse régularité des ondes lumineuses lui donne alors l'idée que la longueur de ces ondes, malgré leur extraordinaire petitesse, pourrait servir d'unité de longueur fondamentale. « Un rayon de lumière, écrivait déjà Fizeau en 1864, avec ses séries d'ondulations d'une ténuité extrême, mais parfaitement régulière, peut être considéré comme un micromètre naturel de la plus grande perfection, parfaitement propre à mesurer les longueurs. » Fizeau avait fait quelques applications de ce « micromètre naturel », mais en se bornant à la mesure de longueurs très petites; M. Michelson va comparer directement ses divisions avec le mètre, unité fondamentale de nos mesures. En 1892, sur l'invitation du Comité International des Poids et Mesures, il revient à Paris (où il avait séjourné au début de sa carrière et suivi les leçons de quelques-uns des maîtres de la Physique française); avec la collaboration du regretté René Benoît il mène à bien cette opération difficile, la comparaison d'une longueur d'onde qui ne dépasse pas quelques dix millièmes de millimètre avec la longueur du mètre étalon. Il continue ainsi la grande tradition des fondateurs du système métrique qui avaient essayé, sans pouvoir y réussir complètement, de rattacher l'unité de longueur dont ils espéraient rendre l'emploi universel, non seulement à un étalon impérissable, mais encore à quelque longueur naturelle invariable. De ce même ensemble d'expériences résultait, comme produit accessoire, une méthode d'analyse spectrale d'une puissance remarquable. Pendant plusieurs années, M. Michelson s'est employé à perfectionner cette partie de son œuvre; c'est alors qu'il a construit son spectroscopie à échelon, et qu'il a réussi, dépassant son compatriote Rowland, à tracer sur un miroir de métal ces magnifiques réseaux de diffraction contenant plus de cent mille traits parallèles et régulièrement espacés.

Dans ces dernières années, c'est vers des problèmes de Physique du Globe et d'Astronomie que M. Michelson, utilisant toujours les mêmes moyens, va tourner son activité.

L'attraction du soleil et de la lune, agissant sur chaque point de notre planète, y produit de très petites déviations de la verticale, dont le phénomène des marées est une manifestation grandiose; ces déviations en un lieu donné sont cependant si petites qu'il n'est même pas facile de les mettre en évidence. Utilisant encore une fois le merveilleux micromètre naturel que constitue un rayon de lumière, M. Michelson réussit à observer et à mesurer avec précision le minuscule phénomène de marée qui produit l'attraction lunaire et solaire sur un canal de quelques dizaines de mètres de longueur. Le résultat des mesures, comparé avec les conclusions de la théorie, permet de déterminer les flexions que subit, sous les mêmes influences, l'ensemble de la croûte terrestre, donnant une mesure directe de la rigidité de cette écorce.

Tout récemment enfin, les recherches de M. Michelson ont ouvert une voie nouvelle à l'astronomie stellaire. Les grands progrès accomplis dans cette science depuis un siècle avaient laissé sans réponse une question d'importance capitale; les plus puissants télescopes montraient toujours les étoiles comme de simples points, nous laissant complètement ignorer le diamètre apparent et par suite les dimensions réelles de ces astres lointains. C'est encore Fizeau qui, dès 1868, avait indiqué la méthode qui devait conduire à la solution de ce difficile problème; les essais faits en France sur ses indications ne purent conduire qu'à une limite supérieure du diamètre apparent des étoiles. C'est cette même méthode qui a été reprise par M. Michelson, mais avec une ingéniosité de moyens qui en a fait vraiment une création nouvelle. Avec les admirables

ressources qu'offre l'observatoire du Mont Wilson, en Californie. il a pu enfin mesurer les diamètres d'un certain nombre d'étoiles, et montrer que quelques-uns au moins de ces soleils dépassent énormément le diamètre de celui qui nous éclaire. L'exploration du monde stellaire par cette nouvelle méthode est à peine commencée; on peut en attendre de très importants résultats.

Telle est, brièvement mesurée, cette carrière scientifique, tout entière orientée vers la solution de problème d'un intérêt presque uniquement spéculatif.

Il s'est trouvé cependant un moment où M. Michelson a pensé qu'il était de son devoir de s'occuper de questions d'un tout autre ordre. Pendant la dernière guerre, lorsque son pays a fait le magnifique effort que l'on sait pour venir à notre secours. M. Michelson s'est souvenu qu'il avait commencé sa carrière comme officier de la marine américaine, et que son ingéniosité d'expérimentateur pouvait être de quelque utilité pour la solution des mille problèmes techniques que posait la guerre. Reprenant l'uniforme qu'il avait abandonné depuis quarante ans, il s'est astreint, dans un de ces beaux laboratoires qui s'étaient mobilisés pour la solution des problèmes de guerre, à un modeste et utile labeur quotidien afin d'accroître la force des armées alliées. Puis, après la victoire, avec une ardeur que l'âge n'a pas émoussée, il reprit la belle série de ses découvertes dans le domaine de la science pure.

J'ai tenu à vous lire, sans rien y changer ce rapport qui a été rédigé sur l'œuvre de M. Michelson par celui de nos collègues, M. Fabry qui est le mieux placé pour apprécier les travaux du nouveau Docteur de l'Université de Paris, je bornerai mon rôle à rappeler que M. Michelson est un peu des nôtres; il a pris part en 1921 à l'Enseignement de la Faculté des Sciences en qualité de professeur agrégé et nous nous souvenons avec plaisir de la série de belles leçons qu'il y a faites; il y a contribué, en venant ainsi à nous, à resserrer les liens qu'il y a intérêt à rendre de plus en plus étroits entre les intellectuels des différentes nations; par ces échanges de professeurs, la science prend un caractère de plus en plus universel; mais les savants ne sont pas les seuls à en profiter; c'est en même temps un-moyen de multiplier les points de contact entre les divers peuples et de faire communier ceux-ci dans la manifestation la plus élevée de l'esprit humain : la recherche de la vérité.

Nous voulons tout de même espérer que de la sorte les nations qui ont tant de raisons économiques de ne point s'entendre, apprendront peu à peu à se mieux connaître et à s'estimer davantage; ce sera pour la science une nouvelle manière de servir l'humanité.

LETTRES

M. Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des Lettres, a exposé les titres de M. Masaryk, président de la République Tchécoslovaque, professeur de philosophie à l'Université de Prague, représenté par M. Benès, de M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand, représenté par le docteur Bordet, et de M. Pio Rajna, professeur à l'Université de Florence, représenté par le baron Vanutelli Rey, conseiller de l'ambassade d'Italie.

M. MASARYK, *Président de la République Tchécoslovaque.*

S. E. M. Thomas Garrigue Masaryk, né le 7 mars 1850, à Nodonin, en Moravie, est un philosophe qui, il y a tantôt 40 ans, a été nommé à la chaire de philosophie de l'Université tchèque de Prague.

Il est resté toute sa vie, dans l'action publique et dans la recherche scientifique, l'homme de la morale et de la vérité.

Fondateur, en 1883, de la première revue critique tchèque : l'*Athenaeum*, il s'y révéla du premier coup tel qu'il était. Avec ses collègues, le philosophe Gebauer et l'historien Goll, il mena la campagne dite « des manuscrits », c'est-à-dire la démonstration de l'inauthenticité des épopées nationales, soi-disant trouvées, en réalité fabriquées en 1817, et depuis lors tenues pour sacrées même par ceux qui ne pouvaient pas en méconnaître le vrai caractère. Cette lutte contre la théorie du faux patriotique nous révèle dès ses débuts M. Masaryk avec sa physionomie véritable.

Considérant qu'aucun prétexte d'utilité ne peut prévaloir contre le droit, qu'aucune intention honorable ne peut justifier l'altération d'un fait quel qu'il soit, il n'admet pas qu'on puisse servir même une cause sacrée par le mensonge. La tradition nationale tchèque lui paraît avoir pour premier fondement indestructible le principe de droiture de Jean Huss, le respect absolu, intransigeant de la vérité.

Masaryk avait d'autre part l'âme trop vaste pour la sacrifier étroitement, comme le font souvent et légitimement les opprimés, dans l'étude exclusive des souffrances de son pays. Suivant encore en cela l'exemple du grand martyr, il ne sépara jamais la cause de son peuple de celle de l'humanité. Le patriotisme lui semblait d'autant plus inattaquable, d'autant plus sûr de vaincre un jour qu'il se confondrait dans l'intérêt commun de toutes les races tenues en sujétion, qu'il s'allierait plus intimement à la fraternité universelle.

C'est dans cet esprit qu'il a poussé ses études sur la philosophie de l'histoire des peuples slaves, et qu'il a posé le problème de son pays dans ses ouvrages : *la Question tchèque* (1895) et *Notre crise actuelle* (m. d.).

Sa pénétration naturelle lui permettait de voir plus loin que personne. De tous ses compatriotes, aucun n'a eu une perception plus juste et plus large de la mission du peuple tchèque dans le passé et dans l'avenir.

Mais le rôle de prophète ne lui suffisait point. Il entra dans l'action.

Député au Reichsrath de Vienne de 1891 à 1893, et, après démission, de 1907 à 1914, fondateur du parti réaliste, qui entendait remplacer la vieille politique nationale romantique par une politique de travail positif placée sur le terrain des conditions données, sans abandon de l'idéal national, mais sans espoir de miracle, n'attendant le succès que de l'effort sincère et persévérant, il se fit le critique attentif et sévère du système autrichien de gouvernement par la corruption et la duplicité. Il fut dès lors le lutteur que rien ne lasse, que rien ne rebute, que rien n'effraye.

Longtemps partisan de la réconciliation des nationalités en Autriche par une libre entente conclue loin de l'ingérence délétaire de la cour et du gouvernement, pensant qu'une conciliation était possible entre les peuples, sur les bases de la justice et de l'égalité loyalement acceptées par tous, quand il eut compris que nul espoir de ce genre n'était permis, il se dressa contre l'ennemi séculaire.

Après le procès de Zagreb (Agram) en 1909, il se fit accusateur. Par la seule force de la critique des textes et de la critique historique, il démontra la fausseté des documents invoqués par le Gouvernement de Vienne comme preuve de l'existence d'un complot yougoslave contre l'Autriche.

Les guerres balkaniques achevèrent de le convaincre qu'il y a des politiques qui sont sans remède, et que certaines puissances doivent périr pour le salut du monde.

La guerre venue, il s'échappe d'Autriche, en décembre 1914, et entreprend avec M. Benès, son principal collaborateur, l'organisation du mouvement national à l'étranger. Il voyage dans toutes les capitales alliées, forme ce Conseil national des pays tchèques qui devait être le gouvernement en exil de la nation encore comprimée.

Il constitue des armées tchécoslovaques en France, en Italie, en Russie où les Tchèques, par leurs victoires de l'été 1918, fermèrent aux armées allemandes et aux bolcheviks la route de Sibérie, c'est-à-dire les empêchèrent de mettre la main sur les réserves alimentaires de ce pays et sur les prisonniers allemands qui se trouvaient là, qui eussent été de précieux renforts pour les armées allemandes.

C'en était assez pour que vint la récompense. Le 18 octobre 1918, l'indépendance de la nation tchécoslovaque était proclamée à Washington. Le 14 novembre de la même année, M. Masaryk était nommé président de la République. Depuis, le 27 mai 1920, l'unanimité des voix tchèques lui a renouvelé ses pouvoirs.

Il ne m'appartient pas de célébrer ici les mérites de sa politique, le rôle qu'il a joué dans la création de la Petite Entente, l'utilité de ses conseils dans les affaires russes, ni à l'intérieur le succès de son attitude conciliante envers les minorités, la valeur de son idéal de progrès démocratique et social, sa prudence dans le règlement de tant d'affaires que la résurrection d'un peuple fait naître chaque jour.

Je dirai seulement que soit par ses origines de famille, soit par ses relations dans le pays slovaque où il a tant de fidèles disciples, il apparaît comme l'homme unique qui pouvait incarner dans une conscience commune les deux portions du nouvel État.

Nous ne nous vantons point, quoique M. Masaryk ait écrit un Pascal, il y a quarante ans, que la France ait eu grande part dans sa formation première. Sur un fond slave il a cultivé d'abord des idées allemandes et anglo-saxonnes. Mais s'il est venu à la civilisation française sur le tard, non sans hésitation et sans scrupule de conscience, il y est entré profondément. Cette âme, tout éprise de vérité et de justice, s'est passionnée pour ce qu'il y a en nous d'altruisme et de générosité humaine. Il s'était lié d'une amitié profonde avec notre collègue Denis, le seul homme qui aurait été capable de le célébrer ici aujourd'hui. Il semble du moins que c'est quelque chose du cher savant qui nous a été ravi que nous récupérons, quand nous inscrivons au nombre de nos docteurs celui qui, comme tous les Tchèques, considérait notre historien français pour un des éveilleurs de l'âme nationale. Leurs deux noms resteront associés dans l'histoire. Ils le resteront aussi dans la vie future de cet Institut d'Études slaves que la générosité du Gouvernement tchécoslovaque nous a permis d'organiser dans notre Université, maison de hautes études, mais aussi de relations amicales et fraternelles entre la jeunesse des deux nations, au fronton de laquelle a été inscrit le nom d'Ernest Denis, mais dont la devise pourrait être celle du président Masaryk : Par la vérité, vers le droit.

M. HENRI PIRENNE, de l'Université de Gand.

La Faculté des Lettres, en proposant au Conseil de l'Université de Paris de décerner le doctorat *honoris causa* à M. Pirenne (Henri), professeur à l'Université de Gand, a voulu rendre hommage à un homme qui est plus qu'un historien, je veux dire le créateur d'une méthode historique, et plus qu'un Belge, je veux dire un des créateurs de l'âme nationale de son pays.

Comme tous les hommes de son temps qui aimaient la précision scientifique, Pirenne a voulu étudier auprès de ceux qui enseignaient à trouver, à critiquer, à manier les documents. Et il a cherché ces maîtres partout où il avait chance de les trouver, dans les Universités allemandes, et dans nos hautes écoles : École des Chartes, École des Hautes Études. Il aime à se dire élève de Gabriel Monod.

On retrouve en effet la trace indélébile de sa formation dans ses éditions de textes : *Histoire du Meurtre de Charles le Bon, comte de Flandres*, par Galbert de Bruges ; *Version flamande et Version française de la Bataille de Courtrai* ; le *Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel* ; la *Chronique rimée des Comtes de Flandre*, etc.

Ce sont là des publications impeccables, qui feraient honneur aux plus scrupuleux des chartistes. Parmi elles se place au premier rang le livre qu'il a entrepris avec la collaboration de notre compatriote Georges Espinas, le monumental *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, dont le tome I parut en 1906. Le tome III, le dernier publié, est de 1920 ; il présente ce caractère dramatique d'être consacré en majeure partie à la draperie yproise : « Les deux tiers de ce volume, dit la préface, étaient imprimés au mois d'août 1914. Des textes appartenant aux précieuses archives communales, qui y sont décrits ou mentionnés, plus un seul n'existe... C'est du moins une consolation de penser que notre *Recueil* conserve aux générations futures les moyens d'apprendre à connaître la glorieuse industrie à laquelle Ypres devait le caractère si original de sa beauté à jamais disparue. »

Mais ces labeurs, utiles, nécessaires même, s'ils montrent comment Pirenne se documente, ne marquent point son vrai caractère d'historien. Historien, il l'était déjà dès 1889, dans son *Histoire de la constitution de la ville de Dinant* ; dans sa *Hanse flamande*, de Londres ; dans son *Étude sur le soulèvement de la Flandre maritime en 1323-1328*, parue en 1900.

Toutefois, ces travaux n'étaient dans sa pensée qu'une préparation à son *Histoire de Belgique*. Dans un *Discours aux Étudiants sur la Nation belge* (1900), il traçait le programme de cette œuvre, et il en indiquait le sens : démontrer par les faits que du mélange des races, de la coexistence des Wallons et des Flamands, de la vie turbulente et laborieuse de ces petites républiques jalouses de leurs franchises, est sortie une communauté secondaire, mais profonde, qui est la raison d'être de la nation belge.

Cette démonstration, Pirenne l'a conduite non pas par des phrases, il l'a établie non pas sur des sentiments, mais par des observations objectives, dans cinq beaux volumes qui vont des origines au jour où le canon de Jemmapes a libéré nos voisins du joug de l'Autriche.

Le tome V, paru en 1921, avait été « commencé peu de temps avant l'envahissement de la Belgique par les armées allemandes. Il était complètement achevé le 11 novembre 1915 ». C'est quelques semaines plus tard que Pirenne était déporté chez l'ennemi. Inspiré par une pensée de haute impartialité, il s'est abstenu de remanier son texte. « J'ai fait effort, dit-il, pendant la composition, pour me dégager de toute passion qui ne fût pas celle de la vérité. » Il ajoute seulement : « Les calomnies que l'ennemi déversait alors sur notre peuple me la rendaient plus chère et plus auguste ».

Une des particularités qui caractérisent aussi bien *l'Histoire de Belgique* que beaucoup des autres publications de Pirenne, c'est la part qui y est faite à l'étude des faits économiques. Et cela s'explique non seulement parce que les communautés étudiées étaient des démocraties industrielles et commerciales, mais parce que Pirenne professe que les faits économiques dominent l'histoire comme la vie elle-même. En 1913, au Congrès de Londres, il donnait en anglais un mémoire repris depuis en français sur les périodes de

l'histoire sociale du capitalisme. Il y examine les théories allemandes, celles de Karl Bücher et celles de Lombard ; il montre que ces théories ont été faussées par ce fait que les savants allemands ont travaillé sur des villes allemandes sans vie économique véritable et qu'ils seraient arrivés à de tout autres conclusions s'ils avaient étudié les vrais foyers économiques de l'Europe médiévale : « Florence, Gènes, Venise, ou même Gand, Bruges, Ypres, Tournai, Douai ». L'histoire du capitalisme, c'est pour Pirenne l'histoire d'un phénomène social qui recommence sans cesse : une classe d'hommes hardis, entreprenants apparaît au premier plan de l'histoire, puis elle se fatigue d'agir, elle devient une aristocratie, et elle est remplacée par de nouvelles équipes, qui céderont à leur tour la place à des « parvenus ».

Son *Histoire magistrale*, publiée en flamand et en français, couronnée par notre Académie française, a été une force pour la Belgique. L'historien a fait œuvre de politique supérieure, il a été un artisan de sa nation.

Les Allemands ne s'y trompèrent pas. Cherchant à briser tout ce qui pouvait faire obstacle à la germanisation de territoires qu'ils convoitaient, ils s'emparèrent de Pirenne et l'emmenèrent en captivité.

Ce fut le couronnement de cette vie dont la beauté n'a cessé de grandir avec les années. Rien ne la rehausse plus que la modestie du savant qui la présente au monde. Il affecte dans sa simplicité de n'y voir que le développement normal et rationnel de méthodes d'observation. L'Université de Paris a été unanime à penser qu'elle témoigne en même temps de la hauteur d'une belle âme et de la supériorité d'un grand esprit.

M. Pio RAJNA, de l'Université de Florence.

M. Pio Rajna est un des plus grands romanistes dont s'honore la science italienne. C'est l'an dernier, au centenaire de Dante, que nous eussions aimé l'inscrire au nombre de nos docteurs. En effet, ses travaux relatifs à Dante sont de première importance, et ils se sont enrichis sans cesse, jusqu'à ces toutes dernières années, de contributions de haute valeur.

Son édition critique du traité latin *De Vulgari Eloquentia*, lui a assuré une place de premier rang parmi les interprètes du grand poète florentin. Le volume, publié en 1896, a été le premier de l'édition complète des œuvres de Dante, entreprise par la Société dantesque italienne, et il demeure le modèle de ce genre de travaux, qui exigent à la fois la prudence la plus méticuleuse, un goût affiné et même une espèce de divination.

Autour de ce beau travail n'ont pas cessé de se grouper de nombreuses études relatives soit à la vie et à l'œuvre du poète, soit à l'histoire des origines et du développement de la langue littéraire de l'Italie.

Il ne saurait être question ni d'énumérer ni d'apprécier ici ces études. Elles sont riches en résultats, parce que jamais l'auteur ne s'est départi de la méthode la plus rigoureuse et qu'elle était servie chez lui par des dons spéciaux de finesse.

La part de l'œuvre de M. Rajna qui intéresse le plus directement la France, c'est naturellement celle qui porte sur nos légendes épiques.

Comme ces traditions d'origine française ont eu en Italie un succès prodigieux pendant les derniers siècles du Moyen Âge et y ont donné naissance à une foule d'œuvres — dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre — M. Rajna s'y est

attaché dès sa jeunesse avec une curiosité passionnée. En 1869, il débutait par des travaux magistraux sur des rédactions italiennes de Roland, de Renaud de Montauban, et sur divers autres sujets voisins, qui, remaniés et réunis, aboutirent en 1876 à la publication d'un volume devenu classique sur *les Sources du Roland furieux*, volume qui a mérité d'être réimprimé vingt-cinq ans après, en 1900. C'est un modèle d'érudition minutieuse, d'une ordonnance logique et claire, dont le résultat fut de mettre en lumière l'action de la matière chevaleresque de France dans l'épanouissement de la poésie italienne à l'époque de la Renaissance.

Après la descendance de notre poésie épique, M. Rajna s'appliqua à son ascendance, et entreprit d'en démêler les origines. Comme il le dit pittoresquement, après avoir fait pleurer et avoir fait rire, Roland faisait penser — et chercher. Les recherches de Rajna l'amènèrent à remonter de proche en proche aux premiers temps de notre monarchie. D'après lui les plus anciennes chansons de geste auraient été composées, non pour les guerriers de Charlemagne, mais pour ceux de Dagobert et de Clovis, en pleine époque mérovingienne. Notre histoire poétique aurait donc commencé avec notre histoire nationale, pour se développer avec elle pendant des siècles.

Cette théorie, qui ne manquait ni de hardiesse ni de grandeur, reçut l'adhésion des savants les plus autorisés ! Voici en quels termes l'auteur de *l'Histoire poétique de Charlemagne* l'acceptait ou plutôt l'acclamait

« Pour composer ces deux livres, écrivait G. Paris, il a fallu les qualités les plus diverses et on aurait peine à croire qu'ils sont du même auteur si on ne retrouvait, en les lisant, la même méthode à la fois ingénieuse et sensée, hardie et circonspecte, la même dialectique serrée, le même soin apporté aux plus petits détails, le même art de rendre vivant le sujet en apparence le plus aride, la même exposition intéressante et claire, le même style élégant, expressif et personnel... Son livre, outre l'instruction qu'il apporte, procure constamment le plaisir que donne la vue d'un ouvrier adroit et intelligent qui, choisissant avec sûreté et maniant avec aisance les outils appropriés à sa main et à sa besogne, commence, poursuit et achève sous nos yeux un travail bien conçu et bien limité. »

Les médiévistes, pas plus que les autres savants, ne sont prophètes. G. Paris présumait trop de nos pauvres sciences approchées. Il écrivait : « Au moins, avec M. Rajna, on peut être tranquille. Quand il a moissonné, il n'y a rien à craindre pour ceux qui engrangent et rien à espérer pour les glaneurs. »

Erreur complète. Il est venu des glaneurs et, mieux que cela, des laboureurs qui se sont mis à retourner le champ, en attendant d'autres qui le bouleverseront à leur tour.

Mais même là où leurs conclusions diffèrent le plus de celles de leur devancier, je suis sûr qu'ils se plaindraient à affirmer combien ils ont de respect pour les belles, consciencieuses et fécondes recherches de M. Rajna, dont ils ont profité, et qu'ils s'associeraient de tout cœur à l'hommage rendu à ce savant pour qui l'estime et l'amitié envers la France n'ont jamais cessé d'être une religion.

Et quelle serait l'émotion de ses contemporains, des Gaston Paris, des Paul Meyer, des Léon Gautier, de tous ces pionniers de l'âge héroïque, de ces pères du désert, défricheurs de la philologie romane, en voyant adopter dans cette Sorbonne, autour de laquelle ils ont vécu et enseigné sans y pénétrer leur fidèle ami de toujours, ce savant illustre qui symbolise en quelque façon des siècles de relations intimes entre l'Italie et la France, pendant lesquels les deux nations se sont pénétrées l'une l'autre, s'empruntant tour à tour les éléments d'une culture supérieure pour exercer, en combinant leur génie, le rôle bienfaisant de guides et d'éducatrices du monde civilisé.

LE BANQUET

Un banquet a été offert le soir par M. Appell, recteur, et le Conseil de l'Université à M. Benès et aux nouveaux docteurs *honoris causa*.

A ce banquet assistaient de nombreuses personnalités du monde politique et universitaire. Le Président du Conseil s'était fait représenter par M. Peretti de la Rocca, directeur des affaires politiques aux Affaires étrangères, et le Ministre de l'Instruction publique par M. Coville, directeur de l'enseignement supérieur. Parmi les personnalités présentes citons : S. E. le baron Romano Avezanna, ambassadeur d'Italie; MM. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie; Antonesco, ministre de Roumanie; Dunant, ministre de Suisse; Spalaïkovitch, ministre de Yougoslavie; Strimpl, ministre de Tchécoslovaquie à Bruxelles; G. Leygues et Honnorat, députés, anciens ministres de l'Instruction publique.

Au dessert, M. Appell a pris la parole et prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. APPELL

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Cet après-midi, nous avons été réunis par une cérémonie purement universitaire : rentrée solennelle et réception des docteurs *honoris causa*. Ce soir, notre cadre s'élargit : nous sommes heureux d'accueillir avec éclat les nouveaux docteurs ainsi que les représentants officiels de leurs patries respectives, et de leur exprimer les sentiments fraternels de l'Université de Paris pour eux-mêmes, pour leurs universités et pour leurs pays. Mais nous ne pouvons pas oublier que, parmi nos docteurs, se trouve un chef d'État, le président Masaryk, et un ministre, le professeur Benès. Nous sommes heureux de saisir cette occasion d'honorer ces deux hommes illustres ; les professeurs et les étudiants de l'Université de Paris comme tous les Français, ici réunis, rendent un respectueux hommage au président Masaryk, au chef aimé d'une nation qui est notre amie de toujours. Ils saluent également le représentant du président, son ministre, M. Benès ; tous ceux d'entre nous qui le connaissent ont pour lui des sentiments particuliers d'amitié. Je me bornerai à rappeler que notre Université lui doit la création de l'Institut d'études slaves et la fondation de la chaire Ernest Denis.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre aux nouveaux docteurs, au président Masaryk et à M. Benès. Je bois à l'avenir de travail, de science et de paix que nous souhaitons tous ici.

M. Peretti de la Rocca, après avoir excusé le Président du Conseil, a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. PERETTI DE LA ROCCA

MESSIEURS,

M. le Président du Conseil regrette doublement, en sa qualité de membre du Conseil de l'Université et de ministre des Affaires étrangères, d'avoir été obligé de s'éloigner de Paris, au moment où l'Université fêtait les nouveaux docteurs étrangers qu'elle a admis dans son sein. Il m'a chargé d'être son interprète ici. Je voudrais que ma voix fût un écho fidèle, quoique bien faible, de la sienne, mais je suis sûr qu'après m'avoir entendu vos regrets seront égaux aux siens.

M. Poincaré vous aurait dit combien il eût été heureux d'assister à cette fête de famille donnée par l'Université de Paris, cerveau de la France, à de si grands amis étrangers, universitaires eux-mêmes.

Vous, mon cher président, n'êtes-vous pas cet ami de toujours que vient de dépeindre si heureusement notre Recteur? C'est vers la France que la nation tchèque tournait toutes ses sympathies, alors qu'elle n'était encore qu'une partie d'un tout disparate. Elle sentait vraiment sa force de vie, lorsque ses fils étaient reçus à Paris avec un enthousiasme inoubliable, dans un temps où elle ne se possédait pas encore elle-même. Pendant les mauvais jours, c'est à Paris que vous travailliez avec nous. Depuis que le Traité de Versailles a fait luire pour votre patrie l'aurore de temps nouveaux, c'est encore vers Paris que, sous la direction habile d'un véritable émule de nos plus grands ministres des Affaires étrangères, regarde cette Tchécoslovaquie, allongée de l'Ouest à l'Est, au milieu de la carte de l'Europe, comme si elle voulait montrer que, prenant sa source en pays slave, elle lance vers la France, à travers les pays allemands, une antenne par laquelle passe le courant bienfaisant qui relie les masses slaves aux masses latines.

Comment s'étonner alors qu'un professeur de chez nous, qui vous aimait parce qu'il vous connaissait et que vous aimiez parce qu'il vous faisait connaître la France, soit considéré par les Tchécoslovaques comme un des fondateurs de votre Etat, à côté du vénéré M. Masaryk. Vous direz à Prague, mon cher président, au premier magistrat de votre pays, à celui qui, après avoir été avec vous à la peine, a si bien mérité l'honneur de guider les premiers pas de sa patrie nouvellement née à l'indépendance, quel accueil lui aurait réservé l'Université de France, si les devoirs de sa charge lui avaient permis d'être ici aujourd'hui avec vous. Universitaire illustre, il appartient comme vous, maintenant, non pas seulement de cœur, mais en fait, à cette Université de Paris, gardienne à travers les âges de la vieille pensée française et aussi des vieilles méthodes françaises. C'est cette pensée, ce sont ces méthodes dont, comme M. Masaryk, vous n'avez cessé de vous inspirer, parce qu'elles trouvaient en Tchécoslovaquie un terrain aussi favorable qu'en France, déjà avant la guerre, pendant une période où, cependant, certains, aussi bien en France qu'à l'étranger, se laissaient aller à croire qu'une autre pensée et que d'autres méthodes étaient supérieures; et ce que vous avez fait est un sûr garant que vous continuerez, pour le plus grand bien de nos deux pays, dont l'amitié sera éternelle.

Combien d'autres pays vois-je ici représentés que des liens d'affection et des affinités d'esprit attachent à l'Université de Paris et à la France?

Ce sont d'abord nos fidèles amis belges. L'Université de Paris a voulu reconnaître, non seulement la science et le talent d'un historien réputé, mais encore le courage indomptable qui, renouvelant les plus belles pages de l'Histoire, a opposé à l'oppression de la Force la seule force du Droit. Ce n'est pas

seulement quand on relit l'héroïque réponse de la Belgique à une sommation brutale que les larmes viennent aux yeux, c'est quand on songe à cette fermeté patriotique qui, pendant quatre longues années d'occupation, ne s'est pas démentie un instant, et dont le nouveau docteur belge de l'Université de Paris a donné un si bel exemple.

Ce sont nos amis américains, universitaires aussi. Un homme d'État de longue expérience, un grand éducateur, un grand savant: nos amis américains, qu'aux heures où nous étions en danger nous avons sentis à nos côtés, comme ils nous avaient trouvés aux leurs, quand ils en avaient besoin. Là-bas, le passé répond de l'avenir.

Ce sont nos amis italiens. Comment un représentant autorisé des lettres italiennes ne se sentirait-il pas chez lui dans cette Université de Paris? Les fils de France n'ont-ils pas étroitement combattu avec les fils de l'Italie, pour la même noble cause, et, malgré notre originalité gauloise, de qui sommes-nous plus près que de nos frères italiens?

Ce sont nos amis de Suisse et de Danemark, dignes représentants de la science de leur pays. Avec eux, nous avons une amitié séculaire, qu'a encore renforcée dans les temps modernes, s'il est possible, le sentiment que les pays plus petits trouvent toujours dans la France, à l'heure du péril, un avocat fidèle et un ferme soutien. Ils savent que l'influence française ne cherche, en s'étendant, que le progrès général, par un fertile échange de pensées, et ne poursuit aucun but intéressé. Ils savent que le rayonnement pacifique de la France n'apporte que la clarté dans l'amitié et dans l'égalité.

Je n'oublie pas nos amis serbes ni nos amis roumains, dont les représentants manqueraient à cette fête de famille, s'ils n'étaient pas ici.

Voilà, Messieurs, je crois, les idées que, s'il avait pu venir ce soir, M. Poincaré aurait développées devant vous, avec la maîtrise accoutumée de sa parole si française.

En son nom, je vous demande de lever mon verre aux nouveaux docteurs de l'Université de Paris et à la gloire des nations amies qu'ils honorent, comme ils honoreront désormais l'Alma Mater dont ils sont devenus les fils.

M. Benès, Ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque a clos la série des discours par l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. BENÈS

MONSIEUR LE RECTEUR,
MONSIEUR LE DIRECTEUR POLITIQUE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Profondément touché de l'honneur que l'Université de Paris vient de me faire, je vous remercie tout d'abord au nom du Président de la République Tchécoslovaque, M. Masaryk.

M. Masaryk est pour nous une des plus grandes figures de notre nation et comme tel il passera dans l'histoire de notre peuple.

M. Masaryk est pour nous un grand savant et philosophe, un apôtre et un grand chef de l'État. A ce point de vue il est pour nous un symbole, une

personnification de toute notre nation, de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Il est considéré comme une des grandes figures de toutes les nations slaves.

J'ai eu le grand bonheur de collaborer avec lui. Il est mon maître et mon ami. Je suis fier que la destinée m'ait donné la possibilité de travailler comme un simple lieutenant avec lui. Si tout mon travail politique doit passer un jour sous cette indication dans l'histoire, j'en serai content.

Toute la nation tchécoslovaque est aujourd'hui honorée du fait que l'Université de Paris lui a décerné le titre de docteur *honoris causa*.

Comme M. Masaryk est un grand symbole pour toute la nation, cet honneur est un autre symbole de l'amitié et de la fidélité mutuelle de nos deux pays.

Au nom de M. Masaryk, je vous remercie, Monsieur le Recteur, de l'honneur que vous nous avez fait.

M. le Directeur politique a parlé de moi et de mes efforts. Tout modestement je le remercie ainsi que M. le Recteur. Je suis lié indissolublement à la France, à sa culture, à sa science, à sa philosophie, j'ai été éduqué dans ses universités et par ses maîtres dont je vois un très grand nombre avec une très grande joie autour de moi.

Les événements de la guerre et de l'après-guerre ont renforcé ces liens — la cérémonie d'aujourd'hui en a été pour ainsi dire la consécration solennelle.

Mais ce n'est pas un lien personnel. Quand l'autre jour j'étais à Strasbourg, j'ai senti de nouveau, sur le sol de l'Alsace, combien les destinées de nos nations sont solidaires, j'ai senti, combien notre culture nationale a besoin de votre appui et combien elle doit puiser dans votre génie national pour résister à l'emprise de la culture voisine. Me trouvant au milieu de mes collègues universitaires, je le sens encore davantage.

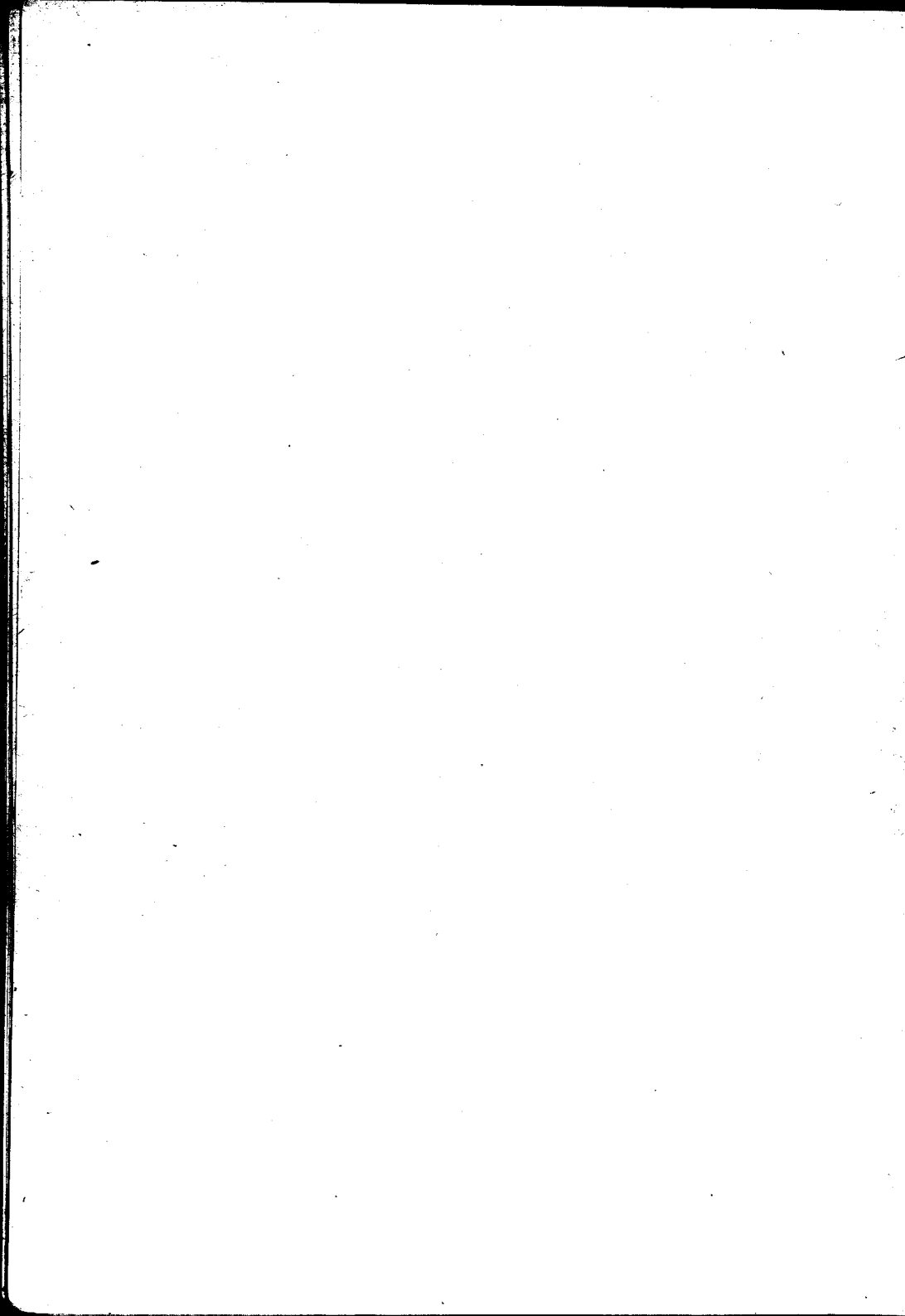
Dans tout ce qui se passe, il y a deux choses qui me réjouissent le plus.

D'une part qu'on comprend et qu'on apprécie que j'ai essayé — comme professeur de sociologie d'appliquer dans la politique pratique la méthode scientifique que j'ai apprise chez vos maîtres.

Et d'autre part, que l'on n'a pas été déçu en France de nous. Quand vous nous avez prêté votre appui pendant la guerre, puisque nous vous avons demandé d'aller jusqu'au bout, vous aviez le droit de nous demander vous-mêmes : qu'est-ce que ces nations nouvelles feront dans l'Europe future, comment elles travailleront pour la paix et pour la reconstruction.

Nous sommes heureux que nous ayons pu vous donner la preuve de notre fidélité et de notre amitié reconnaissante, que nous ayons pu, avec toute la modestie de nos forces, contribuer à reconstruire dans l'Europe Centrale un système politique assez solide, qui, je crois, pourra être une garantie de paix et de la collaboration intime avec votre grand pays. C'était notre devoir, ce devoir nous ne l'oublierons jamais.

Je me permets de boire à la prospérité de l'Université de Paris, à la grandeur de la science et de la culture françaises, à l'amitié de la France et de la Tchécoslovaquie.



FACULTÉ DE DROIT.

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922.

RAPPORT DU DOYEN

STATISTIQUE DU NOMBRE DES ÉTUDIANTS

La vie de notre Faculté, au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever, se caractérise en premier lieu par le nombre croissant de nos étudiants. Ce nombre dépasse d'environ 200 unités le nombre des inscrits de l'année dernière, et de 2.600 le nombre des étudiants de l'année 1920.

Nous avons, en 1922, 9.670 élèves. En 1913, nous n'en avions que 7.832.

A quoi devons-nous attribuer la faveur croissante des études juridiques? Pour une part importante, l'augmentation du nombre des inscrits s'explique par l'accès des jeunes filles à nos enseignements. La place de plus en plus grande qu'elles ont prise au Palais, dans les offices ministériels, dans les administrations publiques attire à nos cours un nombre sans cesse plus élevé de candidates : 280 en 1920, 465 en 1921, 552 en 1922.

Est-ce un bien? Il serait injuste de contester l'aptitude des femmes à un grand nombre de fonctions dont le monopole était réservé jadis au sexe fort, on ne sait trop pourquoi. Nous constatons au surplus que dans quelques grands concours, ceux de la Préfecture, par exemple, ou de l'Assistance publique à Paris, les premières places sont prises en majorité par les candidates.

Il a suffi que le chemin de l'école fût ouvert aux jeunes filles par celles qui ont eu besoin de se préparer aux concours, pour qu'un nombre de plus en plus grand d'auditrices vint simplement chercher ici ce que, de tout temps, les jeunes filles allaient demander à la Sorbonne, en complément de leur instruction générale. Nous ne saurions nous plaindre de voir affirmer ainsi l'intérêt qu'offrent nos cours, où se reflète toute la vie

moderne, — et où l'on trouve en même temps la partie la plus suggestive et la plus sûrement exacte de l'histoire des civilisations passées.

Les sommes acquises à l'Etat au titre des droits d'examens se sont montées à 1.531.927 fr. 30 c.

Les sommes acquises à l'Université au titre des droits d'immatriculation, d'inscription, de bibliothèque, ont atteint le chiffre de 815.020 francs.

COURS NOUVEAUX ET COURS LIBRES

Outre nos enseignements officiels, la Faculté s'est enrichie d'un enseignement bénévole fort apprécié. Il est dû à un docteur en droit très distingué, M. Jousselin, notaire à Paris. Il porte sur le notariat dans ses rapports avec le droit civil.

Un cours libre de sociologie a été fait à la Faculté par M. Worms, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sur les premières civilisations occidentales.

Un savant économiste de l'Université de Gènes, M. Gino Arias, a fait devant un public nombreux cinq conférences sur d'illustres économistes italiens.

L'éminent et très regretté professeur belge Errera, dont la mort récente et très inattendue a mis la science en deuil, a fait à notre école trois conférences sur la constitution politique de la Belgique.

SALLES DE TRAVAIL

Je signale avec satisfaction l'assiduité de plus en plus grande de nos étudiants à nos salles de travail, véritables laboratoires de recherches où ceux qui veulent perfectionner leur instruction juridique viennent le faire au contact de leurs aînés, les assistants, et des maîtres qui surveillent ou dirigent leurs efforts.

MOUVEMENTS DANS LE PERSONNEL

Les mouvements dans le personnel de la Faculté ont été peu nombreux.

Deux de nos maîtres nous ont quittés, atteints par la limite d'âge. M. Jobbé-Duval a débuté dans l'enseignement à Douai, en 1876. Moins de cinq ans après il était appelé à la Faculté de Droit de Paris où il a, durant

quarante années, professé le droit romain. Notre cher collègue a publié des ouvrages qui font autorité sur l'histoire du droit romain, l'histoire du droit français et la préhistoire. Il a été le collaborateur assidu de *la Nouvelle Revue historique*, de *la Revue critique de Législation et de Jurisprudence*, de *la Grande Encyclopédie*. Sa dernière publication sur les idées primitives dans la Bretagne contemporaine a été couronnée par l'Académie des Sciences morales.

M. Jobbé-Duval nous reste attaché par les liens de l'honorariat. Il ne compte parmi nous — selon les âges — que des disciples dévoués et de très fidèles amis.

*
* *

C'est également l'approche de la limite d'âge qui a déterminé, un peu prématurément, notre éminent doyen, M. Larnaude, à se séparer de nous et à solliciter son admission à la retraite.

La carrière de M. Larnaude a été exceptionnellement brillante. Agrégé en 1878, il fut chargé à Bordeaux d'enseigner le droit international. Il était appelé, moins de quatre ans après, à professer le droit romain à Paris; successivement, il y enseigna le droit civil, puis l'histoire générale du droit, puis le droit constitutionnel, faisant preuve, dans ces branches si diverses de notre science, d'une égale souplesse d'esprit, d'une admirable clarté d'exposition, d'une rare universalité de connaissances.

Lorsqu'en 1890 on créa une chaire spéciale de droit public général, elle lui fut attribuée. C'est depuis lors au développement de cette science nouvelle, ou plutôt de ce nouvel enseignement d'une science très ancienne qu'il consacre sa vie. On lui doit la création de *la Revue de Droit public* et de *la Science politique* (aujourd'hui dirigée par notre collègue Jèze) et dont la haute valeur scientifique a très vite été universellement appréciée.

En novembre 1913, M. Larnaude fut élu doyen de notre Faculté. La guerre le trouva et le maintint à ce poste d'honneur, qui devenait en même temps une lourde charge, jusqu'en 1919. Il y fut alors réélu.

La Faculté est reconnaissante à M. Larnaude des efforts persévérants qu'il a faits durant son double décanat, pour la représenter comme elle devait l'être et pour assurer son plus large développement. Elle a conscience des grands services qu'elle lui doit. Elle est fière de l'éclat qu'il a fait rejaillir sur elle par sa participation aux conférences et aux travaux où s'est préparée la paix.

M. Larnaude ne devient pas un étranger pour nous. Notre Doyen honoraire ne sera oublié ni par ceux d'entre nous qui furent ses élèves, ni par ceux qui furent seulement pour lui des collègues et n'ont eu qu'à se louer en toute circonstance de sa courtoisie et de son esprit de bonne confraternité.

* * *

Une seule nouvelle recrue a été faite par notre École, en 1922. Elle est excellente, et j'ai plaisir à souhaiter publiquement la bienvenue à notre collègue Mestre, qui a professé avec un vif éclat à la Faculté de Toulouse, d'abord la science financière, puis récemment le droit administratif. M. Mestre sera provisoirement chargé de succéder à M. Larnau de dans l'enseignement du droit public général.

Nous rappelons avec plaisir que notre collègue M. Pillet a reçu, le 19 août dernier, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

* * *

Il me faut terminer cette brève esquisse de notre vie durant la dernière année scolaire par le rappel des deuils très cruels que notre Faculté y a subis.

En juillet dernier, nous avons perdu Émile Garçon. Au cours des vacances, notre nouveau doyen, Auguste Souchon, successeur désigné de M. Larnau de, nous était enlevé avant même d'avoir pu prendre possession de la haute fonction où la confiance de la Faculté l'avait appelé.

La carrière active de notre collègue Garçon venait à peine de s'achever. Son dernier acte, comme professeur, fut l'admirable discours qu'il prononçait à la séance de rentrée de la Faculté il y a juste une année. Il y faisait de touchants adieux à cette maison où il rendit tant de services, eut tant de succès et compta tant d'amis. En termes émus il annonçait son intention d'aller prendre dans son cher Poitou de longues vacances. Ce rêve ne devait pas se réaliser.

Garçon laisse le souvenir d'un savant de grande allure et d'un professeur incomparable. Durant 43 années, il enseigna d'une manière continue le droit pénal, à Douai et à Lille d'abord, puis à Paris depuis 1898.

Son œuvre capitale, de si modeste apparence parce qu'il lui a donné la forme d'un code annoté est, de l'avis unanime des spécialistes, le meilleur livre qu'on ait écrit sur le droit criminel. Il défie toute concurrence par l'abondance et la précision de la documentation, par la clarté de l'exposition, par la sûreté de la doctrine.

Garçon, dont la subtilité égalait la science, se plaisait, dans les discussions où il faisait étinceler son esprit, à étonner ses interlocuteurs par d'amusants paradoxes. C'était de sa part un jeu où plus d'un se laissa prendre. Il n'y a pas de paradoxes dans le beau livre d'Émile Garçon. On s'y sent en pleine sécurité; les thèses qu'il préconise sont les plus solides et les plus sûrement éprouvées par la pratique. Tout y est mûrement réfléchi, clairement exposé, impeccablement démontré. S'il lui arrive — peut-il en être autrement? — d'être parfois en désaccord sur la jurisprudence, il y a fort à parier que c'est la perspicacité des juges qui est en défaut et non la science profonde et le robuste bon sens du maître.

Garçon laissera à notre jeunesse le souvenir que nous ont laissé les

grands professeurs dont les noms attirent notre vénération et notre reconnaissance : But noir, Beudant, Rataud, Labbé, Paul Gide, Louis Renault et plus récemment Thaller et Saleilles. Comme ces maîtres, il a projeté sur nous l'un des plus lumineux rayons qui aient éclairé notre Faculté.

Auguste Souchon, lui, n'a pas vu s'achever sa glorieuse carrière.

Reçu le premier au concours d'agrégation de 1891, Auguste Souchon professa d'abord à Montpellier, puis à Lyon. Il vint à Paris en 1898 pour suppléer M. Beauregard dans l'enseignement de l'économie politique. En 1902, il obtint la chaire nouvelle d'économie rurale.

Avec quel succès, avec quelle autorité, au cours des vingt dernières années, il s'est acquitté de sa tâche ; ses nombreux élèves, ses livres, ses titres en témoignent. Professeur à l'Institut agronomique, membre du Conseil supérieur d'Agriculture, membre de l'Académie nationale d'Agriculture, secrétaire général de la Société des Agriculteurs de France, il fut en même temps professeur d'économie sociale à l'École des Sciences politiques et au Centre d'Études militaires. Nous le voyons encore à la présidence de la Société d'Économie sociale, membre du Conseil supérieur d'Alsace-Lorraine, membre de la Société française des Habitations à bon marché. Partout, il est à sa place, partout la justesse de son esprit est appréciée ; sa loyauté, sa probité scientifique et aussi son exquise courtoisie lui conquièrent toutes les sympathies.

Le couronnement de sa vie scientifique fut, en 1919, son élection à l'Académie des Sciences morales, où il succéda à M. Paul Leroy-Beaulieu.

La Faculté de Droit y ajouta en 1922 cette autre consécration, le décanat.

Ce bref résumé des travaux du maître que fut Souchon ne donne pas encore la mesure de cette féconde activité. Une page s'y ajoute, qui n'est pas la moins belle de cette vie : c'est celle où il convient d'écrire les actes de dévouement par où Auguste Souchon s'acquittait de nouveaux mérites.

À Lyon déjà, Souchon, que j'eus alors pour jeune collègue, figurait sur la liste de toutes les bonnes œuvres.

Aussi n'est-on pas surpris, dès que la guerre éclate, de le voir à la disposition de la Croix-Rouge, acceptant la lourde charge d'administrer un hôpital militaire. Ceux qui le virent à l'œuvre ont porté sur le zèle qu'il y déploya un admirable témoignage. Il y parut tellement indispensable que l'hôpital de Bon Secours, où avait été installée l'annexe militaire dont Souchon s'était chargé, tint à conserver ses services. Il présidait l'administration de l'hôpital quand la maladie vint le surprendre.

En même temps, car il cumulait volontiers les occasions de se dévouer, Auguste Souchon avait été appelé au service de la Fédération nationale des Mutilés. Il s'y donna de tout son cœur et conduisit cette entreprise absorbante jusqu'à sa liquidation qui s'acheva seulement en 1922.

Tel fut, Messieurs, le maître et le philanthrope. Il nous a fait le plus grand honneur et nous laisse d'unanimes regrets.

CERTIFICAT DE SCIENCES PÉNALES

Le certificat de sciences pénales a réuni, en 1921-1922, 23 élèves; 118 conférences ont été faites; 14 mémoires ont été sanctionnés par la délivrance du certificat. Les cours et conférences ont été faits par M. Garçon, professeur à la Faculté de Droit; M. Le Poittevin, vice-président à la Cour d'Appel de Paris; MM. Dervieux et Laignel-Lavastine, professeurs à la Faculté de Médecine, et un docteur en droit, M. Lemonnier.

CERTIFICAT D'ÉTUDES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les exercices préparatoires au certificat d'études administratives et financières ont été dirigés en 1921-1922 par MM. Berthélemy, Hitier, Jèze, Carpentier, Germain Martin, professeurs à la Faculté de Droit.

MM. Vel-Durand, maître des requêtes au Conseil d'État; Charles, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et Félix, sous-directeur à la Préfecture de la Seine.

Le nombre des élèves inscrits à ce certificat s'est élevé à 120; le nombre des diplômes délivrés à 22.

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

14 professeurs ont pris part à ces exercices :

MM. PILLET, professeur de droit des gens à la Faculté de Paris : « Le conflit des lois d'après la jurisprudence »;

GEOUFFRE DE LAPRADELLE, professeur de droit des gens à la Faculté de Paris, Droit international public : « OEuvre pacificatrice de la Société des Nations ».

POLITIS, ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce : « La justice internationale »;

LÉON BOURGEOIS, membre de l'Institut, sous-directeur de l'École des Sciences politiques : « La morale internationale »;

DEPUIS, de l'Institut, sous-directeur de l'École des Sciences politiques : « Le droit des gens et les systèmes politiques »;

A. MERCIER, professeur à la Faculté de Droit de Lausanne : « Le droit pénal international »;

ALVAREZ, secrétaire général de l'Institut américain de droit international : « L'Amérique et le droit international », « Le droit international américain »;

P. DES GOUTTES, secrétaire général du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève : « La Croix-Rouge internationale avant la guerre et après 1914 » ;

Charles BRUN, agrégé des lettres : « Le fédéralisme international du point de vue historique et social » ;

GUERREAU, avocat à la Cour d'Appel de Paris : « L'organisation internationale du travail » ;

NIBOYET, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg : « L'Alsace-Lorraine et le droit international privé » ;

Baron DE TAUBE, ancien professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg : « La mer Baltique dans l'histoire diplomatique de la Russie et la question des îles d'Aland » ;

Comte M. DE ROSTWOROWKI, professeur à la Faculté de Droit de Cracovie : « La question polonaise et sa solution juridique » ;

HOBZA, professeur à la Faculté de Droit de Prague : « La République Tchécoslovaque et le droit international ».

Le nombre des élèves inscrits s'est élevé à 50, dont 26 appartiennent à la Faculté.

Les études ainsi faites ont été sanctionnées par 9 diplômes.

Les recettes effectuées sont conservées par l'Institut qui paye, sur ses ressources propres, les conférenciers.

ANNEXES

I

TABLEAUX STATISTIQUES

STATISTIQUE GÉNÉRALE

		Français.		Étrangers.			
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Totaux.	
A - Étudiants inscrits	Capacité . .	428	71	4	3	506	6.984
	Licence . . .	4.725	354	649	23	5.753	
	Doctorat . .	568	19	118	3	708	
	Diplôme universitaire. }	»	»	17	»	17	
	Agrégation .	8	»	»	»	8	
B - Étudiants immatriculés.	Diplôme universitaire. }	25	20	6	»	51	420
	Grade ou titre pour lequel ils ont les inscriptions requises. }	162	2	83	3	250	
	Sans recherche de grade ou diplôme (bénévoles) }	38	2	70	1	111	
	En vertu d'inscriptions non périmées }	1.578	57	206	5	1.846	
	En vertu d'inscriptions prises dans les facultés libres }	391	27	2	»	420	
		7.923	552	1.455	40	9.670	9.670
		8.475		1.195			
TOTAL GÉNÉRAL. . .		9.670					

INSCRIPTIONS PRISES

1921 - 1922

1 ^{er} trimestre	9.333	Novembre.
2 ^e —	5.402	Janvier, mars.
3 ^e —	5.196	Mai.
4 ^e —	5.918	
	25.849	

DOCTORAT D'UNIVERSITÉ
(Accessible seulement aux étrangers.)

Inscrits en 1921-1922

Ottomans	4
Chinois	3
Roumains	3
Grecs	1
Polonais	2
Anglais	1
Canadiens	1
Siamois	1
Haïtiens	1
Croates	1
	17

ENSEMBLE DES EXAMENS SUBIS DEVANT LA FACULTÉ

	Totaux.	Admis.	Ajournés.
Capacité, 1 ^{re} année	310	172	138
— 2 ^e année	153	88	67
1 ^{er} Baccalauréat, 1 ^{re} partie	3.144	1.672	1.472
— 2 ^e partie	3.044	1.783	1.259
2 ^e Baccalauréat, 1 ^{re} partie	2.214	1.394	820
— 2 ^e partie	2.326	1.423	903
Licence, 1 ^{re} partie	1.731	1.203	526
— 2 ^e partie	1.748	1.173	573
1 ^{er} Doctorat, sciences juridiques	126	50	76
— sciences politiques	333	230	123
2 ^e Doctorat, sciences juridiques	81	58	23
— sciences économiques	317	243	72
2 ^e Examen, 2 ^e mention, sciences juridiques	11	7	4
— sciences polit. et économ.	6	5	1
Thèses, sciences juridiques	43	43	»
— sciences politiques et économiques	125	124	1
— 2 ^e mention	4	4	»
Équivalence	13	9	4
	15.753	9.689	6.064
		61,50/0	38,50/0

PRESENCES AUX COURS 1921-1922

	1 ^{re} Année.	2 ^e Année.	3 ^e Année.	4 ^e Année.	Capacité.	Cours libres.	Totaux.
Novembre 1921.	43.675	5.544	7.887	5.808	479	12	33.405
Décembre 1921.	45.946	7.622	8.707	6.678	526	32	39.541
Janvier 1922. . .	45.921	7.412	8.374	6.361	542	533	39.143
Février — . . .	13.297	6.274	8.023	5.478	437	355	33.864
Mars — . . .	15.998	8.056	8.542	5.943	565	460	39.564
Avril — . . .	7.270	3.588	4.029	2.243	243	67	17.440
Mai — . . .	13.922	8.102	5.952	2.668	494	273	31.411
Juin — . . .	4.995	2.267	2.364	»	171	133	9.930
	<u>101.024</u>	<u>48.865</u>	<u>53.878</u>	<u>35.179</u>	<u>3.457</u>	<u>1.865</u>	<u>244.268</u>

CONFÉRENCES

	Étudiants inscrits	
	1 ^{er} semestre.	2 ^e semestre.
1 ^{re} année	152	128
2 ^e année	54	41
3 ^e année	52	34
Doctorat (sciences juridiques)	43	39
Doctorat (sciences politiques et économiques) .	19	13
	<u>320</u>	<u>255</u>

CONFÉRENCES

1^{er} Semestre

	MM.
Doctorat juridique	MAV.
—	PIÉDELIEVRE.
Doctorat politique et économique.	NOGARO.
—	BASDEVANT.
Licence, 1 ^{re} année	SENN et GIFFARD.
—	DEMOGUE.
—	G. MARTIN.
Licence, 2 ^e année.	RIPERT.
—	LEMONNIER.
—	ROLLAND.
Licence, 3 ^e année.	CAPTANT.
—	LACOUR.

2^e Semestre

		MM.
Doctorat juridique	Droit romain	MAY.
—	Droit civil	PIÉDELIEVRE.
Doctorat politique et économique.	Sciences économiques	NOGARO.
—	Sciences politiques . .	BASDEVANT.
Licence, 1 ^{re} année	Droit romain	SENN et GIFFARD.
—	Droit civil	DEMOGUE.
—	Économie politique . .	DOLLÉANS et NOGARO.
Licence, 2 ^e année.	Droit civil	RIPERT.
—	Droit criminel	LEMONNIER.
—	Droit administratif . .	ROLLAND.
Licence, 3 ^e année.	Droit civil	CAPITANT.
—	Droit commercial . . .	LACOUR.

RÉSULTATS DES EXAMENS DE LICENCE

par ordre de mérite.

	Très bien.	Bien.	Ass. b.	Passable.	Ajournés.	Défaill.	Totaux.
1 ^{er} Baccal., 1 ^{re} pie	16	59	209	1.297	1.472	91	3.144
— 2 ^e pie	13	73	271	1.271	1.259	187	3.044
2 ^e — 1 ^{re} pie	9	34	142	1.179	820	29	2.214
— 2 ^e pie	8	41	166	1.154	903	53	2.326
Licence, 1 ^{re} partie	2	40	178	964	526	21	1.731
— 2 ^e partie	6	25	166	1.036	573	42	1.848
	<u>54</u>	<u>272</u>	<u>1.133</u>	<u>6.901</u>	<u>5.553</u>	<u>394</u>	<u>14.307</u>

0,40 0/0 1,90 0/0 8 0/0 48,50 0/0 38,30 0/0 275 0/0

ÉTUDIANTS ÉGYPTIENS

Examens subis à l'École Française de Droit du Caire.

	Très bien.	Bien.	Assez bien.	Passable.	Ajournés.	Totaux.
1 ^{er} Baccal., 1 ^{re} partie	»	9	9	32	43	107
— 2 ^e partie	»	1	8	47	37	73
2 ^e Baccal., 1 ^{re} partie	2	9	18	36	10	75
— 2 ^e partie	»	2	18	45	26	91
Licence, 1 ^{re} partie .	»	10	11	20	»	41
— 2 ^e partie .	»	7	8	22	2	39
	<u>2</u>	<u>32</u>	<u>72</u>	<u>222</u>	<u>118</u>	<u>446</u>
	50/0	7,15 0/0	16,10 0/0	50 0/0	Moy. 26,30 0/0	

MATIÈRES A OPTION

3^e Année

Législation industrielle 1.555	Législat. coloniale 166	Enregistrement . . 27
avec	avec	avec
Voies d'exécution . 1.046	Voies d'exécution . 67	Voies d'exécution . 12
Droit maritime . . 568	Droit maritime . . 57	Droit maritime . . 5
Droit commercial	Droit commercial	Droit commercial
complémentaire. 478	complémentaire. 10	complémentaire. 7
Droit public . . . 509	Droit public . . . 99	Droit public . . . 15
Législation finan-	Législation finan-	Législation finan-
cière. 509	cière. 99	cière. 15

2^e Année

Droit romain. 381	Droit international public 1.833	Total . . 2.214
-------------------	----------------------------------	-----------------

Capacité

Droit commercial. 99	Droit industriel . . 42	Enregistrement. . 14
	Total. 155	

CERTIFICAT D'ÉTUDES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Étudiants inscrits . . . 120		Certificats délivrés. . . . 22
------------------------------	--	--------------------------------

CERTIFICAT DE SCIENCES PÉNALES

Étudiants inscrits 20		Certificats délivrés. . . . 14
-------------------------------	--	--------------------------------

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX THÈSES DE DOCTORAT

Prix.

MM.

CHOTEAU (Adolphe-Albert-Paul-Marie-Joseph), né à Lille (Nord), le 25 mai 1894.
 CUQ (Marie-Joseph-Marcel-Edouard), né à Bordeaux (Gironde), le 2 juillet 1893.
 LIAUTEY (André-François-Marie-Joseph), né à Port-sur-Saône (Haute-Saône),
 le 9 mars 1896.
 MAWAS (Alfred), né à Tintah (Égypte), le 12 février 1896.
 PERREAU (Bernard-Clément-Pierre), né à Aix (Bouches-du-Rhône), le
 29 juin 1896.
 TROTABAS (Louis-Joseph-Marie), né à Grasse (Alpes-Maritimes), le juillet 1898.

Mentions.

MM.

BOUVET (Henri-Paul-Louis), né à Neufchâtel-en-Braye (Seine-Inférieure),
 le 1^{er} octobre 1889.
 COHEN (Albert), né à Constantinople (Turquie d'Europe), le 1^{er} mars 1898.
 LESEUR (Pierre-Noël-Marc), né à Jouy-les-Reims (Marne), le 25 août 1889.
 RADOUANT (Jean), né à Reims (Marne), le 13 juin 1896.

DIPLOMES DÉLIVRÉS

Bacheliers	1.334
Licenciés	1.151
Docteurs	176
Capacité	88
Certificat d'études administratives et financières	22
Certificat de sciences pénales	14

RÉPARTITION PAR BACCALAURÉAT DES ÉTUDIANTS NOUVEAUX INSCRITS A LA FACULTÉ

pendant l'année scolaire 1921-1922

Latin-langues	546	
Latin-grec	381	
Latin-sciences	924	
Sciences-langues vivantes	496	
		2.347
Équivalences étrangers	173	
Dispenses de baccalauréat (Décret du 12 juillet 1917)	131	
Capacité	383	
		689
Transferts de province		363
TOTAUX		3.401

DOSSIERS TRANSFÉRÉS DE PROVINCE A PARIS

Aix	33
Alger	18
Bordeaux	28
Caen	15
Dijon	9
Grenoble	17
Lille	14
Lyon	34
Montpellier	22
Nancy	11
Poitiers	25
Rennes	29
Strasbourg	21
Toulouse	44
TOTAL	320

FACULTÉS LIBRES

		Report.	320
Beyrouth	1		
Fort-de-France	10		
			11
Paris	18		
Angers	4		
Besançon	1		
Clermont-Ferrand	7		
Lille	3		
Limoges	1		
			34
TOTAUX			365

DROITS ACQUIS

	État.		Université.	
	fr.	c.	fr.	c.
1 ^{er} trimestre.	378.380	»	299.632	50
2 ^e —	294.492	50	330.122	50
3 ^e —	263.495	»	182.010	»
4 ^e —	595.360	»	3.255	»
	1.531.927	50	815.020	»
TOTAL : 2.346.947 fr. 50 c.				

BIBLIOTHÈQUE EN 1922

1 ^o Nombre de volumes inscrits au catalogue au 31 décembre 1922	123.592 volumes
2 ^o Entrées en 1921-1922	2.375 —
3 ^o Échanges universitaires de thèses de doctorat : octobre à décembre 1921.	
a) à dix-sept bibliothèques françaises.	612 thèses
b) à trente-deux bibliothèques étrangères.	1.152 —
TOTAL.	<u>1.764 thèses.</u>
4 ^o Lecteurs :	
Moyenne par jour	720 lecteurs
Mouvement total des lecteurs	172.800 —
5 ^o Volumes consultés sur place :	
Par jour	2.680 volumes
Toute l'année	643.200 —
6 ^o Volumes prêtés :	
Aux professeurs, bibliothécaires, secrétariat.	1.743 volumes
Aux professeurs des autres Facultés et aux assistants	945 —
Aux bibliothèques universitaires.	341 —
Aux candidats aux concours d'agrégation	3.790 —
TOTAL.	<u>6.819 volumes.</u>

STATISTIQUE SUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
(Année scolaire 1921-1922)

	INSCRITS	IMMATRICULÉS	EXAMENS SANS INSCRIPTIONS	TOTAL	HOMMES	FEMMES
Europe.						
Allemagne	»	1	»	1	1	»
Autriche-Hongrie	12	3	2	17	17	»
Belgique	18	2	3	23	23	»
Bulgarie	12	»	2	14	14	»
Danemark	»	»	»	»	»	»
Empire Ottoman (1)	36	1	7	44	44	»
Espagne	5	»	»	5	5	»
Grèce (2)	78	6	10	94	92	2
Italie (3)	17	»	2	19	19	»
Luxembourg	8	15	1	24	22	2
Monténégro	3	»	1	4	4	»
Monaco	1	»	»	1	1	»
Norvège	»	5	»	5	5	»
Pays-Bas	»	3	»	3	3	»
Portugal	1	»	»	1	1	»
Roumanie	130	32	82	244	234	10
Royaume-Uni	10	3	2	15	14	1
Russie (4)	66	1	15	82	72	10
Serbie (5)	68	2	23	93	89	4
Suède	3	5	»	8	8	»
Suisse	8	16	2	26	26	»
Tchécoslovaquie	5	18	1	24	24	»
Arménie	23	1	4	28	27	1
Albanie	»	»	2	2	2	»
Pologne	6	2	2	10	9	1
Yougoslavie	2	2	»	4	4	»
Azerbaïdjan	1	4	1	6	6	»
<i>A reporter</i>	513	122	162	797	766	31

(1) Dont 8 de l'École du Caire.

(2) Dont 4 de l'École du Caire.

(3) Dont 6 de l'École du Caire.

(4) Dont 3 de l'École du Caire.

(5) Dont 2 de l'École du Caire.

STATISTIQUE SUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (Suite)
(Année scolaire 1921-1922)

	INSCRITS	IMMATRICULÉS	EXAMENS SANS INSCRIPTIONS	TOTAL	HOMMES	FEMMES
<i>Reports.</i>	513	122	162	797	766	31
Asie.						
Chine.	25	7	11	43	40	3
Japon.	1	5	»	6	6	»
Indes anglaises.	»	»	»	»	»	»
Annam.	1	»	1	2	2	»
Cambodge.	1	»	»	1	1	»
Cochinchine.	3	»	2	5	4	1
Siam.	2	1	»	3	3	»
Tonkin.	2	»	2	4	4	»
Perse.	2	»	1	3	3	»
Syrie (1).	36	2	5	43	43	»
Afrique.						
Égypte (2).	198	6	21	225	221	4
Tunisie.	3	1	1	5	5	»
Amérique.						
États-Unis.	8	7	3	18	17	1
Canada.	1	3	»	4	4	»
Mexique.	3	»	»	3	3	»
République de l'Amérique Cen- trale.	8	1	2	11	11	»
Antilles (Cuba).	»	1	»	1	1	»
Brésil.	1	»	»	1	1	»
République Argentine.	1	»	1	2	2	»
Chili.	»	2	»	2	2	»
Venezuela.	2	»	»	2	2	»
Équateur.	»	»	»	»	»	»
Pérou.	4	»	1	5	5	»
Bolivie.	1	2	»	3	3	»
Guatemala.	»	1	»	1	1	»
Costa-Rica.	2	»	»	2	2	»
San-Salvador.	1	»	»	1	1	»
Colombie.	»	1	»	1	1	»
Haïti.	»	1	»	1	1	»
TOTAUX.	819	163	213	1.195	1.155	40

(1) Dont 28 de l'École du Caire.

(2) Dont 170 de l'École du Caire.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

La Faculté a ouvert ses portes à 1.195 étudiants étrangers (dont 40 étudiantes).

Les nationalités qui nous en ont fourni le plus grand nombre sont : l'Égypte, 223; la Roumanie, 244; la Grèce, 94; la Serbie, 93; la Russie, 82; la Chine, 43; la Syrie, 43; viennent ensuite de petits États comme la Suisse avec 26, l'Arménie avec 28, la Tchécoslovaquie avec 24, la Belgique avec 23, le Luxembourg avec 24.

Toutefois il y a lieu de rappeler que la plupart des étudiants égyptiens ne font pas leur droit à Paris, mais bien à l'École française de Droit du Caire rattachée à notre Faculté. Il se trouve parmi les élèves de cette école 28 Syriens, 8 Ottomans, 6 Italiens, des Russes, des Serbes, des Grecs. (Voir le détail à l'annexe.)

Les chiffres actuels sont sensiblement supérieurs à ceux d'avant-guerre, car si nous avons perdu des Russes et des Ottomans, certains États, comme la Grèce, la Chine, la Serbie, la Syrie ont doublé, triplé et même quintuplé les contingents qu'ils nous envoyaient il y a dix ans. Si la question du change n'apportait pas d'entraves aux relations universitaires avec certaines nations, nous enregistrerions très certainement une augmentation notable du nombre des étudiants étrangers.

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

Directeurs-Fondateurs :

MM. A. ALVAREZ, P. FAUCHILLE, A. DE LAPRADELLE

RAPPORT

sur la vie et les travaux de l'Institut des Hautes
Études Internationales pendant l'année sco-
laire 1921-1922.

L'Institut des Hautes Études Internationales a, pendant l'année scolaire décembre 1921-juillet 1922, poursuivi son existence d'une manière satisfaisante.

Enseignement. Professeurs et Elèves. — Durant les trois trimestres de l'année scolaire 1921-1922, 202 leçons ont été faites à l'Institut par 14 professeurs différents, dont 7 appartiennent à des nationalités étrangères. Les matières enseignées ont été les suivantes :

1^{er} trimestre. — MM. Pillet, professeur de droit des gens à la Faculté de Paris : Le conflit des lois d'après la jurisprudence; A. de Lapradelle, professeur de droit des gens à la Faculté de Paris : Droit international public; Léon Bourgeois, membre de l'Institut, président du Sénat : La morale internationale; G. Dupuis, de l'Institut, sous-directeur de l'École des Sciences politiques : Le droit des gens et les systèmes politiques; A. Mercier, professeur à la Faculté de Droit de Lausanne : Le droit pénal international; A. Alvarez, secrétaire général de l'Institut américain de Droit international : L'Amérique et le droit international; P. des Gouttes, secrétaire général du Comité international de la Croix-Rouge à Genève : La Croix-Rouge internationale avant la guerre et après 1914; Charles Brun, agrégé des Lettres : Le fédéralisme international, du point de vue historique et social.

2^e trimestre. — MM. A. de Lapradelle : Droit international public; A. Pillet : Le conflit des lois d'après la jurisprudence; A. Alvarez : Le Droit international américain; N. Politis, ancien ministre des Affaires Étrangères de

Grèce : La justice internationale ; A. de Lapradelle : L'œuvre pacificatrice de la Société des Nations ; M. Guerreau, avocat à la Cour d'Appel de Paris : L'organisation internationale du travail ; Charles Brun : Le fédéralisme international ; Niboyet, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg : L'Alsace-Lorraine et le droit international privé.

3^e trimestre. — MM. A. de Lapradelle : Droit international public ; A. Pillet : Le conflit des lois d'après la jurisprudence ; B^{on} de Taube, ancien professeur à l'Université de Saint-Petersbourg : La mer Baltique dans l'histoire diplomatique de la Russie et la question des îles d'Aland ; C^{te} M. de Rostworowski, professeur à la Faculté de Droit de Cracovie : La question polonaise et sa solution juridique ; Hobza, professeur à la Faculté de Droit de Prague : La République tchécoslovaque et le droit international ; Charles Brun : Le fédéralisme international.

50 élèves se sont inscrits à l'Institut dont 26, étant des étudiants de la Faculté de Droit, n'ont pas eu à payer de droits d'inscription aux termes des statuts et de la convention faite avec l'Université de Paris. 24 élèves seulement ont donc contribué aux ressources de l'Institut par des inscriptions à certains cours ou à tous les cours des trimestres : l'année précédente, il n'y avait eu que 17 inscriptions payantes. En dehors des 50 élèves nouvellement inscrits en 1921-1922, il convient de mentionner les 34 élèves gratuits de la précédente année dont un grand nombre ont suivi les cours en 1921-1922, puisque la durée normale de l'enseignement à l'école est de deux années. Les élèves nouvellement inscrits appartiennent aux nationalités les plus variées : syrienne (2), suédoise (3), belge (1), tchécoslovaque (6), américaine du Nord (4), norvégienne (1), bolivienne (2), irlandaise (1), russe (1), hongroise (1), française (11), hellène (1), britannique (2), serbe (3), chinoise (2), suisse (2), arménienne (1), canadienne (1), salvadorienne (1), néerlandaise (1), polonaise (1), finlandaise (1), australienne (1). Trois femmes ont suivi les cours de l'Institut.

Examens. — 21 élèves se sont présentés à l'examen sur un certain nombre de cours variant avec chacun d'eux. Ils ont tous donné des réponses satisfaisantes aux interrogations. Neuf d'entre eux, MM. Fountoukidis (hellène), Djousmewitch (serbe), Tarnowski (polonais), Fridlund (américain du Nord), Chklover (russe), Freund (français), Pieridès (britannique), Hub (tchécoslovaque), Papanek (tchécoslovaque), ayant satisfait aux examens sur quinze cours au moins dont les cours fondamentaux de MM. Pillet et de Lapradelle, ont obtenu le diplôme de l'Institut.

Les conditions d'examen que le Comité de direction avait provisoirement, en attendant la décision du Conseil d'administration, fixées à des interrogations orales sur quinze cours dont les deux cours fondamentaux de droit international public et de droit international privé, chacun de ceux-ci comptant pour trois, ont été établies définitivement par le

Conseil dans sa séance du 26 mars 1922. Dorénavant, il y aura à l'Institut des diplômes et des certificats d'études. Pour obtenir le diplôme correspondant à deux années d'études, il faudra : 1° subir des interrogations orales sur tous les cours généraux et sur dix cours spéciaux; 2° obtenir chaque année une note pour une conférence pratique; 3° faire en cinq heures une composition écrite. Mêmes conditions sur un programme réduit de moitié, pour l'obtention du certificat d'études, portant seulement sur une année d'études. Il y aura de plus une épreuve facultative, consistant dans la présentation d'une thèse dont mention sera faite sur le diplôme ou le certificat.

La moyenne des notes nécessaire pour être reçu doit être de 14 sur un maximum de 20 avec faculté de compensation entre les examens des différents cours. Dans sa séance du 12 novembre 1922, le Conseil d'administration, sur la proposition de la direction, a rendu obligatoires les quatre cours spéciaux prévus pour les deux années concernant la Société des Nations et les institutions établies de cette Société. Les droits d'examen ont été fixés par le Conseil à 100 francs pour le diplôme et à 50 francs pour le certificat. Le droit de délivrance du diplôme ou du certificat est de 100 francs.

Ressources et Dépenses. — Les ressources de l'Institut comprennent : 1° les produits des droits d'inscription et d'examen (ces derniers dans la mesure des 4/5, le cinquième restant revenant à l'Université de Paris; 2° les subventions consenties par les gouvernements, administrations et établissements publics. Pendant l'année scolaire 1921-1922, les droits d'inscription se sont élevés à la somme de 5.750 francs. Les droits d'examen afférents aux diplômes délivrés aux élèves ne seront perçus qu'au moment de la délivrance du diplôme, dont le libellé, soumis à l'Académie de Paris, a été approuvé par celle-ci dans les conditions indiquées dans la lettre de M. le Recteur du 28 novembre 1922. La France a octroyé à l'Institut une subvention de 25.000 francs, la Tchécoslovaquie une subvention de 10.000 francs, le Japon une somme de 15.000 francs; ces subventions doivent servir dans une certaine mesure à solder les dépenses de l'année suivante. Plusieurs autres États (Belgique, Chine) ont fait espérer l'octroi de subventions. Le gouvernement polonais a fait les frais du cours de M. Rostworowski. La Société Proudhon s'est, d'autre part, chargée du cours de M. Charles Brun sur le fédéralisme international, ainsi que de celui de M. de Lapradelle sur la Société des Nations, auquel elle a consacré une somme de 10.000 francs (dont 5.000 versés). M. Guerreau a donné gratuitement son cours sur l'organisation internationale du travail : M. Ch. Dupuis n'a entendu être rémunéré que de cinq leçons sur les neuf qu'il a faites; aucune rémunération n'a été non plus allouée à M. Léon Bourgeois et à M. Hobza. Désireux de grever le moins possible le budget de l'Institut, les directeurs et le secrétaire général ont jusqu'à nouvel ordre renoncé à tout traitement; MM. Alvarez et de Lapra-

delle ont en outre, jusqu'à meilleure fortune, renoncé, comme l'an passé, à la rémunération de leurs cours.

De ce qui précède il ressort que les ressources totales de l'Institut recueillies en 1921-1922 ont été de 60.750 francs.

La somme des dépenses pour l'année scolaire s'est élevée à une somme qui se décompose comme suit : 1° leçons de professeurs à 200 francs la leçon : 15.600 francs; 2° frais de bureau, de correspondance, impression d'affiches, etc. : 4.628 fr. 50; 3° remboursement des avances faites en 1921 et en 1922, pour payer certains professeurs par MM. Alvarez (2.000 francs), de Lapradelle (4.200 francs) et Fauchille (9.000 francs, 7 et 16 juin 1921 et 30 janvier 1922), soit 15.200 francs. C'est donc une somme totale de 32.828 fr. 50 qui a constitué les dépenses de l'année scolaire 1921-1922. Mais en dehors des dépenses afférentes à cette année, il a encore été payé avec les sommes reçues en 1922 une somme de 2.301 francs, montant des dépenses relatives à l'année précédente. De sorte qu'à la veille de la troisième année de son existence (décembre 1922), toutes dépenses payées, l'Institut se trouve avoir en caisse une somme de 25.460 fr. 50, qui a été déposée à la Banque des Pays du Nord et dont une partie (23.000 francs) a été employée en Bons de la Défense nationale à six mois, donnant un intérêt de 460 francs. Cette somme serait insuffisante pour soutenir l'Institut en 1922-1923. Mais celui-ci peut compter sur la subvention de 10.000 francs de la Tchécoslovaquie et sur une subvention de la France dont le chiffre n'a pas encore été fixé: il est à espérer que le Japon voudra bien aussi lui renouveler son appui financier quoiqu'il ait spécifié que la somme qu'il avait versée ne constituait pas une subvention annuelle. Quoi qu'il en soit, le budget actuel de l'École présente un réel progrès sur celui de l'an dernier qui se trouvait en déficit.

Etablissement des cours et conférences pour les années 1922-1923 et 1923-1924. — Une affiche, dont est joint un exemplaire, a établi, après délibération du Conseil d'administration, la liste des cours et des conférences prévus pour les années 1922-1923 et 1923-1924. L'enseignement ainsi prévu, sans compter les traitements des directeurs et du secrétaire général, représente, avec les frais de bureau, d'affiches, etc., pour la première année une dépense de 68.600 francs et pour la deuxième une dépense de 74.600 francs.

L'un des directeurs, secrétaire général,

PAUL FAUCHILLE.

FACULTÉ DE MÉDECINE

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922

M. SERGENT

Par décret du 24 novembre 1921, M. Émile Sergent a été appelé à occuper la chaire de clinique médicale propédeutique, récemment fondée par la Ville de Paris.

Né à Paris le 11 juillet 1867, M. Sergent, ancien interne médaille d'or des hôpitaux (1896), a été reçu docteur en médecine en décembre 1895 et médecin des hôpitaux en 1903. Il est chef de service à la Charité depuis 1911 ; il a organisé depuis longtemps à cet hôpital un enseignement élémentaire destiné à initier méthodiquement les débutants aux difficultés de la technique sémiologique et aux procédés d'exploration indispensables à la pratique médicale. Vice-président du Comité de direction de l'Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Académie de Médecine dont il a été élu membre en 1919, M. Sergent a parcouru une carrière particulièrement rapide et brillante et s'est acquis une notoriété légitime.

Il est l'auteur de nombreux travaux dont les plus remarquables ont trait à la tuberculose et à l'insuffisance surrénale. Chargé par la Faculté d'un enseignement sur les affections des voies respiratoires, complété par un cours de perfectionnement, il a obtenu le plus vif succès et il a condensé ses recherches dans des publications importantes dont nous signalerons brièvement les principales :

Sa thèse de doctorat sur *les Tubercules et cavernes biliaires*, où il expose la pathogénie de la tuberculose des voies biliaires, a été suivie d'une série de monographies sur *l'Insuffisance surrénale (Études cliniques, 1898-1920)*, où il a décrit le symptôme de la ligne blanche surrénale et fait connaître les avantages de l'opothérapie et, en particulier, de l'adrénaline. En 1907, il a publié un mémoire : *Syphilis et tuberculose*, où il étudie l'association des deux maladies, la préparation du terrain à la tuberculose dont il note la tendance à l'évolution fibreuse. En 1909, il

donne l'article *Syphilis de l'appareil respiratoire sous-laryngé* au Précis de syphiligraphie de Gaucher. Dans le Manuel de thérapeutique de Debove et Achard, il a écrit les articles *Pleurésies, Hydrothorax, Pneumothorax*, etc... Il a envisagé le problème de la tuberculose pulmonaire sous ses divers aspects (clinique, thérapeutique, radiologique, sociologique) dans les *Etudes cliniques sur la tuberculose* (deux éditions, de 1908 à 1920).

Son *Précis de technique clinique médicale et de séméiologie élémentaires* (en collaboration avec Ribadeau-Dumas, Lian, etc...) est classique; la cinquième édition est parue récemment. Mais son œuvre capitale est le *Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée*, dont il est le directeur avec Babonneix et Ribadeau-Dumas; il y a traité notamment les maladies de l'appareil respiratoire, la tuberculose en général et considérée au point de vue clinique, la scrofule, avec une clarté et une précision admirables.

M. JEANNIN

Par décret du 11 juillet 1922, M. Cyrille Jeannin a été appelé à occuper, à partir du 1^{er} novembre 1922, une chaire de clinique obstétricale, devenue vacante par suite de l'admission à la retraite de M. le professeur Bar.

Né le 20 janvier 1874 à Nantes, M. Jeannin a été reçu docteur en médecine à Paris, en 1902. Ancien chef de clinique de la Faculté, agrégé d'accouchements en 1907, accoucheur des hôpitaux en 1909, il dirige actuellement le service de la Maternité de l'hôpital Tenon. Il a fait des conférences très suivies à la clinique Tarnier et à la Maternité (enseignement des élèves sages-femmes).

Dans sa thèse de doctorat, il a étudié *l'Étiologie et la pathogénie des infections puerpérales putrides* (1902), d'après une centaine de cas recueillis dans les maternités de la Charité et de Lariboisière. En 1903, avec le docteur Dubrisay, il a publié un *Précis d'accouchement* dont la sixième édition est sous presse. Avec le docteur Guéniot, il a écrit pour la Bibliothèque Gilbert-Carnot un ouvrage intitulé *Thérapeutique obstétricale*, dont la deuxième édition vient de paraître. La Pratique de l'Art des Accouchements du professeur Bar lui doit deux articles importants : *les Suites de couches pathologiques* et *le Nouveau-né normal et pathologique* (1914).

Secrétaire général de la Société d'Obstétrique de Paris et membre de la Société obstétricale de France, M. Jeannin a fait de nombreuses communications à ces sociétés; il a en outre publié divers articles dans les revues spéciales, en particulier dans les *Archives mensuelles d'obstétrique*, dont il est le rédacteur en chef. Parmi ces travaux, nous citerons spécialement

ses études sur le décollement du péritoine pelvien, le rôle physiologique et pathologique du syncytium, l'anatomie du segment inférieur de l'utérus, l'ictère grave à la fin de la grossesse, la pyélonéphrite gravidique, la grossesse gémellaire, la grossesse extra-utérine, l'éclampsie, les vomissements incoercibles, l'inversion utérine, les péritonites puerpérales, les phlébites puerpérales (rapport à la Société obstétricale, 1912), les infections mammaires, la transfusion sanguine, la technique de l'opération césarienne, la pubiotomie et la symphyséotomie, enfin sur l'hygiène, l'alimentation et la pathologie des nouveau-nés.

M. RICHAUD

Par décret du 11 juillet 1922, M. Albert Richaud a été désigné pour occuper la chaire de pharmacologie et matière médicale, à dater du 1^{er} novembre 1922, en remplacement de M. le professeur Pouchet, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Né à Aurillac le 3 mai 1863, M. Richaud est un ancien interne lauréat en pharmacie des hôpitaux de Paris. Il a été préparateur de micrographie à l'École supérieure de pharmacie et remplissait à la Faculté de Médecine les fonctions de chef des travaux pratiques de pharmacologie. Reçu agrégé en 1901, il est actuellement pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité.

Parmi ses publications, nous citerons sa thèse de doctorat en médecine : *Contribution à l'étude chimique, physiologique et thérapeutique de l'homocrésol* (1898), sa thèse de doctorat ès sciences naturelles : *Recherches physiologiques sur l'inulase et l'inuline* (Paris, 1900); et surtout son *Précis de thérapeutique et de pharmacologie* (1^{re} édition en 1908), dont la 5^e édition a paru en 1921, ouvrage classique et recherché.

M. Richaud a collaboré à un grand nombre de revues, telles que *le Journal de Pharmacie et de Chimie*, *le Bulletin de Thérapeutique*, *la Presse Médicale*, *le Journal de Physiologie et de Pathologie générale*, etc..., auxquelles il a donné des articles sur l'eau bromoformée, la toxicologie du bromoforme, la stérilisation du sérum gélatiné, les sels de calcium et la gélatine considérés comme agents de coagulation du sang, le rôle physiologique et pathologique du chlorure de sodium, le chimisme intestinal des graisses alimentaires, la teneur en calcium du muscle cardiaque, l'anaphylaxie, la glycosurie chez le vieillard, le salvarsan et le néosalvarsan, les parasitocides, le « titrage physiologique » de quelques médicaments d'origine végétale, l'action de l'ouabaïne et de la strophantine sur la sécrétion salivaire, le polymorphisme des cristaux de cholestérine, et tout récemment sur le pouvoir hypotenseur comparé de l'adrénaline racémique et de l'adrénaline gauche.

M. CLAUDE

Par décret du 21 février 1922, M. Henri Claude a été nommé, à partir du 1^{er} avril 1922, professeur de clinique des maladies mentales, en remplacement de M. le professeur Dupré, décédé.

Né à Paris le 31 mars 1869, M. Claude a été l'élève des professeurs Bouchard et Raymond. Ancien interne médaille d'or des hôpitaux (1896), il a été reçu docteur en médecine en 1897 et médecin des hôpitaux en 1901, agrégé à la Faculté au concours de 1903. Lauréat de l'Académie de Médecine et de l'Institut (Académie des Sciences, 1901), il est membre des Sociétés de Neurologie (ancien président), de psychiatrie, de médecine légale, de biologie. Expert près les tribunaux depuis 1908 pour les maladies nerveuses et mentales, il fut pendant la guerre médecin chef des centres neuro-psychiatriques de la huitième région.

Ses premiers travaux ont été consacrés à la pathologie expérimentale et à l'anatomie pathologique. Dans sa thèse *Sur les lésions du foie et des reins déterminées par certaines toxines* (1897), il a recherché l'action des produits toxiques microbiens sur ces organes. En 1900, il publiait une étude sur *le Cancer et la Tuberculose*, puis une série de mémoires (en collaboration avec Balthazard) sur *la Cryoscopie des urines*; en 1902 sur *la Tuberculose expérimentale* et sur *la Chlorurie alimentaire expérimentale dans les néphrites*. Chargé d'un cours complémentaire à la Salpêtrière, il se spécialisa dans le domaine de la neuro-psychiatrie et aborda en même temps les grands problèmes de l'endocrinologie.

Parmi ses publications didactiques, mentionnons ses articles *Pathologie de l'isthme de l'encéphale* et *Pathologie des méninges rachidiennes* dans le *Traité de médecine* de Brouardel et Gilbert, *Maladies du cervelet et de l'isthme de l'encéphale* (1922) dans le *Nouveau Traité* de Gilbert et Carnot; son *Précis de pathologie générale* (en collaboration avec J. Camus); les chapitres *Maladies du foie et des reins* du *Précis de pathologie interne* (édité par Steinheil); l'article *Troubles névropathiques* du *Traité de chirurgie orthopédique* (Masson, éditeur); un travail sur les *Syndromes pluri-glandulaires* (en collaboration avec Baudouin) dans le nouveau *Traité de médecine* de Roger, Widal et Teissier. Son ouvrage sur *la Séméiologie réelle des sections totales des nerfs mixtes périphériques* (en collaboration avec S. Chauvet, 1911) rend toujours des services dans l'étude des blessures de guerre. Récemment, enfin, il a publié un important *Précis des maladies du système nerveux*, dans la collection Gilbert-Fournier (1922).

Signalons encore ses études sur les rapports des glandes endocrines avec les affections nerveuses, sur les méningites séreuses, l'épilepsie, l'hystérie, le rôle de l'émotion dans les psychonévroses, la démence précoce et sénile, l'hypertension intracrânienne, les tumeurs cérébrales, l'encé-

phalite épidémique, l'atrophie croisée du cervelet, les tumeurs de la protubérance, la commotion médullaire, etc..., et de nombreux articles dans l'*Encéphale* dont il dirige la publication. Ces travaux lui ont assuré une grande réputation comme neuro-psychiatre.

M. BAR

Par décret du 10 juin 1922, M. le professeur Bar a été admis à la retraite et nommé professeur honoraire à dater du 1^{er} novembre 1922.

Né le 3 novembre 1853, à Paris, M. Bar avait été reçu docteur en médecine en 1881. Accoucheur des hôpitaux en 1883, agrégé de la Faculté en 1889, il fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1907; la même année il était nommé professeur de clinique obstétricale en remplacement du professeur Budin. Membre fondateur de la Société obstétricale de France, il a présidé en 1907 la Société d'obstétrique de Paris. Il avait organisé la Maternité de l'hôpital Saint-Antoine qu'il a décrite dans une publication parue en 1900. Les titres et travaux scientifiques de M. le professeur Bar ont été énumérés dans le Rapport sur la situation de la Faculté de Médecine à la fin de l'année scolaire 1906-1907.

Parmi ses travaux, nous rappellerons sa thèse de doctorat : *Recherches pour servir à l'histoire de l'hydramnios; pathogénie* (1881); ses thèses d'agrégation sur les *Méthodes antiseptiques en obstétrique* (1883) et le *Cancer utérin pendant la grossesse et l'accouchement* (1886); l'article *Eclampsie* dans le *Traité de l'art des accouchements* de Tarnier, Chantreuil et Budin (1898); les ouvrages intitulés : *Notes d'obstétrique* (1889); *Recherches expérimentales et cliniques pour servir à l'histoire de l'embryotomie céphalique* (1889); *Leçons de pathologie obstétricale* (2 vol., 1900-1907); la *Pratique de l'art des accouchements* (2 vol., 1907), en collaboration avec Brindeau, Chambrelent, etc...; les éditions françaises de l'*Atlas d'anatomie obstétricale* de Carbonelli et du *Traité de gynécologie opératoire* de Hegar et Kalttenbach (1885).

Rédacteur en chef de l'*Obstétrique*, il a en outre collaboré à un grand nombre de revues périodiques, auxquelles il a donné des articles sur les sujets les plus variés, notamment sur l'opération césarienne, la basiotripsie, la symphyséotomie, l'éclampsie puerpérale, la nutrition pendant la grossesse, l'aponévrose génitale postérieure, les modifications des diamètres pelviens dans les diverses positions de la femme, la grossesse angulaire, la grossesse interstitielle, la pyélite de la grossesse, l'albuminurie gravidique, le sang pendant la grossesse, la sérothérapie de l'infection puerpérale, la toxicité du sang chez les éclampsiques, la tuberculose et la grossesse, la grippe et la puerpéralité, la stomatite des nouveau-nés,

la gémellité, les rétrécissements du bassin, la dystocie par kystes hydatiques du bassin, l'accouchement prématuré artificiel, les anomalies du cordon ombilical, les rayons de Röntgen (applications aux sciences médicales), le rythme de la respiration pendant la grossesse et l'accouchement.

M. POUCHET

Par décret du 10 juin 1922, M. le professeur Gabriel Pouchet a été admis à la retraite et nommé professeur honoraire à dater du 1^{er} novembre 1922.

Né à Paris le 11 août 1831, M. Pouchet a été reçu docteur en médecine en 1880. Devenu agrégé à la Faculté en 1883, il fut désigné pour occuper la chaire de pharmacologie le 29 mars 1892, en remplacement du professeur Regnaud. Expert près les tribunaux (1882), membre de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle (1883), de la Société de Médecine légale (1885), il a été nommé directeur du Laboratoire du Comité consultatif d'Hygiène publique de France en 1889. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1897, il était assesseur du doyen de la Faculté depuis 1908. Ses titres et travaux scientifiques ont été mentionnés dans le Rapport présenté sur la situation de la Faculté de Médecine à la fin de l'année scolaire 1891-1892.

Citons parmi ses publications sa thèse de doctorat en médecine : *Contribution à l'étude des matières extractives de l'urine* (1880), ses thèses d'agrégation de chimie et de pharmacologie sur les *Transformations des matières albuminoïdes dans l'économie* (1880) et sur les *Propriétés générales des aldéhydes* (1883); un *Traité de médecine légale, de jurisprudence médicale et de toxicologie* (en collaboration avec Legrand du Saulle et Berryer, 1885); ses *Leçons de pharmacodynamie et de matière médicale* (3 séries, 1900-1905); un *Précis de pharmacologie et de matière médicale* (1907); un *Memento de pharmacodynamie* (1910); un *Aide-Mémoire de thérapeutique* (avec Debove et Sallard, 1908); un Rapport au Congrès international d'Hygiène de 1889 sur les *Accidents causés par les substances alimentaires contenant des alcaloïdes toxiques*; les articles *Empoisonnements, Poisons, Ptomaines, Toxicologie* du Dictionnaire encyclopédique de Dechambre; divers mémoires de chimie biologique, de toxicologie, d'hygiène, etc..., en particulier sur l'action de l'acide nitrique sur la paraffine (1874); les méthodes d'analyse des produits industriels (1874-1877), le rôle des ptomaines et des leucomaines en pathologie (1886), la sérothérapie (1897), l'iode et les iodiques (1906), les procédés d'épuration et de stérilisation des eaux de boisson (1891), les examens bactériologiques des eaux minérales de Vichy (1894 et 1901).

On lui doit également un grand nombre de rapports insérés dans le Recueil des travaux du Comité consultatif d'Hygiène, ainsi que des comptes

rendus d'expertises médico-légales (intoxications par l'arsenic, l'atropine, l'oxyde de carbone) et d'analyses d'eaux minérales (*Bulletins de l'Académie de Médecine*).

M. le professeur Pouchet avait réalisé une réorganisation générale de l'enseignement pharmacologique à la Faculté de Médecine; il considérait à juste titre cette étude, appuyée sur l'expérimentation physiologique, comme une introduction rationnelle à celle de la thérapeutique.

M. DUPRÉ, *professeur décédé*.

M. le professeur Ernest Dupré, décédé à Deauville le 2 septembre 1921, avait été appelé à occuper la chaire de clinique des maladies mentales le 1^{er} novembre 1918, en remplacement de M. le professeur Gilbert Ballet.

Né à Marseille le 7 mars 1862, il fit de brillantes études à Paris et fut reçu docteur en médecine en 1891. Professeur agrégé à la Faculté en 1898, médecin des hôpitaux et expert aux tribunaux en 1899, il devint médecin-chef de l'infirmerie spéciale près la Préfecture de Police en 1905, et il fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1918.

Le professeur Dupré s'était d'abord consacré à des études de médecine générale. Sa thèse de doctorat sur les *Infections biliaires* (1891) est restée classique; les recherches ultérieures ont confirmé ses observations sur le microbisme latent des voies biliaires et l'infection du cholédoque. Sa contribution aux grands traités de médecine en cours de publication a été très importante; rappelons ses articles sur les infections salivaires, les angines aiguës, la débilité motrice, les péritonites.

Ses recherches s'orientèrent bientôt vers la neurologie et surtout vers la psychiatrie où il s'affirma comme le chef incontesté de l'école française contemporaine. Il se passionna dans ce domaine, auquel il donna le résultat de ses observations cliniques. Son œuvre est caractérisée par une grande clarté d'exposition, une finesse d'observation remarquable, une largeur de conception merveilleuse.

En 1894, il présenta au Congrès de Lyon un important mémoire sur le *Méningisme*, où il montrait la fréquence des réactions méningées dans les infections, en dehors de toute altération anatomique reconnaissable. En 1897, il rédigea les leçons de Thoinot sur les *Attentats aux mœurs et les perversions du sens génital*. Sa profonde érudition se révèle dans le chapitre des *Psychopathies organiques*, qu'il écrivit pour le *Traité de pathologie mentale* de Ballet, et où il étudie les relations des syndromes psychiatriques avec les lésions anatomiques de l'encéphale. Citons encore ses études sur les polynévrites, la paralysie générale, le délire onirique, le puérilisme mental, la psychologie de l'hystérie, les déséquilibres constitutionnels du système nerveux, les cénesthopathies, et surtout sur la pathologie de l'émotion et de l'imagination.

En médecine légale, il a publié des mémoires de grande valeur, tels que *les auto-accusateurs au point de vue médico-légal* (1902), *la Mythomanie* (1905), *l'Hypnotisme devant la loi* (1900), des études intéressantes sur la valeur des témoignages, les empoisonneurs, les persécutés-persécuteurs, les auto-mutilateurs, les mendiants thésauriseurs, les perversions instinctives, la constitution émotive, les délires d'imagination, les délires d'interprétation. Quelques-uns de ses rapports médico-légaux (affaires Ullmo, Soleilland, etc...) sont encore des modèles du genre.

Ses conférences au Palais de Justice et à la Faculté de Droit étaient très suivies. Durant la guerre il fut chargé, à l'hôpital du Val-de-Grâce, du triage des psychopathes militaires. En 1920, il présida le Congrès de Strasbourg et il y exposa la question de *l'Interpsychologie dans les affections mentales*. Signalons enfin son article sur *l'Anthropologie psychique* dans le *Traité d'hygiène* de Brouardel et Mosny, son ouvrage sur *le Langage musical* (en collaboration avec le Dr Nathan, 1911), et une étude sur *la Folie de Charles VI*, insérée dans *La Revue des Deux Mondes* (1911).

Le professeur Dupré s'était acquis, par son attrayant enseignement, son talent de clinicien et la variété de ses publications, une réputation universelle. Sa disparition prématurée a été vivement ressentie par le monde savant.

1.040 étudiants sont entrés à la Faculté :

			Hommes : 572	629		
Élèves docteurs . . .	{ Français . . .	{ Femmes : 57		777	1.040	
		{ Hommes : 132	148			
	{ Femmes : 16					
Élèves chirurgiens- dentistes	{ Français . . .	{ Hommes : 115	180	202		
		{ Femmes : 65				
	{ Français . . .	{ Hommes : 20	22	54		
{ Femmes : 2						
Élèves sages-femmes.		Françaises : 53				
		Étrangères : 1				
Transformation du diplôme de deuxième classe en diplôme nouveau régime			7	7		

383 ont pris la première inscription.

58 élèves ont obtenu une équivalence d'études.

2 docteurs de l'Université ont été autorisés à postuler le diplôme d'État.

Voici, au point de vue des titres universitaires, la situation des 777 élèves qui sont entrés à la Faculté en vue d'obtenir le diplôme de docteur en médecine :

DIPLOME D'ÉTAT FRANÇAIS

394 titulaires du P. C. N. sont, en outre, pourvus d'un des baccalauréats suivants :

Baccalauréat classique de l'Enseignement secondaire (Let. Phil.)		6
Série A Philosophie		130
Série A Mathématiques		1
Série B Philosophie		175
Série B Mathématiques		2
Série C Philosophie		92
Série C Mathématiques		64
Série D Philosophie		54
Série D Mathématiques		50
Pharmaciens dispensés du P. C. N.		1
Titulaires du baccalauréat ayant obtenu l'équivalence du P. C. N.		2
Titulaires du P. C. N. dispensés du baccalauréat		4
Titulaires du P. C. N. ayant obtenu l'équivalence du baccalauréat		2

15 titulaires du S. P. C. N. sont, en outre, pourvus d'un des baccalauréats suivants :

Série A Philosophie	2
Série B Philosophie	1
Série D Philosophie	2
Série A Mathématiques	1
Série C Mathématiques	5
Série D Mathématiques	4

DIPLOME UNIVERSITAIRE

Titulaires du P. C. N. ayant obtenu dispense du baccalauréat (mathématiques)	18
Titulaires du P. C. N. ayant obtenu dispense du baccalauréat (philosophie)	6
Titulaires du P. C. N. ayant obtenu l'équivalence du baccalauréat	34
Ayant obtenu l'équivalence du P. C. N. et du baccalauréat	47
Ayant été dispensés du P. C. et baccalauréat	11
Titulaires du baccalauréat dispensés du P. C. N.	1
Titulaires du P. C. N. et ayant baccalauréat serbe	3

330 étudiants sont venus des Facultés et Écoles des départements.

4 étudiants sont venus de la Faculté de Beyrouth.

418 des Facultés	Montpellier	30
	Bordeaux	18
	Toulouse	15
	Lyon	14
	Lille	11
	Nancy	7
	Strasbourg	5
	Alger	18

106 des Écoles de plein exercice	Nantes	48
	Rennes	31
	Marseille	27

102 des Écoles préparatoires	Angers	9
	Amiens	4
	Besançon	7
	Caen	16
	Clermont	26
	Dijon	10
	Grenoble	6
	Limoges	7
	Rouen	17
	Tours	2
	Poitiers	8

Ont quitté la Faculté :

Ont été reçus	Docteurs	État	439	} 466
		Universitaire	27	
	Chirurgiens-dentistes		230	
	Sages-femmes		37	

Ont quitté la Faculté pour passer dans une autre École, Faculté ou Mater- nité	{	Docteurs . {	État	60
			Universitaire .	17
		Chirurgiens-dentistes		17
		Sages-femmes		2
Ont renoncé aux études	{	Docteurs . {	État	2
			Universitaire .	5
		Chirurgiens-dentistes		1
		Sages-femmes		46
Décédés				5

En résumé 1.040 élèves sont entrés à la Faculté.

875 l'ont quittée.

466 ont été reçus docteurs.

Français	{		Hommes .	387
			Femmes .	30
Étrangers . . {	{	Diplôme d'État	Hommes .	21
			Femmes .	1
	{	Diplôme universitaire . . .	Hommes .	22
			Femmes .	5

229 ont été reçus chirurgiens-dentistes :

Français	{	Hommes . . .	167
		Femmes . . .	50
Étrangers	{	Hommes . . .	11
		Femmes . . .	1

EXAMENS

DOCTORAT

1^o Ancien régime.

	Ajournés	Reçus	Totaux
1 ^{er} examen	75	17	92
2 ^e examen	166	182	328
3 ^e examen . . {	163	331	494
4 ^e examen	109	353	462
5 ^e examen . . {	111	400	511
Thèse	94	398	492
	13	396	409
Totaux	731	2,508	3,239

2° Nouveau régime.

	Ajournés	Reçus	Totaux
1 ^{er} examen de fin d'année	179	303	482
2 ^e examen —	310	358	668
3 ^e examen —	261	318	579
4 ^e examen —	72	215	287
5 ^e examen —	14	108	122
1 ^{er} examen de clinique	3	51	54
2 ^e examen —	3	60	63
3 ^e examen —	3	48	51
Thèses	»	7	7
TOTAUX	845	1.468	2.313

CHIRURGIENS-DENTISTES

1° Ancien régime.

	Ajournés	Reçus	Totaux
1 ^{er} examen	2	»	2
2 ^e examen	»	1	1
3 ^e examen	1	2	3
TOTAUX	3	3	6

2° Nouveau régime.

Validation de stage. .	Inscrits. . .	395
	Admis. . .	106
	Ajournés. .	289

	Ajournés	Reçus	Totaux
1 ^{er} examen de fin d'année	48	296	244
2 ^e examen de fin d'année	32	193	225
3 ^e examen de fin d'année. {	1 ^{re} partie .	24	263
	2 ^e partie .	45	232
TOTAUX	149	884	1.033

SAGES-FEMMES

1^o Deuxième classe.

	Ajournées	Reçues	Totaux
1 ^{er} examen.	»	3	3
2 ^e examen.	»	3	3
TOTAUX.	»	6	6

2^o Nouveau régime.

	Ajournées	Reçues	Totaux
1 ^{er} examen.	3	16	19
2 ^e examen.	2	35	37
TOTAUX.	5	51	56

BIBLIOTHÈQUE

1921-1922

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le service de la Bibliothèque a continué à fonctionner avec une grande régularité au cours de l'année scolaire écoulée. Son activité s'est surtout manifestée, comme les années précédentes, durant le semestre d'hiver. Néanmoins le relevé statistique dénote un léger fléchissement dans le nombre des travailleurs qui ont fréquenté nos salles de lecture. Cette diminution a été constatée en particulier aux séances du soir du deuxième semestre.

Le mouvement général ne s'est d'ailleurs pas ralenti, et le nombre des volumes communiqués sur place s'est élevé à plus de 108.000, sans tenir compte des ouvrages faisant partie de collections que nos habitués peuvent consulter librement.

Le service des prêts a été très actif; il a donné toute satisfaction sans entraîner d'abus. Il a porté cette année sur 2.894 volumes, auxquels il convient d'ajouter 142 volumes prêtés à des bibliothèques universitaires de province. Les ouvrages empruntés ont été rapportés dans les délais normaux; aucune observation n'a été présentée à cet égard.

Le personnel s'est acquitté de ses fonctions avec tout le zèle et le dévouement désirables. Sa tâche est toujours considérable en raison de l'importance et du caractère spécial de notre service. Il est numériquement insuffisant pour accomplir avec tout le soin nécessaire le travail qui lui incombe. Un emploi de bibliothécaire est demeuré vacant; la nomination d'un titulaire, toujours en suspens, serait bien accueillie. Rappelons que nos bibliothécaires sont fréquemment appelés à assister les lecteurs embarrassés par des recherches délicates et peu habitués au maniement de nos répertoires qu'ils ne connaissent généralement pas assez.

Les travaux de cataloguement ont été poursuivis normalement; les registres et l'inventaire sont tenus régulièrement à jour. Le classement des périodiques, la révision des fiches anciennes, le recensement des doubles ont fait l'objet de nos préoccupations et ont déterminé quelques remaniements nécessaires.

La situation matérielle de la Bibliothèque aurait grand besoin d'être améliorée en vue de répondre aux desiderata formulés par notre public. L'insuffisance de nos ressources, signalée à maintes reprises déjà, ne permet guère de donner satisfaction aux réclamations les plus justifiées.

Les ouvrages scientifiques se multiplient, tant en France qu'à l'étranger, avec rapidité; les revues périodiques surgissent chaque jour en plus grand nombre. Le prix de ces publications s'est élevé dans de fortes proportions, et nos modestes crédits, trop faibles déjà avant la guerre, sont restés stationnaires.

Les conséquences de notre pénurie budgétaire sont lamentables. Nos acquisitions s'en ressentent de la manière la plus fâcheuse; elles sont forcément restreintes. Certaines collections n'ont plus été continuées, malgré leur valeur scientifique; de grosses lacunes subsistent qui seront difficilement comblées. En dehors des manuels classiques, dont l'unique exemplaire, vivement disputé par nos étudiants, est bientôt complètement maculé, et à part les traités didactiques indispensables, il n'est plus possible d'acheter toutes les publications médicales qui devraient figurer sur nos rayons. Les travaux importants s'épuisent d'ailleurs rapidement; même en des circonstances plus favorables, ils ne pourront se retrouver que par le hasard des occasions. En ce qui concerne les périodiques, toujours très demandés, nous sommes acculés à n'envisager bien souvent que des suppressions déplorables, bien rarement compensées par des abonnements nouveaux.

Un relèvement notable des crédits alloués à la bibliothèque s'impose si l'on veut conserver à celle-ci le rang éminent qu'elle a occupé jusqu'à ce jour parmi les grandes bibliothèques médicales et lui assurer la considération dont elle jouit encore dans le monde entier. Sans doute, son fonds ancien est des plus riches; on ne pourrait en dire autant de ses accroissements modernes pour lesquels elle se laisse distancer depuis

plusieurs années, malgré nos efforts pour la maintenir constamment au courant des progrès de la science médicale. Les travailleurs perdent un temps précieux à faire des recherches dont ils ne peuvent tirer profit; ils réclament souvent en vain des documents récents dont la place était indiquée parmi nos collections; ils se découragent en présence des lacunes qui s'accumulent chaque année et n'ont même pas l'espoir de trouver les publications qui nous font défaut dans d'autres dépôts plus généraux ou moins complets encore.

Les libéralités de nos donateurs ne peuvent remédier à cette situation que dans une bien faible mesure. Les ouvrages ou les collections acquis par cette voie rendent des services, mais ils sont trop souvent incomplets ou bien font double emploi. Les thèses en constituent d'ailleurs la majeure partie. Au surplus, la suppression de certains échanges internationaux a réduit pour nous une source assez importante de revenus.

Le maintien de nos ouvrages en bon état de conservation souffre à son tour de l'insuffisance budgétaire. Les réparations ne peuvent plus être effectuées en temps utile; cette observation s'applique en particulier aux ouvrages fréquemment demandés, tels que les classiques, dont l'utilisation est éphémère en raison de leur prompt détérioration. Les économies sur ce chapitre sont fatalement dispendieuses et contraires à une bonne organisation. Les fascicules non reliés perdent facilement leurs pages; ils s'abiment, risquent de s'égarer, déparent les collections avant de les dépareiller.

Acquisitions, abonnements, reliures nécessitent des dépenses auxquelles on ne peut se soustraire sans porter préjudice au bon fonctionnement du service d'une grande bibliothèque. Notre établissement a parfois été considéré comme le premier des laboratoires de la Faculté; il importe qu'il ne soit pas sacrifié et qu'on lui accorde les subsides nécessaires à son développement normal. Nous devons l'empêcher de déchoir; nous espérons fermement que notre cri de détresse sera entendu.

II. — STATISTIQUE.

A. — Nombre de lecteurs ayant fréquenté la bibliothèque.	85.782
B. — Nombre total de volumes communiqués sur place .	108.345
C. — Nombre de volumes prêtés à l'extérieur à 372 emprunteurs différents	2.894
D. — Nombre de volumes prêtés à des Facultés de province.	142

III. — DONS ET DÉSIGNATION DES DONATEURS.

1 ^o Faculté de Médecine de Paris (thèses de doctorat 1921-1922)	457
--	-----

2° *Universités de France et de l'étranger :*

Thèses de la Faculté de pharmacie de Paris	2
Thèses et écrits académiques des Facultés de médecine et de pharmacie de province.	1.022
Thèses et écrits académiques des Universités étrangères. .	1.224

3° *Ministère de l'Instruction publique :*

Ouvrages, brochures et publications périodiques (évalués en volumes).	15
--	----

4° *Autres établissements français et étrangers :*

Ministères de la Guerre, de l'Hygiène, de la Marine, des Colonies, Préfecture de la Seine, Préfecture de Police, Ville de Paris, Administration générale de l'Assistance publique, Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française; Académie des Sciences, Académie de Médecine, Instituts Pasteur d'Algérie et de Tunisie; Universités de Besançon, de Bordeaux; Société des Nations, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (Genève); Société internationale de Chirurgie; Congrès sud-américain de Dermatologie, Association médicale mutuelle de la Seine, Association France-Pologne, Société anatomique, Société de Chirurgie de Paris, Société médicale des Hôpitaux de Paris, Société de Médecine de Paris, Société française d'Électrothérapie, Société de Médecine de Saint-Luc, Société d'Histoire de la Pharmacie, Société d'Anthropologie de Lyon, Comité national de Défense contre la tuberculose, Fédération des Étudiants en Médecine de Paris, Concours médical; Sociétés des Sciences médicales de la Côte-d'Or, de Gannat, de Montpellier, de Tunis; Société de Médecine militaire française; Ministère de la Guerre des États-Unis, Offices de l'Hygiène publique des États-Unis et du Michigan, Ministère des Mines du Canada, Ministère de l'Hygiène de la République Argentine; Universités de Gand, de Lund, de Padoue, de Vienne, de Lisbonne, de Washington, de Princetown, de Pennsylvanie (Philadelphie), de Minnesota, de Michigan, de Mexico; Université Cornell (New-York), Université Johns Hopkins (Baltimore); Facultés de Médecine de Porto, Rio-de-Janeiro; Porto-Alegre; Institut d'Anatomie de la Faculté de Médecine de Lisbonne, Institut neurologique de l'Hôpital de New-York; Collèges de Médecine de Chicago, de l'Université de Tokyo, de l'Université Tohoku (Sendai); École de Médecine de Keijo; Collège royal des Médecins d'Irlande, Collège des Médecins de Philadelphie; Académie de Chirurgie de Philadelphie; Association médicale britannique, Association des Médecins

américains; Associations neurologique et urologique américaines; Société royale de Dublin, Société médicale finnoise « Duodecim », Sociétés médicales de Christiania et de Montevideo; Société du Lying-in Hospital de New-York, Eugenics Record Office (Long Island), Institut Rockefeller, Fondations G.-W. Hooper et Burke (New-York), Institut Rizzoli, Institut Oswaldo Cruz (Rio-de-Janciro), Hôpital Johns Hopkins (Baltimore), Hôpital Peter Bent (Boston), Hôpital gynécologique de l'État de New-York, Institut hahnemannien du Brésil, Sanatorium Édouard VII (Midhurst), Episcopal Hospital (Philadelphie), Lane medical Library (San-Francisco). (en volumes).

985

5° *Dans particuliers* : MM. Achard, Aloncle, Arismendi, Arnette, Azoulay, Babonneix, Baillière, L.-F. Barker, A. Bassler, E. Bérillon, E. Bernard, Berteaux, Bézançon, Billon, Aug. Broca, Bultingaire, Cabanès, Callet, Carbonell, Carnot, Carrea, M^{me} Cassou, MM. L. Cerf, Challamel, Chauffard, Chavanne, Claude, Colombani, Conos, Daland, Darras, Desage, Destouches, Dobiél, Dorveaux, Dubreuil-Chambardel, Ewing, Farrera, J.-L. Faure, de Féris, J.-S. Fernandez, Fiessinger, L. Frankel, Gosset, Guerguy, L. Hahn, Hamonic, F. Heim, Holmes, Ch. Janet, Jayle, Jorge, Jürgensen, O. Kahn, E. Kellogg, Krause, M. Labbé, Langlois, de Laperonne, Lasnier, H. Leclerc, R. Le Conte, Le Dentu, F. Legueu, Le Soudier, Leşourd, Leven, J.-W. Loos, Lucas-Championnière, G. Luys, A. Mac-Donald, Masson, Mauran, Medakovitch, Montoya y Florez, Montpellier, Munez Ochoa, Murray, Netter, Nicolesco, Nobécourt, L. de Nussac, L. Picard, Pires de Lima, G. Portmann, B. Rasch, F. Regnault, Ch. Richet, Rivière, H. Roger, Rolleston, Roucayrol, A. Saint-Cène, Em. Sergent, W. Sharpe, J. Solis Cohen, A. Sorel, C.-W. Strobell, J. Taskin, Thibierge, Tiffeneau, P. Trisca, A. Vilar, H.-P. Ward, E. Wickersheimer, Witkowski, Zaborowski.

835

6° *Nombre de publications périodiques servies gratuitement* (mais parfois irrégulièrement).

170

FACULTÉ DES SCIENCES

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922

RAPPORT DU DOYEN

MONSIEUR LE RECTEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation et les travaux de la Faculté des Sciences au cours de l'année scolaire 1921-1922. Comme à l'ordinaire, il comprend quatre parties :

- 1° *Modifications survenues dans le personnel enseignant;*
- 2° *Enseignement et recherches;*
- 3° *Legs, subventions et dons;*
- 4° *Statistique des étudiants et des examens.*

1° PERSONNEL ENSEIGNANT

D'assez nombreuses modifications se sont produites au cours de l'année parmi le personnel enseignant; elles ont eu comme points de départ les décès de MM. Matruchot et Lippmann et la nomination au Collège de France de M. Lebesgue.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

M. Lebesgue, titulaire de la chaire des *Applications de l'Analyse à la Géométrie*, a quitté la Faculté pour succéder au Collège de France à M. Humbert, décédé.

M. Drach, professeur de *Mathématiques générales*, a remplacé M. Lebesgue dans la chaire que celui-ci laissait libre (1^{er} décembre 1921); M. Drach appartient à notre Faculté depuis 1913; il y a été successivement chargé de cours, puis professeur de mathématiques générales (1920).

M. Montel, chargé de cours à notre Faculté en 1911, puis maître de conférences (1920) a été nommé professeur de *Mathématiques générales*, en remplacement de M. Drach (février 1922).

M. Julia, chargé de conférences, puis chargé de cours (1920), a été nommé maître de conférences, en remplacement de M. Montel (février 1922).

Enfin, M. Denjoy, professeur à l'Université de Strasbourg, en mission à La Haye, a été appelé à remplacer M. Julia en qualité de chargé de cours.

Par suite du congé de M. Painlevé, professeur de *Mécanique analytique et Mécanique céleste*, cet enseignement est assuré par M. Cartan, professeur de Mécanique rationnelle; M. Montel a remplacé M. Cartan dans sa chaire et l'enseignement de mathématiques générales a été confié à M. Denjoy.

SCIENCES PHYSIQUES.

Le décès de M. Lippmann en juillet 1921 laissait libre la chaire de Physique qu'il a si longtemps et si brillamment occupée; sa succession a été attribuée (1^{er} décembre 1921) à M. Cotton qui était titulaire de la chaire de *Physique théorique et Physique céleste*.

M. Leduc, professeur sans chaire, a été appelé à succéder comme titulaire à M. Cotton dans la chaire que celui-ci abandonnait.

M. Sagnac, professeur sans chaire, a été chargé d'assurer l'enseignement correspondant à cette chaire comme il en était déjà chargé auparavant.

Enfin, M. Eug. Bloch, docteur ès sciences, professeur au Lycée Saint-Louis, a été nommé maître de conférences de Physique, en remplacement de M. Leduc, et chargé de l'enseignement de la Physique à l'École Normale supérieure.

Par suite du rattachement à la Faculté des Sciences de Paris de l'Institut de Physique du Globe, le directeur de cet Institut, M. Maurain a été nommé professeur de *Physique du Globe* et M. Dongier, météorologiste, a été nommé maître de conférences.

M. Debierne, chef des travaux de Physique générale et Radioactivité, a été nommé maître de conférences; cette maîtrise de conférences a pu être créée avec les fonds laissés libres par l'emploi supprimé de chargé de cours d'Histologie et un complément généreusement mis à la disposition de l'Université par M. Otto Kahn.

M. Janet, professeur de Physique, chargé de l'enseignement du P. C. N., a été nommé professeur d'*Electrotechnique*; cette nouvelle chaire résulte d'une transformation de celle qu'occupait précédemment M. Janet.

Pour assurer l'enseignement de la Physique au P. C. N., il a été créé une maîtrise de conférences, à laquelle a été appelé M. H. Bénard, professeur de Physique à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

La chaire de Botanique occupée par M. Matruchot, décédé en juillet 1921, a été transformée en une chaire de *Théories chimiques*; M. Lespieau, professeur sans chaire, a été nommé professeur titulaire.

SCIENCES NATURELLES.

La maîtrise de conférences de Chimie, précédemment occupée par M. Lespieau, nommé professeur titulaire, a été transformée en maîtrise de conférences de Botanique.

M. *Blaringhem*, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, a été nommé dans cette nouvelle maîtrise de conférences et chargé de l'enseignement de la Botanique à l'École Normale supérieure.

M. Pruvot, professeur d'*Anatomie et Physique comparées*, a été au cours de cette année scolaire atteint par la limite d'âge; il faisait partie de notre Faculté depuis 1882 où il fut préparateur, puis maître de conférences; après avoir enseigné la Zoologie à la Faculté des Sciences de Grenoble (1892-1898) il est revenu à notre Faculté où il fut successivement chargé de cours, professeur adjoint (1907), puis professeur (1910).

Directeur du Laboratoire de Banyuls depuis 1900, il a rendu à la Faculté trop de services pour que celle-ci ne manifestât pas le désir de se l'attacher par les liens de l'honorariat qui lui a été conféré par un décret en date du 10 juin 1922.

MODIFICATIONS APPORTÉES DANS LE TITRE DE DIFFÉRENTES CHAIRES.

En vue de différencier certaines chaires portant jusqu'ici la même désignation bien que correspondant en fait à des enseignements différents, la Faculté a proposé et obtenu les modifications suivantes :

La chaire de *Calcul différentiel et Calcul intégral* (M. Vessiot) porte désormais le titre de *Théorie des groupes et Calcul des variations*.

La chaire de Physique (M. Cotton) devient une chaire de *Physique générale*, celle de M^{me} Curie s'appellera désormais chaire de *Physique générale et Radioactivité*.

L'ancienne dénomination de Chimie s'appliquant aux deux chaires actuellement occupées par MM. Le Chatelier et Urbain, deviennent respectivement des chaires de *Chimie générale* et de *Chimie minérale*.

Les deux chaires de Zoologie, Anatomie et Physiologie comparées portent désormais le titre de *Zoologie* (M. Pérez) et celui d'*Anatomie et Physiologie comparées* (N...).

PROFESSEURS SANS CHAIRE.

MM. *Auger*, *Guichard* et *Guillet* ont été nommés professeurs sans chaire par décret du 20 avril 1922.

II. — ENSEIGNEMENT ET RECHERCHES — CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le nombre des certificats d'études supérieures que délivre la Faculté s'est augmenté cette année d'une unité par la création d'un vingt-septième certificat, celui de *Technique aéronautique*, destiné à donner une sanction recherchée en particulier par les étudiants étrangers, aux études correspondant à la chaire d'aviation; des travaux pratiques compléteront l'enseignement oral. La multiplicité croissante des certificats ne présente que des avantages en ce qui concerne les études d'ordre un peu spécial, mais elle amène à penser qu'il y aurait lieu d'établir une distinction plus tranchée que celle qui existe actuellement entre les certificats qui correspondent à la licence d'enseignement et ceux qui ne rentrent pas dans cette catégorie; il conviendrait peut-être, par exemple, de supprimer le titre de licencié acquis actuellement par la combinaison de trois certificats quelconques.

La Faculté est également convaincue qu'à la liberté qui existe jusqu'ici dans la nature et l'ordre des certificats conduisant à la licence d'enseignement il y aurait lieu de substituer une réglementation; la chose s'impose en particulier pour la plupart de nos étudiants qui se destinent aux études de chimie et de biologie et qui possèdent pour tout bagage les notions élémentaires acquises au lycée; il existe actuellement à la Faculté deux enseignements, celui du S. P. C. N. et celui de l'M. P. C. qui constituent la meilleure des préparations aux études conduisant aux recherches de sciences naturelles et de chimie; mais dans l'état actuel les étudiants pensent, à tort d'ailleurs, qu'ils perdraient leur temps à recevoir un enseignement préparatoire, ne leur conférant aucun diplôme requis pour la licence. Si l'on instituait dans les Facultés des Sciences un véritable baccalauréat, qui existe dans les Facultés de Droit, on faciliterait dans une grande mesure leurs études ultérieures et on rendrait celles-ci plus coordonnées et plus fructueuses.

COURS LIBRES

Au cours de cette année il a été autorisé trois cours libres.

M. *Bohn* a fait une série de leçons sur le Déterminisme des phénomènes de la vie.

M. *Bosler* a traité des Étoiles et des Nébuleuses.

M. *Potron* a étudié la théorie des groupes finis.

PROFESSEURS ÉTRANGERS AGRÉÉS A LA FACULTÉ

M. W. H. Hobbs, Professeur à l'Université de Michigan, a fait à la Faculté une conférence (conférence Louis Liard) sur « les guirlandes insulaires du Pacifique et la formation des montagnes. »

M. Sv. Arrhenius, le savant professeur de Stockholm, a fait une série de leçons portant sur les sujets suivants :

- 1^o Travail maximum.
- 2^o Dissociation des Electrolytes forts.
- 3^o Théorie de Ghosh.
- 4^o Sources d'énergie du monde.

La Faculté des Sciences de Paris remercie à nouveau nos deux collègues de leur heureuse collaboration.

DÉLÉGATIONS — ENSEIGNEMENTS A L'ÉTRANGER

M. Borel, assesseur, a fait une série de conférences à l'Université de Rome, a représenté la France aux fêtes de l'Université de Padoue et a été délégué au centenaire de l'Indépendance du Brésil.

M. Drach a été délégué comme président de la Commission d'examens à Alexandrie et à Beyrouth.

RECHERCHES

La vie scientifique des Laboratoires reprend peu à peu son activité, bien que les moyens mis à leur disposition soient encore très inférieurs aux nécessités, surtout en ce qui concerne les laboratoires de Physique et de Chimie; je ne puis passer en revue tous les besoins particuliers à chacun d'eux; mais il existe pour presque tous une insuffisance notoire de personnel subalterne; c'est surtout dans l'augmentation du nombre des garçons et des mécaniciens que devrait tendre actuellement l'effort en faveur de l'enseignement et de la recherche; c'est ainsi que dans le service des travaux pratiques de physique du P. C. N. il n'existe qu'un seul garçon pour assurer le nettoyage et la mise en place des appareils destinés à 500 étudiants.

La Faculté a loué à l'Administration de la guerre une partie du fort de Montrouge en vue d'y installer des recherches de biologie végétale; la proximité de ce terrain permettra d'y établir des cultures qui pourront

être facilement suivies par les travailleurs des laboratoires de la Sorbonne et il sera possible de l'utiliser d'autre part en vue de l'obtention de matériaux destinés aux travaux pratiques.

Je signalerai cette année plus spécialement ce qui se rapporte aux quatre laboratoires de recherches suivants :

LABORATOIRE DE PHYSIQUE

M. COTTON, *Directeur*.

Je transcris tout d'abord le rapport de M. Cotton sur le laboratoire qu'il dirige depuis l'an dernier.

Locaux. — Ces locaux sont fort mal distribués; ils comprennent de petites salles et des caves où les travailleurs se trouvaient surtout lorsque j'ai pris, au printemps la direction du laboratoire et de grandes et hautes salles qui étaient complètement inutilisées-

Je compte demander plus tard, si le laboratoire conserve sa place actuelle, quelques corrections au moins à cette distribution défectueuse; certaines salles ne sont pas ventilées, d'autres servent de passage. (C'était le cas notamment de la grande salle du rez-de-chaussée; un de mes premiers soins a été de chercher à en tirer parti, en achetant, aux frais du laboratoire des paravents mobiles. Des travailleurs y sont installés maintenant qui préparent des diplômes d'étude et une thèse). Les salles qu'il a été si difficile de libérer au troisième étage sont maintenant occupées elles aussi par six travailleurs. Je prévois l'utilisation possible de la salle des machines — tout à fait inutilisée — à l'installation magnétique dont je parlerai plus loin; la plus grande partie de la place est occupée par les vieux moteurs à gaz de l'ancienne station électrique autonome de la Faculté; je n'ai pas réussi jusqu'ici à trouver des acquéreurs pour ces appareils désuets.

Les locaux sont pour la plupart en mauvais état (bien qu'un nettoyage partiel — aux frais du laboratoire — ait été commencé dès mon arrivée). Il sera indispensable de changer les stores extérieurs aux fenêtres des salles du troisième étage avant l'été prochain. Vu l'urgence j'ai fait remplacer cette année ceux de plusieurs salles près de l'entrée et dépensé pour cela près de 700 francs sur le budget du laboratoire. Je vous demande dès à présent si cette dépense ne pourrait pas être à l'avenir faite sur le budget de la Ville (qui a notamment à sa charge les frais de peinture à l'extérieur des fenêtres).

Les prises de courant, fusibles, etc., sont en mauvais état et souvent inutilisables. Il sera indispensable de profiter de la transformation projetée pour l'éclairage (mise sur l'alternatif) pour renouveler et rendre utilisables beaucoup de ces appareils.

Le laboratoire paye la personne chargée d'assurer le fonctionnement du calorifère; ce calorifère chauffe en même temps le laboratoire de M. Marchis et les salles de travail des étudiants. Il serait nécessaire de pouvoir loger, au voisinage du calorifère, des provisions de coke : on est obligé d'en faire venir à chaque instant et il est arrivé que le chauffage a été interrompu faute de combustible. D'autre part la Faculté peut-elle, dans ces conditions, profiter des prix d'été?

Personnel. — C'est surtout un *mécanicien*, jeune et actif, qui manque ici. Vous savez quelles difficultés se présentent à ce sujet. Beaucoup de menues réparations et de constructions d'appareils d'essai doivent être faites au dehors à grands frais.

D'autre part je renouvelle ma demande d'un troisième préparateur en s'appuyant par l'accroissement, signalé plus loin, du nombre des travailleurs : MM. Aubert et Andant qui s'occupent surtout avec moi de leur assurer l'aide indispensable sont comme moi à chaque instant obligés de s'occuper de satisfaire à leurs demandes. Un des deux garçons, Lézy, est intelligent et actif.

Crédits. — Malgré l'effort que j'ai fait pour acheter les instruments d'usage tout à fait journalier qui manquaient ici (rhéostats, ampèremètres, voltmètres, accumulateurs, etc.), j'ai épuisé dès à présent les crédits mis à la disposition du laboratoire et beaucoup d'appareils indispensables manquent encore. En particulier nous n'avons comme électro-aimant que le vieil appareil construit autrefois par Ruhmkorff. J'ai adressé une demande de 25.000 francs à la caisse des recherches scientifiques pour l'acquisition d'un appareil adapté aux recherches de M. Dupouy, de M. Mouton et de moi-même. En transmettant cette demande à M. le Recteur je reviens sur la question du gros électro-aimant. Je trouve qu'avec 300.000 francs (moins les 50.000 francs du legs Commercy) on pourrait installer à la Sorbonne même l'électro-aimant (Projet n° IV) étudié avant la guerre par la Commission de l'Académie des Sciences.

Travaux en cours. — M. Aubert, chef des travaux, a fait des recherches sur l'action des champs électrostatiques sur les fils chauffés, et divers travaux en liaison avec l'Aéronautique militaire.

M. Andant, préparateur, achève une thèse de doctorat sur *les Propriétés optiques* au voisinage du point critique. Cette thèse est presque terminée et sera un très bon travail.

MM. Andant et Lambert ont également, sous ma direction, installé au Laboratoire les appareils nécessaires à la production des couches métalliques minces (par pulvérisation cathodique dans le vide) qui sont étudiées par plusieurs travailleurs.

M. Duffau, l'autre préparateur, s'occupe surtout de la préparation des expériences du cours de physique générale.

M. Lambert, ingénieur, est depuis longtemps, comme *M. de Watteville*, un travailleur bénévole. Sa grande habileté et son érudition sont très précieuses et il rend les plus grands services. Il se décide rarement à publier les résultats pourtant très intéressants qu'il obtient et j'ai dû insister pour qu'il publie la note qu'il a publiée cette année.

M. de Watteville s'occupe avec lui de la photographie des couleurs et de la spectroscopie. Il est particulièrement qualifié pour poursuivre les recherches de *M. Lippmann* sur la méthode interférentielle.

M. Lecomte fait une thèse sur le spectre infrarouge en utilisant des appareils qu'il a dû acheter à ses frais. Il a réussi, non sans peine, à surmonter les difficultés très grandes d'un tel sujet, et possède maintenant une installation convenable.

M. Procopiu, chef des travaux à l'Université de Bucarest, a terminé la partie expérimentale de sa thèse de doctorat (sur les propriétés magnétooptiques et électrooptiques des liqueurs mixtes) et la rédige actuellement. *M. Procopiu* a publié en outre des résultats intéressants sur la spectroscopie. Il travaille très assidûment ainsi que deux autres Roumains.

M. Popesco fait une thèse sur les propriétés superficielles du mercure, il a trouvé en particulier un fait intéressant: la lumière ultra-violette fait changer la tension superficielle du mercure électrisé négativement.

M. Athanasiu fait une thèse sur les *actinomètres* et a trouvé de nouvelles surfaces sensibles.

M. Mouton a installé au Laboratoire les appareils nécessaires pour la mesure de la concentration en ions hydrogène (P_H), mesure très importante par ses applications chimiques et physiologiques.

M^{lle} Liquier, licenciée ès sciences, ancienne élève de l'École de Sèvres et de la Faculté, fait une thèse sur le sujet précédent, sous la direction de *M. Mouton*.

M. Simon, professeur au Lycée de Lyon, agrégé des sciences physiques, vient d'avoir une bourse Commercy; il va commencer une thèse sur les réseaux obtenus par photographie.

M. Bouhet, agrégé des sciences physiques, ancien élève de l'École Normale, boursier de la Fondation Commercy, a commencé sa thèse sur la réflexion de la lumière sur les liquides transparents.

M. Dupont, agrégé des sciences physiques, a fait cette année un diplôme d'études intéressant sur la viscosité des huiles. Il a entrepris des recherches sur la cristallisation dans les champs électriques et magnétiques combinés, en vue d'en faire le sujet de sa thèse.

M. Omont fait un diplôme d'études sur la mesure de l'intensité des sons, en utilisant un appareil qu'il a construit lui-même.

MM. Artigas, Mulant, Doré, Prêtre sont des surveillants dans les Lycées de Paris, qui profitent de leurs instants de liberté pour préparer des diplômes d'études qui se rapportent tous à l'étude des métaux pulvérisés électriquement.

M. Merlant, élève de l'École Normale: diplôme d'études sur le contrôle des instruments d'optique par les interférences.

Enfin trois ingénieurs poursuivent des recherches sur des questions d'ordre scientifique posées par des problèmes concernant les moteurs à explosion, notamment les moteurs d'aviation.

Ce sont : MM. Jacob, Pignot, Martin, dont les recherches sont faites en liaison avec le Service technique de l'Aéronautique. Ce service et la Société Lorraine Dietrich, où M. Martin est ingénieur, acquittent leurs droits de recherches à la Faculté.

Il y a donc maintenant vingt-trois travailleurs au Laboratoire.

LABORATOIRE D'ÉVOLUTION DES ÊTRES ORGANISÉS

M. CAULLERY, *Directeur*.

La prolongation de l'installation de ce service dans le vieux local de la rue d'Ulm continue à susciter des difficultés presque quotidiennes du fait de la vétusté des bâtiments.

L'état de la toiture, des cheminées obligent à des réparations qui ne peuvent être retardées, qu'on restreint autant qu'il est possible, mais qui se trouvent engager des dépenses pour un temps d'utilisation très court. M. Caullery avait espéré pouvoir entrer dans le nouveau Laboratoire édifié boulevard Raspail à la rentrée de 1922, mais ce déménagement ne peut être envisagé qu'au cours de l'été 1923.

La nouvelle installation se trouvera nécessiter par son extension même un personnel plus nombreux; il serait nécessaire d'avoir un second garçon et d'obtenir une indemnité pour le gardiennage et pour les frais de déménagement. Il y aura lieu d'autre part de prévoir un budget plus considérable pour son entretien (éclairage, chauffage).

Le nombre des étudiants inscrits aux travaux pratiques du certificat d'embryologie a été, au cours de l'année scolaire, de 33.

Outre les recherches courantes du personnel il y a lieu de signaler la thèse de M. Vandet, préparateur, faite entièrement au Laboratoire, sur la biologie des Planaires; cette thèse fait honneur à la Faculté: du reste M. Vandet vient d'être nommé chargé de conférences à la Faculté des Sciences de Toulouse.

M. Mathias, boursier Commercey, prépare de son côté un travail de doctorat sur le développement des trématodes; M. Mathias a réussi à obtenir expérimentalement l'ensemble du cycle évolutif d'un tétracotyle.

Un jeune travailleur américain, *M. Harris* effectue des recherches sur la biologie des Cécidomyes parthénogénétiques.

La station maritime de Wimereux a repris son activité d'avant-guerre. Le nombre des personnes qui y ont séjourné et travaillé en 1922 a été de 60, échelonnées de Pâques à la fin de septembre; parmi elles il convient de citer 14 zoologistes belges, 16 botanistes hollandais, venus avec le professeur Stamps, d'Amsterdam, pour l'étude des Algues et un zoologiste suisse.

LABORATOIRE DE GÉOLOGIE

M. HAUG, Directeur.

Si le nombre des candidats au certificat de géologie fréquentant le Laboratoire d'Enseignement accuse une augmentation sensible, il n'en est pas tout à fait de même du recrutement des travailleurs de recherches qui se ressent toujours des suites de la guerre. Beaucoup de jeunes licenciés sont effrayés par la longueur et le prix élevé des études de géologie en vue de l'obtention du grade de docteur. C'est surtout les premières années qu'une aide devrait leur être accordée sous la forme de subvention leur permettant d'entreprendre des voyages géologiques soit dans leur région de thèse, soit ailleurs.

Au cours de l'année dernière le Laboratoire a été surtout fréquenté par des Russes qui y ont trouvé le calme nécessaire à leur travaux. Ils ont été au nombre de 5, dont 1 Géorgien. Parmi eux se trouvait le professeur *Androussow*, membre de l'Académie de Petrograd.

Outre les travailleurs régulièrement inscrits, de nombreux étrangers de passage sont venus fréquenter la riche bibliothèque du Laboratoire et les collections incomparables établies sur un plan qui n'a jamais été réalisé nulle part en France.

La bibliothèque s'est enrichie considérablement grâce à des dons faits par MM. *Corbin, Haug, Joleaud et Michel-Lévy*.

Les collections se sont accrues dans des proportions considérables grâce à des dons très importants :

1° Une forte subvention de M. Paul Corbin nous a permis l'acquisition d'une partie de la collection de M. Lambert de Veynes, renfermant des séries uniques du Jurassique des Hautes-Alpes;

2° La Société industrielle d'optique de précision nous a fait généreusement don d'une très belle collection, provenant des ateliers de Wehdlon, fermés depuis la guerre, et comprenant de très grandes plaques minces de roches cristallines, des sections de minéraux orientées, des plaques minces de roches rares, matériaux dont M. Michel-Lévy fait dès à présent usage dans ses conférences de pétrographie;

3° M. Jules Lambert, président honoraire du Tribunal civil de Troyes, a fait don, avec les meubles qui la renferment, de la partie géologique de ses belles collections, bien connues de tous ceux qui s'intéressent à la géologie et à la paléontologie du bassin de Paris.

Depuis longtemps les locaux du Laboratoire sont devenus insuffisants et M. Haug désirerait de sérieux agrandissements.

LABORATOIRE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

M. GENTIL, *Directeur*.

Organisation. — M. Gentil a continué au cours de l'année dernière la documentation d'une « collection de phénomènes géologiques » qu'il avait commencée l'année précédente. Cette collection a déjà été très utile pour l'enseignement et pour les travaux pratiques; elle réunit également de précieux spécimens de comparaison pour les chercheurs.

Pour la bibliothèque du Laboratoire, indépendamment des acquisitions indispensables, faites au fur et à mesure des publications nouvelles, il a été obtenu un exemplaire de 50 cartes d'état-major de la France, au 80.000^e, en gravure.

M. Gentil a en outre porté toute son attention sur le laboratoire des sols qu'il a adjoint à son Laboratoire. Il en a augmenté le matériel, mais se trouve aux prises avec de grosses difficultés pour l'achat de plusieurs microscopes polarisants, d'un microscope binoculaire et d'un ultra-microscope dont la dépense se monte à une quinzaine de mille francs. On ne peut songer, en effet, à prendre une telle somme sur les crédits normaux de laboratoire.

Au point de vue des excursions, le Directeur s'est heurté l'an dernier, comme les années précédentes, à la difficulté pécuniaire.

Les élèves ont pu régulièrement prendre part aux excursions d'une journée effectuées dans le bassin parisien, mais plusieurs d'entre eux ont dû renoncer à la grande excursion faite, à la fin de juin, dans le pays des Causses et du mont Lozère à cause des frais qu'elle entraînait. Les quelque mille francs qui ont été prélevés sur les crédits de laboratoire étaient tout à fait insuffisants pour aider les moins fortunés.

Et pourtant chacun se rendait compte du grand intérêt de cet enseignement sur le terrain.

Il est indispensable de faire plus dans l'avenir. A ce sujet, M. Gentil encourage de toutes ses forces l'initiative de ses collaborateurs et de quelques anciens élèves qui jettent les bases d'une « Association des Anciens Elèves et Amis du Laboratoire », dont le principal but sera d'encourager les moins favorisés de la fortune à la participation aux excursions ainsi qu'aux recherches.

Enseignement. — M. Gentil a continué son enseignement avec le personnel réduit dont il dispose.

M. Léon Lutaud, chef des travaux pratiques, a continué avec le même zèle les travaux pratiques qu'il faisait bénévolement avant sa nomination.

M. Jacques Bourcart, préparateur, a très efficacement contribué au classement définitif de la bibliothèque, à la préparation du cours et à l'organisation des excursions.

Par une entente avec M. Maurain, directeur de l'Institut de Physique du Globe, son maître de conférences, M. Dongier, a fait, pendant le second semestre, à l'ensemble des élèves des deux chaires, réunis dans le Laboratoire de Géographie physique d'excellentes leçons de climatologie. Cette collaboration des deux chaires a déjà porté ses fruits.

En ce qui concerne l'enseignement de la topographie, le Colonel chef de la Section de topographie du Service Géographique de l'Armée a continué son précieux concours : six leçons de topographie pratique ont été données aux étudiants dans les cours de l'Hôtel des Invalides et deux excursions ont été faites à Satory et à Fontainebleau dans les camps d'excursion de ces brigades.

Tous les officiers et sous-officiers topographes ont continué à fréquenter l'enseignement de la chaire et trois leçons spéciales ont été faites aux brigades topographiques qui devaient opérer en Tunisie et au Maroc.

Ont suivi d'une façon assidue :

Le lieutenant-colonel Lamotte, chef de section ;

Les commandants Vivier et Gendre, chefs de service ;

Les capitaines Teillol, de Monchin, Grégoire. M. l'O. A. Dussert, chef de brigade ;

et partiellement :

Le commandant Marc, chef de service ;

Le capitaine Marmillet et le lieutenant Laparra, stagiaires coloniaux ;

Enfin les officiers des brigades de levés aux petites échelles à leur retour du Maroc, de la Tunisie et du Sahara algérien.

Des conférences spéciales ont été faites aux brigades de levés aux petites échelles sur le sujet de leurs propres levés :

Pour le Maroc (40.000^e), aux capitaines Mathieu et Pellet, chefs de brigade, et 10 officiers opérateurs.

Pour la Tunisie (40.000^e), aux commandant Roger et capitaine Foussard, chefs de brigade, et 11 opérateurs.

L'excursion à Versailles a été suivie par tous les stagiaires du Cours de Topographie de Satory, et celle à Fontainebleau par la Brigade Topographique de Moret.

Une excursion en juin dans la vallée de Chevreuse a été suivie par la Brigade Topographique de Versailles.

Enfin la grande excursion annuelle faite en juin dans les Causses, l'Aigoual et le mont Lozère, a été suivie par le lieutenant-colonel Lamotte, chef de la section, et deux officiers des brigades.

Recherches. — Le Laboratoire a été fréquenté par un certain nombre de travailleurs.

M. Agafonoff, professeur de Géographie physique à l'Université de Tauride, a fréquenté assidûment le Laboratoire où il poursuit avec M. Gentil des recherches sur les sols de la France.

M. Azam a continué les recherches qu'il avait déjà commencées sur les limons de la Normandie. Il en a tiré des conclusions assez importantes pour présenter son travail comme sujet d'une thèse de doctorat de l'Université, imprimée dans la *Revue annuelle de Géographie*, et qu'il a très bien soutenue au début de cette année scolaire.

M^{lle} Boisse de Black a continué ses intéressantes recherches sur le Cantal et publié plusieurs notes, seule, ou avec la collaboration de M. Pierre Marty.

M. Bourcart a terminé l'élaboration de ses riches documents sur l'Albanie. Son travail imprimé dans la *Revue annuelle de Géographie* a été présenté par lui comme sujet de thèse de doctorat d'enseignement, thèse qu'il a brillamment soutenue devant la Faculté.

Le commandant Gorceix a poursuivi ses recherches, d'une part, sur le Gouf de Cap-Breton, dans le golfe de Gascogne et, d'autre part, sur les températures des eaux du lac du Bourget. A ce sujet, il a construit un appareil qui lui permet d'avoir la mesure instantanée à bord des températures des eaux à toutes les profondeurs. Pour ces recherches poursuivies au Laboratoire il a bénéficié également de l'hospitalité et des subsides de la Direction des Recherches et Inventions.

M. Jonesco, professeur à l'Académie agricole de Cluj (Roumanie), a poursuivi l'étude de ses matériaux sur les dunes du Danube en Olténie. Ce travail sera présenté à la Faculté comme sujet de thèse de doctorat d'Université.

M^{lle} Veil a fait au Laboratoire, en même temps qu'à celui de Physiologie générale, des recherches fort intéressantes sur la physiologie générale, des recherches fort intéressantes sur l'oxydabilité des terres végétales en vue de la détermination de leur teneur en azote.

De son côté, M. Gentil a poursuivi ses recherches sur le Maroc, sur les sols de la France et sur les phénomènes de solifluxion dont il a montré le rôle capital dans l'évolution du modelé terrestre.

Enfin, les chefs de brigades de levés du Service Géographique de l'Armée ont rapporté d'intéressants documents géologiques et géomorphogéniques dont l'élaboration a été faite avec la collaboration du personnel du Laboratoire. Je citerai notamment, parmi ces travaux, ceux qui ont été effectués dans l'Afrique du Nord par les brigades suivantes :

1° Sahara algérien (200.000^e), Ourgla-Ghardaïa-el-Golca : commandant Hovart et 3 opérateurs;

2° Maroc (40.000^e), Casablanca-Ouled-Addoun : capitaine Mathieu et 10 opérateurs; (O. Mellah-Bir-Bettane) : capitaine Pellet et 10 opérateurs;

3° Tunisie (40.000^e), Siliana : capitaine Roger et 11 opérateurs; Maletar : capitaine Foussard.

TRAVAUX PUBLIÉS

PAR LE LABORATOIRE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE EN 1921-1922

M. Louis GENTIL. — Sur l'âge des phosphates marocains. (C. R. Ac. Sc., CLXXIV, p. 42.)

Sur la climatologie du Maroc. (C. R. Ac. Sc., CLXXIV, p. 311.)

Rapport sur le prix Eugène Potron, attribué par la Société de Géographie à M. Jacques Bourcart. (*La Géographie*, XXXVIII, juillet-août 1922, p. 248.)

Notes in : Procès-verbal de la session extraordinaire de la Société Botanique de France au Maroc en avril-mai 1922.

Carte du Maroc d'après les documents les plus récents. Échelle 1/1.500.000^e. Émile Larose, libraire-éditeur, Paris.

Carte géologique provisoire du Maroc. (Publiée par ordre de M. le Maréchal Lyautey, résident général de la République Française au Maroc, d'après les esquisses de l'auteur et divers documents (1920). Échelle 1/1.500.000^e. Émile Larose, libraire-éditeur, Paris.

M. Léon LUTAUD. — Comptes rendus sommaires des séances de la Société Géologique de France :

a) Présentation d'ouvrages;

b) Observations à des communications de MM. Brive et Yovanovitch relatives à la géologie du Maroc septentrional.

Revue Scientifique :

Article sur la carte géologique provisoire du Maroc au 1/1.500.000^e, par M. Louis Gentil.

Livret-guide de l'Excursion du Laboratoire dans les Causses et les Cévennes; et articles au sujet de cette excursion dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Arts et Sciences de la Lozère*; Mende, 1922.

M. Jacques BOURCART. — L'affaire des Mirdites. (*France-Orient*, février 1922.)

La population de l'Albanie. (*La Géographie*, avril-mai 1922.)

Les montagnes de la région d'Uskub (Macédoine). (*La Géographie*, juin 1922.)

Une nouvelle carte géologique du Maroc. (*La Géographie*, juin 1922.)

Les confins albanais administrés par la France, Contributions à la géologie et à la géographie de l'Albanie moyenne. — 1 volume in 4^e de 380 pages, 80 figures, coupes et profils, une carte tectonique en

- deux couleurs et une carte originale hors texte topographique et géologique en couleurs. (Thèse soutenue devant la Faculté des Sciences de Paris. Mention très honorable.)
- Les Roumains des Balkans, de Macédoine et de l'Albanie. (*Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale*. Bucarest.)
- Sur une curieuse forme d'érosion au sommet du mont Lozère (A. F. A. S.) (Congrès de Montpellier, juillet 1922). Collaboration depuis 1920 à la *Bibliographie mensuelle de la Société de Géographie* et de la *Revue de Géologie pour les Balkans*.
- M^{lle} C. VEIL. — Relations entre l'indice de chlore et la teneur en azote de la terre végétale. (C. R. Ac. Sc., t. 174, p. 317.)
- M^{lle} BOISSE DE BLACK. — Sur la pluralité des appareils éruptifs du Massif cantalien. (C. R. Ac. Sc., t. 173.) En collaboration avec Marty.
- Sur la constitution du Massif cantalien. (C. R. Ac. Sc., t. 173.) En collaboration avec Marty.
- Recherches sur l'épicycle mindélien dans la haute vallée de la Cère et sur le plateau de Lacapelle-Barrez (Cantal). (C. R. Ac. Sc., t. 173.)
- L'érosion rissienne dans les hautes vallées de la Cère et du Goul (Cantal). (C. R. Ac. Sc., t. 174.)
- Le Würmien dans les hautes vallées de la Cère et du Goul (Cantal). (C. R. Ac. Sc., t. 174.)
- Commandant GORCEIX. — Le Gouf du Cap-Breton. (*La Géographie*, 1922.)
- Répartition des températures dans le lac du Bourget. (*Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie alpine*, 1922.)
- Étude d'un appareil pour les mesures instantanées à bord, des températures des lacs. (*Bulletin de la Direction des Recherches et Inventions*, 1922.)
- Sur la formation du Gouf du Cap-Breton. (C. R. Ac. Sc., 20 février 1922.)
- Répartition de la température dans le lac du Bourget. (C. R. Ac. Sc., 26 juin 1922.)
- M. M. JONESCO. — A l'impression, les dunes de l'Olténie.
- Contribution à l'étude géographique et agrogéologique d'une province roumaine. (*La Géographie*.)
- Commandant ROGER. — Étude topologique succincte sur Siliana (Tunisie).
- Étude topologique succincte sur Kalaast-Senane (Tunisie).
- Capitaine FOUSSARD. — Étude topologique succincte d'Ebba-Ksour (Tunisie).

III. — LEGS, SUBVENTIONS ET DON

- Bourses Trémont. — M^{lle} Bordachar (1.000 francs) et M. Mastagli (700 francs).
- Don de la Société des Amis de l'Université. — Salles de travail des étudiants (1.000 francs); Laboratoire de Physique céleste, M. Cotton (2.000 francs); à la station du Val-Joyeux, M. Maurain (1.250 francs).

Bourses Carnegie-Curie. — M. Laporte (10.000 francs); M. Chamie (4.000 francs); M^{me} Lattès (7.500 francs); M. Kuczewski (7.500 francs); M. Ratner (7.500 francs).

Bourses de doctorat. — MM. Haen (3.000 francs) et Poignant (3.000 francs).

M^{me} A. Dollfus a fait don à la Faculté des brochures qui faisaient partie de la bibliothèque de son mari et qui constituaient une de complément à la *Feuille des Jeunes Naturalistes* qu'il avait créée; qu'elle veuille bien recevoir, ici, à nouveau l'expression de la gratitude de la Faculté.

BOURSES COMMERCE POUR L'ANNÉE 1921-1922

1^o SCIENCES MATHÉMATIQUES

Bourses renouvelées.

MM.

- RABATEL. — 6.000 francs. — Recherches d'analyse supérieure.
JACQUES. — 6.000 francs. — Recherches de géométrie supérieure.
SARTRE. — 6.000 francs. — Recherches sur la géométrie non euclidienne.

Bourses nouvelles.

MM.

- FERRIEU. — 6.000 francs. — Études sur les fonctions analytiques.
PLANIOL. — 6.000 francs. — Recherches sur le rendement organique des moteurs à combustion interne.
MINEUR. — 6.000 francs. — Étude d'une classe d'équations fonctionnelles.
LAGRANGE. — 6.000 francs. — Études sur le calcul différentiel absolu et les paramètres différentiels.
MILLOUX. — 6.000 francs. — Études sur les fonctions analytiques.

2^o SCIENCES PHYSIQUES

Bourses renouvelées.

MM.

- CHAUDRON. — 6.000 francs. — Étude de réactions réversibles de l'eau sur différents métaux.
BLASSEL. — 7.500 francs. — Recherches sur la condensation de l'acide cyanhydrique avec les phénols.
FLEURY. — 7.500 francs. — Comparaison des étalons lumineux.
DUBOIS. — 6.000 francs. — Étude des décharges électriques dans les gaz à faibles pressions.
M^{me} VEIL. — 6.000 francs. — Propriétés physico-chimiques des oxydes métalliques.

Bourses nouvelles.

- M^{lle} APOLIT. — .000 francs. — Étude des transpositions moléculaires dans la formation des carbures résultant de la déshydratation d'alcools tertiaires obtenues par réduction de trialcoylacétophénones.
M. PALFRAIT. — 6.000 francs. — Sur les cyanocampholates de crésyl et leur produit de réduction.

3^e SCIENCES NATURELLES

Bourses renouvelées.

- M. ALLORGE. — 7.500 francs. — Études sur la synécologie comparée des associations végétales du bassin de Paris.
M^{lle} PFENDER. — 6.000 francs. — Étude des bassins fermés. — Étude des éléments des poudingues de la région littorale.
M^{lle} COUSIN. — 6.000 francs. — Travaux paléontologiques sur les variations individuelles des groupes d'ammonoïdes.
MM.
CHAUCHARD. — 6.000 francs. — Sur l'excitabilité des glandes et de leurs nerfs sécrétoires.
LICENT. — 6.000 francs. — Études de botanique.
BERTIN. — 6.000 francs. — Étude des Daphnies.

Bourses nouvelles.

- M^{me} GRUZEWSKA. — 6.000 francs. — Recherches générales de physiologie animale.
MM.
DENIS. — 6.000 francs. — Étude sur les algues.
NEVEU. — 6.000 francs. — Recherches sur les bois indigènes et coloniaux.
BARRABÉ. — 6.000 francs. — Études sur la stratigraphie et la tectonique de la chaîne des Pyrénées et son prolongement espagnol.
MATHIAS. — 6.000 francs. — Recherches sur le développement des trématodes dans le bassin de Paris.

Subvention.

- M. DANTON. — 3.000 francs. — Contribution à l'impression d'un mémoire.
Subvention de 10.000 francs à l'*Année Biologique*.

DOCTORAT D'ÉTAT

Sciences mathématiques.

MM.

- JACQUES. — Sur les surfaces telles que les axes des cercles osculateurs à une famille de lignes de courbure appartiennent à un complexe linéaire.
SCHILDROP. — Sur une classification des accélérations avec applications aux théorèmes généraux.
RIABOUCHINSKI. — 1^{re} thèse : Recherches d'hydrodynamique. — 2^e thèse : Sur les équations générales du mouvement des corps solides dans un liquide incompressible.

Sciences physiques.

MM.

- LEROIÉ. — Contribution à l'étude des éthers-sels $\alpha\alpha$ disubstitués.
IDRAC. — Études expérimentales sur le vol à voile.
JOANNIS. — Contribution à l'étude de la catalyse. Combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène en présence des catalyseurs.
MAXWELL. — Étude de quelques dérivés de la fenchone.
TOPORESCU. — Les entraînements des corps solubles par certains précipités.
HOLWECK. — Recherches expérimentales sur les rayons X de grande longueur d'onde.
LE ROLLAND. — Étude de l'oscillation du pendule par la méthode photographique (influence de la suspension).
ALBESCO. — Étude de quelques propiophénones $\alpha\alpha\beta\beta$ tétrasubstituées et de leurs produits de dédoublement sous l'influence de l'amidure de sodium.
FABRE. — Contribution à l'étude de la constitution de la résorcine et de quelques-uns de ses dérivés.
DAMIENS. — Recherches sur le tellure et ses dérivés halogénés.
LI SHOU HOAU. — Perméabilité sélective des membranes polarisées.
AUDUBERT. — Action de la lumière sur les suspensions.

Sciences naturelles.

MM.

- DENIS. — Les Euphorbiées des îles australes d'Afrique.
DELPHY. — Études sur l'organisation et le développement des lombriciens limicoles thalassophiles.
BIORET. — Les graphidiées corticales : étude anatomique et biologique.
VERRIET DE LITARDIÈRE. — Recherches sur l'élément chromosomique dans la caryocinèse somatique des filicinées.
CHAPPELIER. — Contribution à l'étude de l'hybridation et de l'intersexualité chez les oiseaux.
SURGIS. — Étude sur les frankéniacées.
PRENANT. — Recherches sur le parenchyme des plathelminthes. Essai d'histologie comparée.
AUBEL. — Recherches biochimiques sur la nutrition du bacille pyocyanique.
MISS ETHEL MELLOR. — Les lichens vitricoles et la détérioration des vitraux d'église.
VANDEL. — Recherches expérimentales sur les modes de reproduction des planaires triclades paludicoles.
TEILHARD. — Les mammifères de l'éocène inférieur et leurs gisements.
CHAMPY. — Études expérimentales sur les différences sexuelles chez les tritons.
HOVASSE. — Contribution à l'étude des chromosomes.
MANGENOT. — Recherches sur les constituants morphologiques du cytoplasma des Algues.
DEPAPE. — Recherches sur la flore pliocène de la vallée du Rhône.
BOURCAUT. — Les confins albanais administrés par la France, 1916-1920. — Contribution à la géographie et à la géologie de l'Albanie.
FALLOT. — Étude géologique de la Sierra de Majorque.
VALLOIS. — Les transformations de la musculature de l'épistome chez les vertébrés.

THÈSES DE DOCTORATS D'UNIVERSITÉ

MM.

- DALBIS. — Contribution à l'étude de l'immigration des espèces florales européo-asiatiques dans le nord de l'Amérique.
BANN. — Recherches physiologiques sur le développement neuro-musculaire chez l'homme et l'animal.
FRIGON. — Étude expérimentale sur les pertes d'énergie dans quelques diélectriques industriels soumis à une différence de potentiel sinusoïdal.

DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

M^{lle} EMERIQUE. — Étude de la composition chimique des Fucus.

MM.

- DARBORD. — Vers la détermination directe de la longueur d'onde des rayons X.
DUPOUY. — Recherches expérimentales sur la viscosité des huiles.
PERRIN. — Étude des trajectoires des rayons α dans l'argon par la méthode de C. T. R. Wilson.
AUGER. — Étude des trajectoires des rayons α dans l'hydrogène par la méthode de C. T. R. Wilson.
LAMBREY. — Contribution à l'étude du spectre d'absorption de l'ozone.
BACCYER. — Étude optique des cristaux mixtes de sels de Seignette potassique et ammoniacal.
TOUCKERMANN. — Dissipation de l'énergie dans les différentes parties d'un circuit oscillant.

IV. — STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS ET DES EXAMENS

Des statistiques qui suivent il ressort tout d'abord qu'au cours de l'année 1921-1922 le nombre total des étudiants de la Faculté a été légèrement plus élevé que l'année précédente : 3.179 au lieu de 3.037; je rappelle qu'en 1913-1914 ce nombre était de 2.821; la Faculté compte donc plus d'étudiants qu'avant la guerre. Il faut au contraire signaler une diminution sensible dans le nombre des étudiants inscrits au P. C. N. : 437 au lieu de 570 en 1920-1921.

Il s'en est naturellement suivi un nombre plus grand d'inscriptions aux différents certificats : 2.201 au lieu de 1.962.

Mais la Faculté a aussi à s'occuper des examens de baccalauréat; ici les candidats sont de plus en plus nombreux et cette charge imposée au personnel enseignant de la Faculté retentit d'une manière fâcheuse sur la fonction essentielle de l'enseignement supérieur scientifique; il a fallu l'an dernier commencer les examens de baccalauréat le 15 juin; le second semestre se réduit ainsi à trois mois d'enseignement, en défalquant les

vacances de Pâques; il a fallu il y a quelques années pour équilibrer les deux semestres, faire commencer le second au 1^{er} mars au lieu du 15; il faudrait actuellement, pour réaliser la même égalité, le faire commencer encore plus tôt.

La manière dont est conçue la composition des jurys rend d'autre part de plus en plus difficile la tâche du Secrétariat; les membres de l'enseignement secondaire désignés pour siéger dans les jurys de baccalauréat font trop souvent défaut au dernier moment, parce qu'il y a concordance entre l'heure de l'examen et celle de leur classe; il est matériellement impossible de tenir compte des horaires de chacun d'eux et il conviendrait peut-être d'envisager une solution qui éliminerait cette difficulté; elle consisterait à faire siéger dans les jurys de baccalauréat des professeurs de l'enseignement secondaire à la retraite dont le temps est libre, qui trouveraient dans ces fonctions passagères un supplément à leur pension, et ont en outre l'avantage de ne pas avoir d'élèves se présentant aux examens en question.

RAPPORT ANNUEL DE M. LE DOYEN

ANNÉE 1921-1922

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS

Pendant l'année scolaire 1921-1922, 403 étrangers se sont fait immatriculer à la Faculté des Sciences : 333 étudiants et 50 étudiantes.

Le tableau suivant donne le nombre des étudiants par nationalité :

Autriche-Hongrie	5	<i>Report.</i>	339
Belgique	5	Annam	1
Bulgarie	3	Cambodge.	1
Danemark.	3	Cochinchine.	1
Empire ottoman	17	Perse	4
Espagne.	9	Egypte	19
Grèce.	16	Tunisie	1
Italie	7	Etats-Unis.	8
Norvège.	1	Canada	4
Roumanie.	81	Mexique	1
Angleterre	6	Amérique Centrale.	4
Russie	96	Antilles.	1
Serbie	12	Brésil.	2
Suède.	1	République Argentine	2
Suisse	12	Chili	1
Pologne.	17	Venezuela.	1
Arménie	7	Pérou.	1
Tchécoslovaquie	3	Bolivie	2
Finlande	1	Colombie	1
Chine.	31	Costa-Rica.	1
Japon.	3	Guatemala	8
Indes anglaises.	3		
<i>A reporter.</i>	339	TOTAL.	403

Parmi les candidats admis aux concours d'agrégation à la suite des examens de 1922, la Faculté a compté :

Agrégation de sciences mathématiques : 11 (tous élèves de l'E. N. S.);
 Agrégation des sciences physiques : 2 plus 8 normaliens;
 Agrégation des sciences naturelles : 2 plus 1 normalien;

Parmi les candidats aux certificats d'études supérieures 133 étaient immatriculés dans d'autres Facultés.

La Faculté de Pharmacie.	66	} candidats.
La Faculté de Médecine	49	
La Faculté de Droit	7	
La Faculté des Lettres	11	
TOTAL.	133	

NATURE DES EXAMENS	CANDIDATS		
	PRÉSENTÉS	AJOURNÉS	ADMIS
CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES	495	162	333
BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			
1 ^{re} partie. 4 ^e série: Sciences. Langues vivantes . . .	2.103	1.155	948
2 ^e partie. — Mathématiques	1.822	1.012	810
Candidats reçus à l'une des séries de la 2 ^e épreuve et s'étant présentés à l'autre.	459	98	361
Institut de chimie appliquée.	234 ⁽¹⁾	17 ⁽¹⁾	217 ⁽¹⁾
CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE :			
Calcul différentiel et calcul intégral.	177	117	60
Mécanique rationnelle.	213	151	62
Astronomie	38	25	13
Analyse supérieure.	29	17	12
Géométrie supérieure	11	3	8
Optique appliquée.	2	»	2
Physique mathématique	13	6	7
Mécanique physique et expérimentale.	151	104	47
Physique générale.	280	137	143
Chimie générale.	352	220	132
Chimie appliquée.	164	74	90
Minéralogie	79	23	56
Chimie biologique.	77	40	37
Zoologie	52	21	31
Botanique	98	34	64
Géologie	33	14	19
Physiologie générale.	69	35	34
Géographie physique.	11	»	11
Embryologie générale	16	9	7
Electrotechnique générale	42	24	18
Mathématiques préparatoires à l'étude des Sciences physiques (Analyse et Mécanique)	590	363	227
S. P. C. N.	108	30	78
M. P. C.	3	1	2
Chimie supérieure.	10	4	6
Physique du globe.	1	»	1
DOCTORAT			
ès sciences mathématiques	3	»	3
ès sciences physiques	12	»	12
ès sciences naturelles	19	»	19
d'Université.	3	»	3
TOTAUX.	7.769	3.896	3.873
(1) Dont 68 diplômes.			

Le Doyen,
M. MOLLIARD.

FACULTÉ DES LETTRES

RAPPORT DU DOYEN

BACCALAURÉAT

Le baccalauréat a été cette année ce qu'il est toujours, mauvais. Quelle que soit la section que l'on considère, les résultats sont à peu près semblables. La moitié des candidats n'arrivent pas à passer l'examen. En latin-sciences, où vont d'habitude les meilleurs élèves, la proportion des reçus est à peine supérieure de 5 0/0 à la moyenne de la section réputée la plus faible : latin-langues. Celle-ci se trouve, du reste, relevée par la présence des jeunes filles qui, pour n'avoir pas suivi un cours régulier de latin, n'en ont pas moins obtenu une culture générale supérieure qui compense leur infériorité en latin.

Voici la statistique :

<i>Philosophie.</i>	Examinés.	3.703	{	3.703	55,3 0/0
	Éliminés..	1.177			
	Ajournés..	441			
	Admis . .	2.085			
<i>Latin-grec</i>	Examinés.	795	{	795	40,2 0/0
	Éliminés..	399			
	Ajournés..	76			
	Admis . .	320			
<i>Latin-langues.</i>	Examinés.	2.130	{	2.130	40 0/0
	Éliminés..	1.036			
	Ajournés..	237			
	Admis . .	837			
<i>Latin-sciences</i>	Examinés.	2.503	{	2.503	43,4 0/0
	Éliminés..	1.097			
	Ajournés..	268			
	Admis . .	1.138			

TOTAL GÉNÉRAL des présents. . . 9.131

On remarquera le chiffre total des candidats : 9.131. Il est effrayant, et le Doyen a le devoir de dire publiquement que la Faculté ne peut plus supporter cette charge. Si l'on veut réellement faire en faveur de l'Enseignement supérieur quelque chose de ce qui lui est périodiquement promis, la première nécessité est de débarrasser, j'insiste sur le mot, les Facultés des Lettres de cette corvée qui n'offre aucun intérêt pour elles, ne leur apporte aucun élément de vie et menace de paralyser leur activité. Faire subir 9.000 examens, c'est chose qui ne peut se faire qu'à la condition ou bien de prolonger la session jusqu'au milieu des vacances (et alors où les professeurs trouveront-ils le temps et le repos d'esprit nécessaires pour leurs méditations et la préparation des cours de l'année?) ou bien de commencer au mois de juin (et ceci désorganiserait à la fois les classes des Lycées et la Faculté elle-même). Même à la date actuelle, le baccalauréat est pour nous la plus lourde des gênes. Nous sommes obligés de raccourcir à l'excès nos semestres, si nous voulons trouver le temps de faire nos propres examens. Si vraiment le baccalauréat est nécessaire à la prospérité de l'Enseignement secondaire, il y a lieu d'étudier un système qui lui en laisserait la charge, et, en attendant, il est de la plus extrême urgence de fournir à la Faculté de Paris des locaux propres à organiser les sessions sans déposséder les étudiants de leurs salles de conférences et aussi de nous donner assez d'auxiliaires pour que la vie de la Faculté puisse continuer normalement jusqu'en juillet et que ses propres examens puissent avoir lieu dans les conditions de calme et de recueillement nécessaires. La suppression du remboursement effectué jusqu'ici aux candidats refusés offre une occasion excellente et met à la disposition de l'État des ressources suffisantes. Si on ne profitait pas de pareille occasion, nous devons décliner toute responsabilité au sujet de désordres dans les études qu'il ne serait pas en notre pouvoir d'empêcher.

Statistique des étudiants en 1921-1922.

Français	1.498	} 2.363
Françaises	1.067	
Étrangers	433	} 816
Étrangères	383	
	<u>3.381</u>	

L'année précédente (1920-1921) il y avait :

Français	1.375	} 2.277
Françaises	902	
Étrangers	441	} 816
Étrangères	375	
	<u>3.093</u>	

GRADES.

Nos grades ont continué à être très recherchés :

Doctorat ès lettres.

29 candidats ont soutenu leurs thèses. — 28 ont été admis au grade de docteur ès lettres (27 hommes et une femme); un candidat a été refusé après soutenance.

Mention très honorable.	23
Mention honorable.	4
Sans mention	1
	<u>28</u>

Diplôme d'études supérieures.

	Français.			Étrangers.
	Présents.	Refusés.	Admis.	
Langues classiques	60	3	57	1 Écossais admis.
Philosophie.	41	12	29	1 Serbe (homme) refusé.
Histoire et Géographie.	41	3	38	1 Polonaise admise.
Anglais	26	2	24	1 Égyptien admis.
Allemand	8	1	7	
Italien	1	»	1	
	<u>177</u>	<u>21</u>	<u>156</u>	

LICENCE

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES.

A. — Session de mars 1922.

	Refusés après l'écrit.	Refusés après l'oral.	Admis.	Totaux.
Histoire générale de la Philosophie.	2	»	»	2
Psychologie	17	2	7	26
Philosophie générale et Logique	6	1	6	13
Morale et Sociologie	17	4	14	35
Études grecques	3	1	2	9
Études latines	9	»	1	10
Littérature française	8	3	6	17
Grammaire et Philologie	1	»	»	1
	<u>63</u>	<u>11</u>	<u>36</u>	<u>113</u>
A reporter.				

	Refusés après l'écrit.	Refusés après l'oral.	Admis.	Totaux.
<i>Report.</i>	63	14	36	113
Histoire ancienne	2	1	4	7
Histoire du Moyen Age	4	4	9	17
Histoire moderne et contemporaine	9	5	6	20
Géographie	1	»	4	5
Études littéraires classiques	6	2	4	12
Littérature étrangère : anglais	8	»	2	10
allemand	1	»	»	1
italien	»	1	»	1
espagnol	1	»	»	1
russe	1	»	4	5
Philologie	»	2	7	9
allemand	1	»	»	1
espagnol	»	»	1	1
russe	»	»	2	2
Études pratiques	5	2	9	16
allemand	3	»	2	5
italien	1	»	2	3
espagnol	»	1	1	2
russe	2	»	1	3
Sociologie	3	1	1	5
Histoire de la Philosophie moderne	1	»	»	1
Esthétique et Science de l'Art.	2	»	1	3
Histoire de l'Art.	»	1	1	2
Histoire de la Musique	»	1	1	2
Antiquités latines	»	»	1	1
Littérature américaine	2	»	»	2
Littérature moderne comparée	»	»	2	2
Linguistique générale	1	»	»	1
Philologie romane	»	1	»	1
Géographie économique	1	»	»	1
Philologie roumaine	»	»	2	2
	<u>118</u>	<u>36</u>	<u>103</u>	<u>257</u>

B. — Session de juillet 1922.

	Refusés après l'écrit.	Refusés après l'oral.	Admis.	Totaux.
Histoire générale de la Philosophie	7	»	7	14
Psychologie	32	15	25	72
Philosophie générale et Logique	17	5	7	29
Morale et Sociologie	19	10	26	55
Études grecques	4	4	5	13
<i>A reporter.</i>	79	34	70	183

	Refusés après l'écrit.	Refusés après l'oral.	Admis.	Totaux.
<i>Report.</i>	79	34	70	183
Études latines	32	2	6	40
Littérature française	4	24	18	46
Grammaire et Philologie	4	»	»	1
Histoire ancienne	7	4	9	20
Histoire du Moyen Age	22	1	8	31
Histoire moderne et contemporaine	23	4	22	49
Géographie	5	6	10	21
Études littéraires classiques.	20	2	9	31
Littérature étrangère : anglais. . .	7	»	13	20
allemand	4	»	2	6
italien.	1	1	2	4
espagnol.	3	»	»	3
russe	2	»	6	8
Philologie.	6	1	11	18
anglais.	3	»	3	6
allemand	3	»	3	6
italien.	1	»	»	1
espagnol.	»	»	2	2
russe	10	3	9	22
Études pratiques.	2	»	2	4
anglais.	»	3	3	6
allemand	»	1	»	1
italien.	»	»	4	4
espagnol.	7	4	11	22
russe	2	»	»	2
Sociologie.	2	»	1	3
Histoire de la Philosophie moderne	2	4	5	11
Esthétique et Science de l'Art. . .	1	1	»	2
Histoire de l'Art.	»	»	1	1
Histoire de la Musique	1	»	12	13
Études byzantines et néo-helléniques	»	»	1	1
Littératures modernes comparées .	»	»	2	2
Civilisation chinoise	»	»	1	1
Histoire des religions.	»	»	4	4
Grammaire comparée des langues	»	»	5	5
classiques.	1	1	1	3
Philologie romane	»	»	4	4
Philologie française	3	»	4	7
Phonétique	1	»	1	2
Géographie générale	3	2	1	6
Géographie coloniale	»	»	1	1
Géographie économique.	»	1	4	5
Langues et littératures scandinaves	258	99	267	624
Philologie roumaine	»	»	»	»

Onze candidats seulement ont passé jusqu'ici leurs quatre certificats de licence et ont été admis au grade de « licencié ès lettres ». Il est donc beaucoup trop tôt pour porter un jugement quelconque sur le système. Toutes sortes de questions ne seront résolues que par l'expérience.

Licence (ancien régime).

A la licence ancien régime se sont présentés encore en novembre 1921 un grand nombre de candidats :

	Examinés.	Ajournés.	Admis.
Lettres.	108	54	54
Philosophie.	57	38	49
Histoire.	74	47	27
Langues vivantes	33	42	24
	<u>272</u>	<u>151</u>	<u>121</u>

TITRES UNIVERSITAIRES.

Doctorat d'Université.

6 candidats (5 hommes et 1 dame américaine) ont soutenu leur thèse et ont été admis :

Mention très honorable	5
Mention honorable	»
Sans mention.	1
	<u>6</u>

Diplôme d'études universitaires.

9 candidats se sont présentés et ont été admis :

3 hommes.	{ 1 français, 1 anglais, 1 syrien.	6 femmes.	{ 2 françaises, 1 belge, 1 anglaise, 1 américaine (E.-U.), 1 russe.
-----------	--	-----------	---

Certificat d'études françaises.

43 candidats présents, 23 refusés et 22 admis.

Rien ne donnera mieux une idée de l'activité intellectuelle de la Faculté que la liste des sujets traités dans les thèses ou les mémoires que comportent nos examens. L'ensemble présente une variété immense.

THÈSES DE DOCTORAT.

- Un correspondant de Cicéron, Ap. Claudius Pulcher.
Arles antique.
Le logement des gens de guerre à Montpellier à la fin du ^{xviii}^e siècle.
Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV.
Racolage et milice (1701-1715).
Notes et documents relatifs à l'abbé de Saint-Réal.
L'abbé de Saint-Réal. — Étude sur les rapports de l'Histoire et du Roman au ^{xviii}^e siècle.
Émile Deschamps dilettante. — Relations d'un poète romantique avec les peintres, les sculpteurs et les musiciens de son temps.
Un bourgeois dilettante à l'époque romantique. — Émile Deschamps, 1791-1871.
Pierre Du Chastel, grand aumônier de France.
Étude sur le gouvernement de François I^{er} dans ses rapports avec le Parlement de Paris.
La perception visuelle de la profondeur.
La dialectique du monde sensible.
La tradition manuscrite et l'établissement du Texte de la Queste de Saint-Graal attribuée à Gautier Map.
Étude sur la Queste de Saint-Graal attribuée à Gautier Map.
L'application de la Constitution civile du clergé dans le département du Nord (juin 1791 - septembre 1792).
Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur.
Else (traduit du norvégien, avec une notice sur l'auteur).
Wilhelm Heinse, sa vie et son œuvre.
Étude bibliographique de la Géographie d'Eratosthène.
La Géographie d'Eratosthène.
Fr.-Th. Vischer, étude bibliographique.
Fr.-Th. Vischer.
Tubœuf, un grand industriel français au ^{xviii}^e siècle, d'après ses papiers personnels.
Les mines de charbon en France au ^{xviii}^e siècle (1744-1791). — Étude d'histoire économique et sociale.
Saint-Samson, abbé de Dol, réponse à quelques objections.
Sainte Catherine de Sienna, essai de critique des sources. — Sources hagiographiques.
Le droit, l'idéalisme et l'expérience.
La foi jurée. Étude sociologique du problème du contrat. La formation du lien contractuel.
Karagheuz ou un théâtre d'ombres à Athènes.
Grammaire descriptive du roméique littéraire.
Les populations de la ville et de la campagne dijonnaises au ^{xviii}^e siècle (Bibliographie critique).

Les populations de la ville et de la campagne dijonnaises.

Sénèque. — Dialogues de Ira. — Texte établi et traduit.

Sénèque prosateur. Études littéraires et grammaticales sur la prose de Sénèque le philosophe.

Dion Chrysostome. Deux Diogéniques (IV^e de regna fabula Lybica) en grec et en français, précédées d'une esquisse critique de l'Histoire du texte du sophiste de pruse.

Essai sur Dion Chrysostome, philosophe et moraliste cynique et stoïcien.

Étude sur la traduction en grec du titre consulaire.

Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle avant Jésus-Christ (273-205).

Peter Vischer et la sculpture franconienne du XIV^e au XVI^e siècle.

Étienne-Maurice Falconnet, 1716-1791.

Extraits du Journal de Chénedollé (1802-1833), d'après les manuscrits inédits du Coisel et la collection Spoëlberch de Lovenjoul.

A l'aube du romantisme. Chénedollé (1769-1833). Essais bibliographiques et littéraires.

Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane.

La Passion d'Al Hallāj.

(P. Virgili Maronis), Epigrammata et Priapeia. — Édition critique et explicative.

Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions.

La notion d'analogie chez saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin.

La philosophie de Duns Scot.

Bibliographie critique de l'abbé Raynal.

L'abbé Raynal (1713-1796). Documents inédits. (Un précurseur de la Révolution.)

Charpentier de Cossigny, fonctionnaire colonial, d'après ses écrits et ceux de quelques-uns de ses contemporains.

Mahé de la Bourdonnais, gouverneur général des îles de France et de Bourbon (1699-1753).

Bibliographie méthodique du Pragmatisme américain, anglais et italien.

Le Pragmatisme américain et anglais.

L'idée du bien.

Le suicide.

DOCTORATS D'UNIVERSITÉ.

La tragédie française et le théâtre hollandais au XVII^e siècle (1^{re} partie : l'influence de Corneille).

Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français.

Le mécanisme du courant de la conscience.

Les principes du Droit dans la philosophie de Charles Renouvier.

La philosophie naturelle et relativiste de R.-J. Boscovitch.

Le Vārtikā de Katyāyana. — Une étude du style, du vocabulaire et des postulats philosophiques,

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

A. — Philosophie.

L'idée de vérité divine dans la philosophie de Descartes.

Bérulle et la vie spirituelle.

Étude de la correspondance échangée entre Henri Morus et Descartes (1648-1649).

Nicolas Malebranche et Jean-Jacques Dortous de Mairan.

Théorie de la liberté dans l'ancien stoïcisme.
La pensée religieuse d'Auguste Comte.
Doctrines politiques de Hobbes. — Du pouvoir et de l'origine des droits.
La controverse de Bayle et de Leibniz au sujet de l'harmonie préétablie.
Pathologie de la croyance.
La notion du sage dans l'antiquité : ses origines dans la philosophie présocratique.
La psychologie de Théodore Jouffroy.
Observations sur la pédagogie collective.
La durée chez Spinoza.
L'Égypte et les présocratiques.
Sur la discontinuité de la matière.
Charles Secrétan et la philosophie de Schelling.
L'idée de signe chez Berkeley.
Le développement de l'idée de propriété dans l'œuvre de Proudhon.
Philosophie théorique et philosophie morale chez Leibniz.
Les influences stoïciennes chez l'apôtre Paul.
Les bases sociologiques de la pensée de Nietzsche dans la période intellectualiste.
La raison dans la morale de Spinoza.
Le problème du langage affectif et de l'expression des émotions dans le langage.
La rêverie.
L'idée de foi chez Kant. Exposé et critique.
Descartes physicien.
Rapports de Gassendi à Descartes.
L'antispinozisme de Malebranche.
Psychologie du langage métaphorique.
L'esthétique de Nietzsche.
Le socialisme de Gille.
La théorie de la division du travail chez Proudhon.
La contagion mentale.
L'analyse de Condillac.
La psychologie de la volonté chez Descartes et chez Malebranche.
Le syllogisme chez Hegel.
L'évolution des tendances.
Historique des localisations cérébrales du langage. Ses rapports avec la philosophie.
La notion d'expérience dans la philosophie de Thomas Hill Green.
La foi et la raison chez Spinoza.
La suggestion.
La psychanalyse et les maladies mentales.
L'effort.

B. — Histoire et Géographie.

Le département de l'Aisne en 1848.
La Beauce.
Contribution à l'étude physique du Boulonnais.
Les rapports des Romains et des Grecs, de la guerre d'Antiochos à la guerre de Persée (189 à 172 avant J.-C.).

L'invasion du Sud-Ouest de la France en 1814.

La vie municipale à Châlons-sur-Marne sous l'Assemblée Constituante.

L'Église de Ravenne et la Papauté, depuis la création de la province d'Émilie (430 env.) jusqu'au milieu du ix^e siècle.

Bar le-Duc pendant les trois premières années de la Révolution française.

Henri de France et son rôle dans les conflits politiques et religieux de son temps.

Les relations de la France et de la Prusse, depuis le traité de Bâle (5 avril 1795) jusqu'au traité de Berlin (5 août 1796).

Le pays de Pithiviers ; étude de géographie économique.

Les relations du clergé et du gouvernement français après le Coup d'État du 2 décembre 1851 et lors du rétablissement de l'Empire.

Le centre industriel de Creil (Oise).

Une ville nouvelle au xvi^e siècle. Création et organisation de Vitry-le-François (1548-1603).

L'industrie des pêches maritimes à Boulogne-sur-Mer.

L'iconographie de saint Etienne.

Opérations de la Chambre de Justice instituée en 1716 contre les traitants.

Le château de Compiègne sous le Second Empire.

Le grand portail de l'église Saint-Thiebaut de Thann. — Étude sur sa construction, son style, son iconographie.

La partie orientale du Massif du Bihar. — Roumanie (Transylvanie).

L'art dans les Entrées solennelles en France au xvi^e siècle.

Étude sur une vie illustrée de Jésus-Christ provenant de saint Martial, de Limoges.

La vie musicale à Trèves.

Le séjour à Sens du pape Alexandre III (1163-1165).

Étude sur les miniatures du manuscrit 9561 de la Bibliothèque Nationale.

Le Nivernais.

Le bas pays de Brive. — Étude physique et économique.

La loi de sûreté générale, 1838.

La question d'Égypte. Les promesses de désintéressement de l'Angleterre. Déclarations des hommes d'État anglais (1841-1914).

La vallée de la Seine et ses abords de Paris à Mantes,

L'enquête de 1833 sur la situation des écoles primaires (dans les deux régions du Sud-Ouest et de l'Est).

Necker et la disette de 1788-1789.

Le pays de Paimpol. — Étude de géographie humaine.

Le vignoble de Sologne.

Le naturalisme et la fantaisie dans le Versailles de Louis XIV (1661-1715).

Le pays d'Auge. Étude de géographie régionale.

La légende de saint Denis dans l'art du Moyen Âge.

Le centurionat légionnaire d'Auguste à Dioclétien.

Henri IV et la Bohême : Rapports du roi de France et du baron de Zérotin (1589-1610).

Les débuts de la Révolution à Sancerre (1789-1792).

La théorie du pouvoir royal sous Louis XV.

C. — *Langues classiques.*

- Le roman rustique de Ferdinand Fabre.
L'influence de Balzac sur les Goncourt à propos des *Illusions perdues* et de Charles Demailly ou les *Hommes de Lettres*.
Les sources païennes de l'*Octavius*.
Diderot peintre et psychologue d'après les lettres à Sophie Volland.
L'imitation de Virgile et d'Ovide chez Stace.
Stendhal et Mérimée.
Le sentiment de l'amitié dans l'œuvre de Bossuet.
Victor Hugo, voyageur. Étude sur le *Rhin* (1842).
Sénèque. Ses idées sur la littérature et le style.
La Fontaine janséniste.
Le stratège dans l'Égypte Ptolémaïque.
Étude littéraire et philosophique du *Daphné*.
La vérité et la fiction dans les *Satires* de Juvénal.
Théophile Gautier critique littéraire. La critique des poètes : 1820-1870.
De la latinité du *Waltharius*.
Les éditions anglaises de Properce depuis Paley.
De l'inspiration et de l'imitation virgilienne chez Lucain.
Essai sur le *Banquet* de Platon.
Le caractère et les idées de Nicolas Poussin, d'après sa correspondance, 1639-1663.
La vie et l'œuvre poétique de Joséphin Souvary.
Le salon de M^{me} de Sablé.
Le Théâtre de La Fontaine
La doctrine sceptique de François de La Mothe le Vayer (1583-1672).
La Fontaine animalier.
Étude sur les *Parentalia* d'Ausone.
Le parfait dans Hérodote et dans Hippocrate.
L'évolution de Voltaire de *Babouc* à *Candide*.
La *Nouvelle Héloïse* est-elle un roman personnel ?
Le pacifisme d'Aristophane.
La poésie du foyer dans la première moitié du xix^e siècle. Marceline Desbordes-Valmore, sa vie et sa poésie dans le *Livre des Mères*.
Étude sur la *Ciris*.
Michelet, poète de la mer.
Caractères de la comparaison poétique dans les trois premiers chants du poème de Quintus de Smyrne.
La *Samiennne* de Ménandre.
Taine et Racine.
La correspondance de Prosper Mérimée, esquisse d'une édition critique.
Le *Prométhée* d'Eschyle est-il authentique ?
La langue et le style de Tacite dans le Livre III des *Histoires*.
La langue du *De Bello Hispaniensi*.
Mickiewicz au Collège de France. Ses méthodes d'enseignement. Sa conception du caractère slave.
Le Théâtre de George Sand.

Les comédies de Marguerite de Navarre.

Les comédies-ballets de Molière.

La peinture des mœurs dans les premières comédies de Corneille (1629-1636).

L'influence de la musique sur le style et la rythmique des livrets d'opéras de Philippe Quinault.

La formation du marivaudage. Ses éléments d'après ses origines.

Recherches sur la syntaxe du verbe chez Joinville. Comparaison avec celle des auteurs du début du xiv^e siècle.

Fromentin et *Dominique*.

Étude sur la syntaxe et le style de Suétone dans la *Vie d'Auguste*.

La cour littéraire de la reine Marguerite (1608-1615).

Remarques sur le théâtre de Honoré de Balzac.

L'art du dialogue dans le *Théétète* de Platon.

Michelet et le xiii^e siècle (1187-1270). — Étude sur l'*Histoire de France* (1833).

Bouilly et la littérature enfantine sous le Premier Empire.

Histoire légendaire de Roland.

Les débuts politiques de Démosthène (354-330).

L'épithalame chez Catulle et Stace.

L'évolution des conceptions artistiques de George Sand. — Son tempérament littéraire.

Études sur la langue et le style du Commentaire *De Bello Africano*.

La conception de la Providence dans la littérature française, de 1755 à 1780.

Le poème de la mer dans Bernardin de Saint-Pierre et dans Chateaubriand.

D. — Anglais.

J.-H. Newmann dans le mouvement d'Oxford de 1833 à 1839; sa pensée, son rôle et son influence.

The subjunctive in Chaucer.

S. John Denham précurseur des classiques.

The "Historical Ballads" in Percy's "Reliques of Ancient English Poetry" (1765).

La pensée et le sentiment religieux chez Christine Rossetti.

L'imagination plastique dans l'*Arcadia* de Sir Philip Sidney.

R. L. Stevenson as a literary critic.

Rudyard Kipling écrivain pour la jeunesse.

Hindu elements in Sir Rabindranath Tagore's works.

Robert Fergusson.

Bacon's attitude towards religion.

An Edition of the *Lay Le Freine*, a Middle English "Breton Lay".

The Middle Classes in the Comedy of the Restoration (1660-1670).

La Querelle des Anciens et des Modernes en Angleterre jusqu'à Swift.

Thomas de Quincey's moral and literary criticism.

La description exotique chez Lafcadio Hearn et Rudyard Kipling.

A study of the comic element in Fielding's novels.

The caricatural side of Smollett's novels.

Sarah Margaret Fuller (A study in literary criticism).

L'optimisme et le pessimisme chez Tennyson.

Les emprunts au français chez William Makepeace Thackeray.

Woman in the chief works of Arnold Bennett.
Figures and types of children in the works of Rudyard Kipling.
Les femmes dans le roman de Henry James.
Stevenson's exoticism and exotic works.
Walt Whitmann, poète de la Démocratie.

E. — *Allemand.*

Jean Tauler et le Meisters Buoch.
La Ballade de Fontane.
La vie et l'œuvre esthétique d'Anton Raffael Mengs.
Les nouvelles d'Eichendorff.
Wieland et ses opinions sur la Révolution française.
Le Gargantua de Fischart.
Görres, polémiste politique.
Georgs Förster : l'homme, le révolutionnaire.

F. — *Italien.*

Étude sur les promenades dans Rome, de Stendhal.

G. — *Diplôme d'Études universitaires.*

Nodier, conteur.
Le rôle de la Palestine dans la Kabbale juive.
Leconte de Lisle et l'Inde.
La *Clarisse Harlowe* de l'abbé Prévost (Londres, 1751).
Les idées sociales dans l'œuvre de Marivaux.
Dante et Chateaubriand.
La vie et le caractère de Vauvenargues, d'après sa correspondance.
Étude sur la langue de Fourier.
La formation littéraire de Renan.

PERSONNEL

DÉCÈS ET RETRAITES.

La Faculté a fait cette année de très grandes pertes. Cinq de ses professeurs honoraires sont morts.

M. Cartault, dont les études profondes sur les textes latins avaient contribué à assurer en France le triomphe des méthodes critiques, mais qui à la sûreté de l'information n'avait jamais sacrifié le goût et le sens de l'art.

M. Plessis, qui était un fin poète en même temps qu'un latiniste. Toutes ses productions ont le même caractère, délicat et profond. Il continuait

chez nous, dans ce siècle d'érudition, une belle tradition d'humanisme à la française.

M. Espinas, qui avait créé à la Sorbonne, grâce à la libéralité du comte de Chambrun, et au temps où ces études n'avaient pas encore conquis leur place définitive, l'Histoire de l'Économie sociale.

M. Gazier, qui, dans sa retraite, grâce à une connaissance unique de l'histoire religieuse de l'époque classique, renouvelait l'exposé déjà fait par des maîtres des grandes querelles théologiques du passé et de la vie d'un monde auquel il restait attaché par des liens de famille, comme s'il eût voulu rendre, dans ses dernières années, à des doctrines qu'il aimait les heures que leur avait ravies la littérature française, pendant qu'il était en exercice.

M. Lavis, dont il suffit de prononcer le nom pour que tous se remémorent l'effort immense qu'il a donné en vue d'assurer à notre enseignement historique des méthodes indiscutables sans rien abandonner de nos habitudes de lumineuse clarté. Son esprit de synthèse, qui lui faisait dominer les faits du passé, lui suggérait en même temps des anticipations de l'avenir. Pendant trente ans, il fut l'ouvrier infatigable de la reconstitution des Universités, qu'il considérait, avec raison, comme une part importante de la reconstitution nationale. Son souvenir reste celui, non seulement d'un grand universitaire, mais d'un grand Français.

M. Séailles, que ses goûts entraînaient spécialement vers les études spéculatives d'art et d'esthétique en même temps que vers les travaux de morale théorique, mais que sa conscience amena au plus épais de la mêlée de la vie, et qui, en résistant aux passions déchainées, marqua ce qu'une âme élevée à la fois au-dessus des préjugés et des menaces peut apporter à la cause de la Justice et de la Vérité menacées !

M. Paul Girard, qui, lui, était encore en pleine activité. Archéologue et helléniste d'une autorité indiscutée, il avait sur les étudiants une action profonde, qui s'augmentait de la sympathie qu'il inspirait. Il était le chef incontesté de notre section de grec.

L'âge nous a privés de M. Aulard, qui avait créé à la Sorbonne avec tant d'éclat l'enseignement de l'histoire de la Révolution. Ses travaux magistraux sont nombreux. Ses études de détail, dispersées un peu partout, ont contribué à éclaircir une foule de problèmes. Les thèses, les mémoires, les articles qu'il a inspirés ne se comptent pas. Sa chaire a été le centre d'où a rayonné la clarté sur une époque tellement touffue que des générations de chercheurs pourront se succéder sans épuiser la matière. Aussi a-t-il eu la joie, lors de son départ, d'apprendre que le Conseil Municipal, en présence des résultats qui lui étaient dus, avait décidé de maintenir la création qu'il avait faite jadis. Et rien ne vaut pour un savant qui se retire en pleine activité cette consolation de passer le flambeau à des successeurs dignes de lui.

DONATIONS

CRÉATIONS.

Depuis longtemps, aucune année ne nous avait apporté autant de joyeuses surprises. La première et non la moins précieuse a été la donation par M. et M^{me} Legénisiel d'une somme dont la rente permettra à notre section d'anglais de venir en aide à ses étudiants, mais dont la Faculté tout entière garde du reste la libre disposition. Ce don nous a d'autant plus touchés qu'il a été prélevé par les donateurs sur de modestes économies, et qu'il leur a été inspiré par le souvenir reconnaissant que la donatrice a gardé de l'enseignement reçu à la Faculté.

M^{me} la Princesse de Polignac nous a remis une somme considérable, grâce à laquelle la Faculté pourra tous les deux ans envoyer en Grèce et dans le monde grec un étudiant qui aura fait preuve de son goût et de ses aptitudes, et qui aura la chance de pouvoir ainsi replacer dans leur milieu les œuvres d'art qu'il aura étudiées ici, lesquelles prendront dès lors pour lui une vie et une réalité nouvelles.

M^{me} la Marquise Arconati Visconti, dont la générosité pour la Faculté est inépuisable, a institué une chaire destinée à l'étude du xvm^e siècle français, et qui portera le nom d'Alphonse Peyrat, en souvenir de son père. Cette chaire aura pour objet l'étude impartiale et méthodique d'une époque souvent négligée ou du moins dont on ne connaît que quelques œuvres maîtresses, alors qu'au contraire elle se caractérise par un mouvement général d'idées qui se répand alors à travers l'Europe et aboutit en France au plus grand des événements qui aient renouvelé l'humanité depuis le christianisme.

Le Gouvernement tchécoslovaque, dans une pieuse pensée de reconnaissance envers la France, et envers notre collègue Ernest Denis, dont les travaux ont si puissamment contribué à entretenir et à renouveler l'idée nationale en Bohême, a fait à l'Université don d'une somme importante, pour acquérir la maison d'Ernest Denis, et y créer un Institut d'études slaves. La Faculté des Lettres a eu dans cette création sa large part. Une chaire Ernest Denis, consacrée à l'étude du monde slave, en particulier des peuples qui forment la jeune République tchécoslovaque, a été attribuée à notre collègue, M. Eisenmann, historien juriste, dont les belles recherches, appuyées par une connaissance spéciale des langues du pays, avaient signalé la valeur.

L'État, dans la pensée de fortifier l'étude aussi nécessaire aux politiques qu'aux historiens, de l'histoire moderne, a voulu renforcer cet enseignement en créant à la Faculté une chaire d'histoire moderne. Elle est occupée par un des meilleurs connaisseurs de la Prusse et de l'Allemagne,

M. Pagès, ce qui a permis à notre collègue, M. Bourgeois, de se spécialiser plus encore dans l'histoire contemporaine.

On nous a annoncé le don des fonds nécessaires pour créer à la Faculté un Institut de langue française, dont le rapport de l'an prochain pourra sans doute annoncer la constitution définitive.

Enfin, nous avons vu restaurer entre les mains de M. Fauconnet l'enseignement de la sociologie, qui n'avait plus de titulaire depuis la mort du regretté Durkheim. M. Fauconnet est en même temps chargé de l'enseignement de la pédagogie.

TRANSFORMATIONS

Diverses transformations ont eu lieu. La Chaire de littérature de l'Europe méridionale est devenue une chaire de littératures romanes, mais elle est heureusement, sous ce nouveau titre, restée à son titulaire, M. Jeanroy, dont la compétence en ces matières n'a pas cessé de s'affirmer par des œuvres variées et nombreuses.

Quand M. Lanson, sur la demande de M^{me} la Marquise Arconati Visconti, a bien voulu changer sa chaire d'État pour la chaire Alphonse Peyrat, M. le Ministre a nommé M. Michaut en remplacement de M. Lanson. Ses fonctions actuelles ne permettant pas à M. Lanson d'occuper effectivement sa nouvelle chaire, M. Mornet a été nommé chargé de cours, et M. Hazard a pris la place de M. Mornet. Il apportera à notre section de français le précieux secours d'une érudition qui embrasse à toute la littérature européenne.

M. Alfred Croiset a été remplacé dans sa chaire par M. Bourguet, qui s'était fait apprécier depuis de longues années par des recherches archéologiques et sa connaissance spéciale des dialectes grecs.

En remplacement du regretté Picavet, nous avons eu la chance de recevoir de l'Université de Strasbourg M. Gilson, spécialiste de la philosophie du Moyen Age, mais dont l'esprit, étendu dans diverses directions, fait pour nous un collaborateur de la plus haute valeur.

M. Guyot, dont les preuves étaient faites, a bien voulu abandonner la Faculté de Rennes pour remplacer M. Martin, qui est retourné en Angleterre.

Au cours de l'année, pendant la mission de M. Chamard en Amérique, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir emprunter à l'Université de Strasbourg M. Gustave Cohen, qui a fait sur nos étudiants, par sa science aimable autant que profonde, son entrain et son dévouement, une impression qu'ils n'oublieront pas.

LES INSTITUTS

Tous ces changements, déjà si nombreux, sont peu de chose auprès de l'évolution qui est en train de se produire et dont il me reste à dire un mot. De plus en plus, la Faculté tend à s'ordonner d'une façon entièrement nouvelle. Jadis, quand on l'a refaite, et qu'il fallait lui donner un objet capable de lui valoir des sympathies nécessaires, on l'avait mise en quelque sorte en dépendance des agrégations et des licences. Comme si elle ne devait former que des professeurs, elle était divisée en sections correspondantes aux classes de professeurs : philosophie, histoire, etc... C'était là une constitution d'école professionnelle, et non pas de maison de recherches. La Faculté n'a pas cessé de former des agrégés, elle prétend toujours fournir à l'enseignement secondaire des maîtres; mais elle a de tout autres ambitions, autrement bienfaisantes pour la science et pour le pays. Elle veut être un foyer d'études, une école de méthodes. Pour cela, il faut que les disciplines se coordonnent, qu'un homme destiné aux études grecques, par exemple, ne soit pas exclusivement ou un historien ou un philologue ou un archéologue, mais qu'il soit un helléniste. Il est tout à fait surprenant, non seulement pour les étrangers, mais pour tous les gens avertis, qu'un étudiant d'italien ou d'espagnol soit isolé dans la section des langues vivantes, pendant qu'un étudiant de français est enfermé dans les langues classiques, comme si les études faites depuis un siècle n'existaient pas et n'avaient pas démontré la nécessité de confronter les langues romanes l'une par l'autre. Le bienfaisant décret sur les Instituts permet de corriger ces erreurs passées et de se grouper à nouveau, suivant les affinités des études et la nécessité des formations scientifiques.

La Faculté des Lettres de Paris a immédiatement compris qu'elle pouvait trouver là une source de complet rajeunissement. Elle a déjà travaillé à la formation d'Instituts. Plusieurs ont une vie véritable, on le verra par les rapports qui suivent. Tous en auront une, le jour où on leur donnera ce qui leur est nécessaire, la possibilité de fonder leur existence intellectuelle sur une existence matérielle, je veux dire le jour où ils auront — cela est très prosaïque — de l'argent pour acheter des livres et des instruments d'études qui leur appartiendront en propre, et aussi le jour où il leur sera donné des salles pour s'installer. Il n'en faut point faire grief à ceux qui nous ont précédés. Ils ont fait de leur mieux, avec les données de leur temps; ils ne pouvaient pas prévoir, ou ils n'osaient pas espérer la prospérité d'aujourd'hui. Ils avaient rêvé trois cents étudiants, et nous en avons trois mille. Ils avaient fait une bibliothèque de travail, la Bibliothèque Albert Dumont, avec deux ou trois salles de travail particulières, et il nous faut dix bibliothèques Albert Dumont, chacune avec ses salles

de travail. Ayons le courage de le reconnaître, la Sorbonne, telle qu'elle est, ne convient plus à la Faculté des Lettres d'aujourd'hui, elle est périmée. C'est un bâtiment à refaire ou à réaffecter. Il faut que ceux qui ont la responsabilité de l'avenir scientifique de la France et le pouvoir de l'assurer en soient avertis.

LA FACULTÉ A L'ÉTRANGER

Il me reste à dire quelques mots de notre action sur les pays étrangers. En effet, de nombreux étudiants viennent à nous de tous les pays dont le change est élevé; d'autres, et ceci marque bien le prestige de la science française, s'imposent les sacrifices les plus lourds pour étudier à Paris.

STATISTIQUE SPÉCIALE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS PAR NATIONALITÉ

Europe :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Allemagne.	4	»	4
Belgique.	10	9	19
Bulgarie.	4	4	8
Danemark.	6	4	10
Empire Ottoman.	1	»	1
Espagne.	1	»	1
Grèce.	13	16	29
Italie.	7	5	12
Luxembourg.	13	8	21
Montenegro.	1	»	1
Norvège.	3	5	8
Pays-Bas.	5	1	6
Portugal.	1	»	1
Roumanie.	53	39	92
Royaume Uni (Angleterre, Écosse, Irlande).	45	74	119
Russie.	22	38	60
Serbie.	25	11	37
Suède.	9	6	15
Suisse.	35	12	47
Hongrie.	6	1	7
Pologne.	15	26	41
République Tchécoslovaque.	9	10	19
Yougoslavie.	5	1	6
<i>A reporter.</i>	291	270	561

<i>Asie :</i>	Hommes.	Femmes.	Total.
<i>Report. . .</i>	291	270	561
Chine	23	2	27
Japon	43	»	43
Indes anglaises	6	»	6
Annam	2	»	2
Cochinchine	2	»	2
Perse	1	»	1
Syrie	4	»	4
Arménie	10	10	20
<i>Afrique :</i>			
Égypte	8	1	9
<i>Amérique :</i>			
États-Unis	34	92	146
Canada	7	5	12
Mexique	1	»	1
Cuba	2	»	2
Brésil	2	»	2
République Argentine	1	1	2
Venezuela	1	1	2
Pérou	1	»	1
Colombie	1	»	1
Costa Rica	1	»	1
<i>Océanie :</i>			
Australie	»	1	1
TOTAUX	433	383	816

Il faut ajouter que plusieurs d'entre nous sont allés à l'étranger porter la parole française :

- M. CHAMARD, aux États-Unis.
- M. LÉVY-BRÜHL, dans la République Argentine, au Chili, au Pérou, en Bolivie.
- M. DUMAS, au Brésil.
- M. HAUSER, en Suisse et en Lettonie.
- M. BERNARD, au Maroc.
- M. FOGÈRES, dans la République Argentine, l'Uruguay, le Chili.
- M. MARTINENCHE, dans la République Argentine.
- M. DE MARTONNE, en Roumanie.
- M. CAZAMIAN, en Angleterre.
- M. FOUCHER, en Afghanistan.
- M. VERRIER, en Danemark.
- M. BRUNOT, en Danemark et en Scandinavie.

Il est hors de doute que ces déplacements servent puissamment la cause française. Nos collègues ont donné partout la preuve que, malgré d'anciens préjugés soigneusement entretenus, les leçons d'un professeur français ne

perdent rien de leur valeur substantielle et documentaire pour être présentées sous une forme agréable et dans une belle ordonnance. On nous avait demandé de faire cette démonstration ; elle est faite.

Nous considérons comme un devoir de la renouveler. Mais il ne faut pas oublier que ces déplacements entraînent souvent des interruptions de service et que, dans certaines spécialités, il faudrait suspendre, au grand dommage de nos étudiants, la vie intérieure de la Faculté pour satisfaire aux demandes qui nous sont faites.

Sur ce point encore, l'organisation de fortune actuelle doit être changée pour un système régulier, où les inconvénients signalés plus hauts soient sinon supprimés du moins atténués par des remplacements temporaires. La Faculté se félicite d'échanges qui lui valent un Pirenne, comme elle se félicite de visites telles que celles d'un Jorga, d'un Hobbs, d'un Adams, d'un Richmond, dont les leçons nous apportent un précieux complément. Mais elle veut pouvoir rendre ces visites sans faire de tort à ses étudiants, qui demeurent, comme cela est naturel, sa préoccupation première.

RAPPORT

SUR LE FONCTIONNEMENT DE

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

L'Institut de Psychologie vient d'entrer dans sa troisième année d'existence, et, si sa situation matérielle est toujours très précaire, son organisation s'est progressivement stabilisée et améliorée.

A la dernière session de diplômes, en juillet 1922, il y eut 12 candidats, contre 7 l'année précédente : 4 au diplôme de psychologie, dont 2 furent refusés à l'écrit et 2 admis (une Américaine, M^{lle} Pedley avec mention passable; une Française, M^{lle} Lichtenberger avec mention assez bien); 3 au diplôme de pédagogie (3 étrangères) dont une refusée à l'oral et 4 admises (une mention assez bien); enfin 3 au diplôme de psychologie appliquée, tous admis (M. François avec mention très bien, M^{lle} Baron avec mention bien, M^{lle} Tumova avec mention assez bien).

Le diplôme de psychologie appliquée a été recherché l'an dernier par un certain nombre de jeunes gens, dont certains ont reculé devant l'examen la première année et qui, espérant s'ouvrir une carrière dans le domaine de la psychotechnique, ont fait des études très sérieuses.

Cette année, nous comptons 67 inscriptions : 36 Français (dont 14 femmes) et 31 étrangers (dont 12 femmes).

Les deux années précédentes, le nombre des inscriptions avait été de 44 (dont 26 étrangers) et de 73 (dont 31 étrangers).

La diminution, cette année, du nombre des inscriptions est due à une réduction notable des élèves français de la section de pédagogie appartenant à l'enseignement primaire, qui étaient 21 l'an dernier et ne sont plus que 11. Cette réduction doit être probablement due, en partie tout au moins, à la création d'un enseignement et d'un certificat de science de l'éducation à la Faculté des Lettres. Parmi les élèves inscrits, on remarque 1 agrégé de l'Université de Prague, 2 docteurs en médecine, 1 docteur ès sciences de Genève, 1 docteur en philosophie d'Amérique, 10 licenciés (3 ès lettres, 1 ès sciences et 4 en droit), 2 professeurs d'Écoles normales. Trente des élèves inscrits — des étrangers surtout — ne se sont fait immatriculer à l'Université que pour suivre les enseignements de l'Institut : les 37 autres postulent en même temps des grades universitaires : on compte 21 étudiants de lettres (3 pour le doctorat et 16 pour la licence), 5 étudiants de sciences (postulant la licence), 3 étudiants en droit et 6 étudiants en médecine.

Il en est 29 qui ont déclaré vouloir se présenter à un diplôme (11 pour la psychologie, 9 pour la psychologie appliquée et 8 pour la pédagogie).

Les 31 étrangers appartiennent aux 15 nationalités suivantes : américaine (6), belge (2), espagnole (1), grecque (4), lettone (2), mexicaine (1), palestinienne (1), polonaise (3), roumaine (3), russe (1), serbe (1), suisse (1), syrienne (2), tchécoslovaque (2) et turque (1).

Il a été délivré pour les travaux pratiques du premier semestre 30 bulletins de versements.

Conformément aux décisions du dernier Conseil, il a été organisé cette année une série de travaux pratiques de psychologie pédologique dans un laboratoire qui a pu être installé, avec l'agrément de la Direction de l'Enseignement primaire de la Seine et de la municipalité de Boulogne, dans le groupe scolaire de la mairie de cette ville, tout proche de l'École normale supérieure de Saint-Cloud ; cette installation s'est faite grâce au concours très dévoué du directeur de l'École de garçons de Boulogne, M. Falguière, ancien élève de la Faculté des Sciences, et du Dr Wallon, qui est chargé de l'enseignement de la psychologie pédologique. Ces travaux pratiques ont lieu le jeudi matin, afin de permettre aux instituteurs d'y assister. Et il faut espérer, quand cette organisation sera mieux connue, qu'elle vaudra la venue à l'Institut d'un plus grand nombre de membres de l'enseignement primaire. Dès cette année, il y a toujours eu une quinzaine d'élèves suivant ces exercices pratiques et, parmi eux, plusieurs normaliens de Saint-Cloud. Actuellement sont donc assurées les séries suivantes de travaux pratiques : psychologie physiologique, psychopathologie, psychologie animale, psychologie pédologique, psychotechnique et pédagogie expérimentale.

L'an dernier, M. Leuba, professeur à l'Université Bryn Mawr, a fait, pour l'Institut, une série de conférences sur la psychologie religieuse, qui ont eu un vif succès. Cette année, M. Pillsbury, professeur à l'Université de Michigan, passera le semestre d'été à Paris ; il compte donner quelques conférences à l'Institut et, en outre, poursuivre des recherches expérimentales ; à cet égard la pénurie de locaux n'est pas sans rendre difficile son installation. M. Pillsbury est un psychologue bien connu en France, car nous lui devons le meilleur livre écrit en notre langue sur l'attention, et c'est un francophile qui n'a pas caché ses fermes convictions dans un tout récent ouvrage sur la psychologie de la nationalité.

Le jour où l'installation matérielle ne sera plus aussi misérable et où l'on pourra disposer d'un budget en rapport avec l'importance de la tâche à accomplir, l'Institut de Psychologie, organisé comme il l'est, pourra réellement faire honneur à l'Université et pleinement remplir son rôle en contribuant aux progrès de la science psychologique et à la diffusion, en ce domaine, de la pensée française.

ÉCOLE DE PRÉPARATION DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922.

RAPPORT

Le nombre des étudiants s'est élevé à 66 pendant le premier semestre, à 58 pendant le second. Il avait été l'année précédente de 68 et de 56. Le total est le même, mais cette année la qualité a été meilleure.

La proportion des Français et des étrangers a été la suivante :

1 ^{er} semestre :	26 Français ;	40 étrangers.
2 ^e —	20 —	38 —

Ces chiffres ont été de beaucoup dépassés dès le premier jour de la présente année scolaire. Plus de cent étudiants sont inscrits actuellement.

A l'examen de février se sont présentés 12 candidats : 6 français et 6 étrangers. 4 français et 4 étrangers ont été reçus, 2 français et 2 étrangers ont échoué. Une ancienne admissible, Française mariée à un Tchéco-slovaque, a été reçue.

A l'examen de juin se sont présentés 34 candidats : 15 français et 19 étrangers ; 10 français et 12 étrangers ont été reçus, 5 français et 7 étrangers ont échoué. Un ancien admissible, Français, a été reçu.

La valeur des épreuves de juin a été un peu plus élevée qu'à l'examen de juin 1921, surtout chez les étrangers. En 1921, les huit premiers rangs appartenaient à des Français. En 1922, un Tchecoslovaque est au premier rang, une Polonaise au deuxième *ex æquo* avec une Française, un Américain est quatrième *ex æquo* avec une Française.

Ceux de nos étudiants qui demandaient à être pourvus immédiatement d'un emploi ont été, autant que nous pouvons le savoir, placés selon leurs désirs. L'Office National des Universités et la Direction des Oeuvres Françaises à l'Étranger nous ont apporté un très puissant appui, pour lequel je leur exprime toute ma reconnaissance.

Le Comité de Direction avait décidé, en juin 1921, un essai qui a pleinement réussi. A côté des cours qui préparent à l'enseignement, certaines

leçons ont été faites pour initier les étudiants au travail scientifique. Toutes ont porté sur les différentes parties de la philologie. Les étudiants s'y sont vivement intéressés. Cette innovation était d'autant plus opportune que le niveau des études, d'une année à l'autre, s'était sensiblement élevé. D'une façon générale, les étudiants de cette année étaient mieux préparés à suivre les cours et plus aptes à en tirer profit.

Comme en 1920-1921, des conférences ont eu pour but de faire connaître à nos élèves le mouvement intellectuel de la France d'aujourd'hui. MM. Rosny aîné, Jacques Copeau, Marcel Poète, Maurice Grammont ont été vivement applaudis.

Je tiens aussi à mentionner les quatre conférences que M. le professeur Smith, de l'Université de Wisconsin, a bien voulu faire au mois de mai. Il a donné à ceux qui se disposent à enseigner aux États-Unis les indications les plus précieuses.

Sur la demande du Ministère des Affaires Étrangères, nous avons accordé à un certain nombre d'étudiants étrangers des dégrèvements de frais d'études. Nous aurions été heureux de pouvoir agir de même à l'égard de plusieurs étudiants français. Déjà, l'année dernière, j'avais exprimé ce désir. Qu'il me soit permis d'en renouveler l'expression. Toute mesure tendant à augmenter le nombre de nos étudiants français aurait le meilleur effet pour le développement de l'influence française à l'étranger.

Le Directeur de l'École,

Ed. HUGUET.

FACULTÉ DE PHARMACIE

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922.

RAPPORT

MONSIEUR LE RECTEUR,

L'année scolaire 1914-1922, qui vient de se terminer, aura vu disparaître les mesures spéciales prises en faveur des étudiants mobilisés.

Édictées en 1917, au milieu de la grande tourmente, ces prescriptions nouvelles, qui permettaient à ceux de nos jeunes étudiants qui avaient interrompu leurs études pour répondre à l'appel de la Patrie, d'achever en un laps de temps relativement court une scolarité indispensable, ont été accueillies par un unanime assentiment. Sans doute, ces mesures, quelque libérales et bienveillantes qu'elles aient été, n'ont pas donné satisfaction à tous, c'est que les Commissions d'examen, malgré leur ardent désir de tenir compte aux combattants de l'énorme effort qu'ils devaient faire pour ramener leur pensée vers des sujets scientifiques, ne perdaient pas de vue l'intérêt général et celui-ci, trop souvent, hélas, n'est pas en complet accord avec l'intérêt particulier.

Quoi qu'il en soit, la grande majorité de nos jeunes pharmaciens garde au cœur une reconnaissance infinie pour la mesure gracieuse dont ils ont été les heureux bénéficiaires.

L'Administration supérieure, en mettant fin à ces mesures d'exception, a pensé non sans raison que tous ceux à qui elles devaient profiter étaient aujourd'hui dans une situation normale.

Je ne doute pas malgré tout que si quelque situation particulièrement intéressante venait à se révéler, il n'y soit apporté remède dans la plus large mesure possible.

ÉTUDIANTS

Nombre des étudiants. — Depuis deux années déjà, je constate non sans une légitime satisfaction le nombre croissant de nos étudiants.

Ce nombre, qui était de 357 au cours de l'année scolaire 1919-1920, s'était élevé à 372 en 1920-1921 et a atteint 463 au cours de l'année scolaire 1921-1922.

Ces 463 étudiants ayant pris inscription se divisent en 182 appartenant à l'ancien régime d'études et 282 appartenant au nouveau régime. Parmi ces derniers, nous comptons d'une part 102 étudiantes et, d'autre part, quatre étudiants qui, eux, poursuivent le diplôme universitaire de pharmacie.

Au chiffre de 463 étudiants ayant pris inscription, il y a lieu d'ajouter :

- a) 133 étudiants qui ont été immatriculés ;
- b) 147 autres qui, en vertu d'inscriptions antérieures ou pour la validation, ont subi des examens.

Ce qui porte le chiffre total des étudiants ayant fait acte de scolarité à 743.

A) Étudiants ayant pris dans l'année une ou plusieurs inscriptions . . .	{	En vue du diplôme d'État de pharmacien	458	{	463
		En vue du diplôme supérieur (diplôme d'État).	1		
		En vue du diplôme universitaire	4		
B) Étudiants immatriculés.	{	En vue du certificat d'herboriste	411	{	433
		En vue du diplôme universitaire	14		
		Sans rechercher aucun grade ni diplôme.	8		
C) Étudiants ayant subi dans l'année des examens. . .	{	1 ^o En vertu d'inscriptions antérieures.	75	{	147
		2 ^o Pour la validation de stage	72 ⁽¹⁾		
TOTAL GÉNÉRAL.					743

La diminution du nombre de nos étudiants appartenant à l'ancien régime d'études va s'accroissant d'année en année et il n'est pas téméraire de penser que, dans un délai relativement court, quatre à cinq ans peut-être, les étudiants de cette catégorie auront disparu

ENTRÉES ET SORTIES

Au cours de l'année scolaire 1919-1920, 93 élèves nouveaux s'étaient fait inscrire à la Faculté de Pharmacie; en 1920-1921, ce chiffre s'était élevé à 144. Cette progression s'est maintenue : le nombre des élèves nouveaux s'est élevé, durant l'année scolaire qui vient de se terminer (1921-1922), à 158.

(1) Plus 60 (48 hommes et 12 femmes) déjà comptés en A.

ÉLÈVES FEMMES

Les études pharmaceutiques attirent toujours les jeunes filles, aussi le nombre des élèves femmes ne cesse-t-il de s'accroître depuis quelques années avec une régularité quelque peu troublante. De 58 qu'elles étaient en 1919-1920, le nombre de nos étudiantes s'est élevé à 82 durant l'année scolaire 1920-1921 et il a atteint le chiffre de 102 au cours de la dernière année scolaire 1921-1922.

La présence de ces jeunes filles sera, je l'espère, un stimulant pour leurs jeunes camarades masculins, car je dois à la vérité de déclarer que plus travailleuses sans doute, elles obtiennent aux divers concours des résultats meilleurs. Au concours des prix de la Faculté, les étudiantes ont en effet obtenu 50 0/0 des citations. C'est là un résultat d'autant plus magnifique que le nombre des étudiantes atteint à peine le quart du chiffre total des élèves (102/463).

Les aspirantes au titre d'herboriste sont toujours très nombreuses. De 67 qu'elles étaient en 1920-21, elles ont atteint en 1921-22 le chiffre de 88. Le nombre total des aspirants et aspirantes herboristes a été de 111 au cours de l'année scolaire 1921-22 dont 23 hommes.

STAGIAIRES

Le nombre des stagiaires qui est fonction du nombre de nos étudiants suit la même progression que ce dernier. De 109 qu'il était en 1919-20, le nombre des inscriptions de stage s'est élevé à 115 en 1920-21 et a atteint celui de 118 en 1921-22.

INSCRIPTIONS DE SCOLARITÉ

Les inscriptions de scolarité suivent la même marche ascendante. De 1.328 en 1919-20, elles sont passées à 1.470 en 1920-21 pour 368 étudiants et ont atteint en 1921-22 le chiffre de 1.820 pour 463 étudiants.

Savoir 619 pour 181 étudiants de l'ancien régime, soit une moyenne de 3,49 par étudiant et 1201 pour 282 étudiants du nouveau régime, soit en moyenne 4,26 par étudiant.

La moyenne générale est de 3,93 par étudiant. L'an dernier, cette moyenne était de 3,99.

TRAVAUX PRATIQUES

Les 463 élèves ayant pris dans l'année une ou plusieurs inscriptions ont suivi les travaux pratiques réglementaires. Ils se répartissent ainsi par année d'études :

1 ^{re} année. — Chimie et pharmacie.	140
2 ^e année. — Chimie analytique. Physique. Micrographie.	162
3 ^e année. — Chimie. Micrographie. Microbiologie. Parasitologie . . .	112
4 ^e année. — Matières alimentaires. Microbiologie.	39

Avaient déjà suivi ces divers travaux les étudiants n'ayant pris cette année que la 16^e inscription. 4

Enfin quelques étudiants au nombre de 6
ont refait à titre facultatif, et pendant un ou deux trimestres, et en acquittant les droits réguliers, les travaux pratiques accomplis antérieurement.

TOTAL 463

EXAMENS

NATURE DES EXAMENS	RÉGIME	EXAMINÉS	ADMIS	AJOURNÉS	PROPORTION des AJOURNEMENTS
Validation de stage.	»	121	110	11	0/0
Examens de fin d'année et semestriels. . .	A. R.	171	122	49	28,6
	N. R.	289	225	64	22,14
Examens de fin d'études	A. R.	271	237	34	16,2
	N. R.	143	119	24	16,78
Diplôme supérieur.	»	»	»	»	»
Herboristes	»	111	55	56	50
Doctorat	A. R.	14	14	»	»
	N. R.	3	3	»	»
		1.123	885	238	21,19

Si d'autre part on juge la valeur des examens d'après les notes obtenues par les candidats on trouve, par nature d'examen, les indications suivantes :

NOTES	STAGE	FIX D'ANNÉE		FIX D'ÉTUDES		DOCTORAT UNIVERSITAIRE		HERBORISTES	TOTAUX	PROPORTION des AJOURNÉS
		A. R.	N. R.	A. R.	N. R.	A. R.	N. R.			
Très bien . . .	8	4	19	10	9	14	3	»	67	0,0
Bien	25	14	35	31	29	»	»	»	134	
Assez bien. . .	32	36	51	71	38	»	»	15	243	
Passable. . . .	45	68	120	125	43	»	»	40	441	
Ajournés (mal) .	11	49	64	34	24	»	»	56	238	
TOTAUX. . .	121	171	289	271	143	14	3	111	1.123	21,28

GRADES ET DIPLOMES

Le nombre des grades et diplômes conférés par la Faculté est en diminution sur celui de l'an dernier. Il s'est élevé à 168 seulement, alors qu'en 1920-21 ce nombre avait atteint 192.

Le tableau ci-dessous indique les fluctuations par catégories :

Diplôme de pharmacien N. R. . . .	33	au lieu de	24	en 1920-21
— de 1 ^{re} classe	63	—	98	—
— de 2 ^e classe	»	—	1	—
Diplôme supérieur de pharmacie . .	»	—	»	—
Certificat d'herboriste	33	—	33	—
Diplômes universitaires :				
Pharmacien	»	—	»	—
Docteur	47	—	14	—
TOTAUX.	168	—	192	—

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ

Le doctorat de l'Université est toujours recherché. 17 candidats, au lieu de 14 durant l'année scolaire 1920-21, ont soutenu leur thèse au cours de l'année scolaire.

Non seulement ces thèses font honneur à la Faculté, mais elles témoignent chez leurs auteurs d'un goût particulier pour la recherche et d'un esprit scientifique développé.

Voici, à titre d'indication, les sujets des thèses qui ont été soutenues durant l'année scolaire :

- PERRIER (Jean). — Contribution à l'étude de la réaction de Kiliani. Action des cyanures alcalins sur les sucres réducteurs.
- GORET. — Sur quelques dérivés propylés et iropropylés du mercure.
- GUIOTH (Jean). — Sur une méthode de préparation d'amines tertiaires diméthylées à l'azote.
- ARNOLD (René). — Sur l'application aux végétaux du procédé biochimique de recherche du glucose.
- TIFFENEAU (Jules). — Sur le dibutylmercure et sur quelques dérivés des butylarsines.
- LARSONNEAU (André). — Recherches sur les alcaloïdes volatils des feuilles de belladone; leur importance dans l'appréciation de la valeur pharmacodynamique de cette drogue.
- ESCHENBRENNER (Simon). — Recherches sur le sulfure d'éthylène.
- HARDY (Paul). — Volatilisation et hydrolyse de l'atropine en toxicologie. La réaction de Vitali.
- BOUTOT (Louis). — Contribution à l'étude du dosage des sucres réducteurs au moyen des liqueurs cupro-alcalines.
- FALQUE (A.). — Sur le pouvoir antidiastatique du sérum sanguin.
- GUIMOND (Georges). — L'eau potable à Vendôme.
- POUGNET (Jean). — Sur quelques actions physiques, chimiques et biologiques des rayons ultra-violet.
- ZOTIER (Victor). — Contribution à l'étude de l'action de l'eau oxygénée sur le plomb et sur quelques-uns de ses composés.
- BASSIN (Marcel). — Transpositions semipinacologiques et semihydrobenzoïniques dans la série des phénylglycols dialcoyles.
- RÉGNIER (Jean). — De l'évolution microbienne dans les premières heures de la plaie de guerre.
- COURDAL. — Dosage de l'urée dans le sang applicable à de très faibles quantités de sang.
- GUR (Jean). — Comparaison des diverses voies d'immunisation pour la production de l'antiprésure.

BIBLIOTHÈQUE

Notre service de la Bibliothèque, grâce à l'impulsion qu'a su lui donner notre bibliothécaire en chef, M. Dorveaux, fonctionne toujours à la satisfaction générale.

Les séances du soir ont été reprises en avril 1922. Elles ont permis à 178 lecteurs d'effectuer les recherches et de préparer plus commodément leurs examens.

Le mouvement des livres communiqués et des lecteurs s'établit ainsi :

Lecteurs.	En 1921-1922.	Alors qu'il était en 1920-1921.
Étudiants en pharmacie	12.240	10.050
— étrangers à la Faculté . . .	2.300	1.500
TOTAUX	14.540	11.550
Volumes communiqués sur place :		
Aux étudiants en pharmacie	36.922	30.083
— étrangers à la Faculté . . .	7.560	3.981
Aux professeurs	20.540	26.040
Prêts au personnel de la Faculté . . .	3.272	3.005
TOTAUX	68.294	63.109

Le nombre des ouvrages reçus en dons s'est élevé à 274. Ce nombre avait atteint le chiffre de 389 durant l'année scolaire 1920-1921.

JARDIN BOTANIQUE

Notre jardin botanique ou plus exactement le jardin de l'Université de Paris, qui avait beaucoup souffert durant la guerre, a aujourd'hui repris sa physionomie normale, grâce à l'active direction et au dévouement inlassable de notre collègue M. le professeur Guignard.

Sans doute de grosses réparations sont encore à prévoir aux serres et au matériel, mais tel qu'il fonctionne en ce moment, il assure largement les besoins des services — enseignement et examens.

Il est de mon devoir de remercier ici l'Université qui nous a permis, grâce aux subventions que si généreusement elle nous a octroyées, de remettre en état non seulement notre jardin botanique, mais encore d'apporter à d'autres services des modifications indispensables.

C'est grâce à sa générosité que nous avons pu améliorer quelque peu le laboratoire de pharmacie galénique dont notre regretté collègue M. Bourquelot était titulaire. C'est elle qui nous a permis de doter de l'éclairage électrique le laboratoire de physique et en général ceux de travaux pratiques de micrographie et de microbiologie, et aussi d'installer au laboratoire de physique un moteur qui permettra à ce laboratoire de transformer le courant pour le distribuer ensuite à ses divers appareils.

Enfin, la sollicitude de l'Université nous a permis d'installer au sous-sol, dans le jardin botanique, une soute à charbon qui a rendu libre le terrain sur lequel était jusqu'ici déposé le combustible nécessaire au chauffage des serres et du laboratoire de botanique. Cette amélioration, qui va faciliter beaucoup le service des serres, a le très grand avantage de rendre à la culture un espace de terrain relativement considérable.

J'ajoute en terminant que le personnel de la Faculté à ses divers degrés s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle et un dévouement auxquels je tiens à rendre hommage, et le prie de trouver ici tous mes remerciements.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Doyen,

H. GAUTIER.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922

RAPPORT

*Le Directeur de l'École Normale Supérieure
à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur, conformément à l'article 11 du décret du 11 novembre 1903, de vous adresser mon rapport annuel sur la marche et les travaux de l'École Normale pendant l'année scolaire 1921-1922.

NOMBRE DES ÉLÈVES

En 1921-1922, l'École a eu 215 élèves, dont 212 élèves français et 3 étrangers (1 grec, 2 luxembourgeois).

Sur les 212 élèves français, 3 ont été en congé et 5 à l'étranger. Il est donc resté à l'École 204 élèves, dont 72 externes et 132 internes (soit pensionnaires de l'État, soit démobilisés boursiers admis à jouir des privilèges de l'internat).

Il y avait encore 91 anciens combattants, dont 13 des promotions antérieures à 1919; 64 de la promotion spéciale de 1919; et 14 des promotions postérieures à 1919.

CONCOURS D'ENTRÉE

A. — 1921

La promotion de 1921, lettres, a compris 30 élèves reçus au concours ordinaire et 1 fourni par le concours spécial de Strasbourg. La moyenne des notes étant de 280, le premier a été admis avec 384,5, le trentième avec 306,5 et la moyenne générale a été de 332,45, c'est-à-dire 11,87 sur 20.

La promotion de 1921, sciences, a compris 22 élèves reçus au concours ordinaire et 1 fourni par le concours spécial de Strasbourg.

Par suite des démissions pour l'École Polytechnique, il a fallu descendre jusqu'au trente-troisième pour la constituer. Des 20 de la première liste, 11 ne sont pas entrés. La moyenne des notes étant de 1.000, le premier de la première liste avait 1.773,5 et le vingtième 1.421,5; la moyenne générale était de 1.551,12, soit 13,5 sur 20. Le premier de la liste définitive (deuxième sur la première liste) a eu 1.699,75 et le dernier 1.334; la moyenne générale a été ramenée à 14,61 sur 20.

Les 31 élèves des lettres se sont ainsi partagés entre les sections :

19 littéraires et grammairiens;

5 philosophes;

3 historiens;

4 linguistes.

Les 23 élèves de première année science se sont partagés en :

15 mathématiciens;

7 physiciens;

1 naturaliste.

B. — 1922

Au concours de 1922, 32 élèves ont été admis dans la section des lettres, dont 2 par le concours spécial de Strasbourg; 20 dans la section des sciences, le vingtième de la liste définitive étant quarante-quatrième du classement primitif.

EXAMENS ET CONCOURS

A. — SECTION DES LETTRES

Licence.

18 élèves de la première année étaient déjà licenciés en entrant à l'École.

11 se sont présentés aux examens de l'ancienne licence, plus un germaniste de seconde année.

Sur les 4 candidats pour les langues et littératures classiques, 3 ont eu la mention *assez bien*.

Sur les 3 candidats pour la philosophie, 1 a eu la mention *bien*, 2 la mention *assez bien*.

Les 3 candidats pour l'histoire ont eu la mention *assez bien*.

Le candidat pour l'anglais et le candidat pour l'allemand ont eu tous deux la mention *assez bien*.

Deux élèves de la section de philosophie se sont présentés à deux certificats de la nouvelle licence et ont été admis avec une mention *bien* et trois mentions *assez bien*.

Diplômes d'études supérieures.

Langues et littératures classiques : 21 candidats se sont présentés et ont été reçus, 5 avec la mention *très honorable*, 7 avec la mention *honorable*.

Histoire : 3 candidats présentés et reçus, dont 2 avec la mention *très honorable*.

Philosophie : 4 candidats présentés et reçus.

Langues vivantes : 4 candidats présentés et reçus, dont 3 avec la mention *honorable*.

Agrégations.

Lettres : 3 candidats, anciens mobilisés, se sont présentés en bénéficiant de leur admissibilité de 1921; ils ont été admis tous les trois, avec les numéros 2, 4 et 5. 7 candidats, anciens mobilisés, se sont présentés pour la première fois; 6 ont été admissibles, 5 admis avec les rangs suivants : 1, 2, 4, 5 et 9; 13 candidats se sont présentés au concours ordinaire; 8 ont été admissibles, 5 admis avec les rangs suivants : 3, 5, 6, 9 et 13.

Grammaire : 2 candidats, anciens mobilisés, dont un seul admissible et admis avec le numéro 2; 2 candidats ordinaires, admissibles tous les deux, mais un seul admis avec le numéro 1.

Philosophie : 1 ancien mobilisé, admissible de 1921, a été admis avec le numéro 1; 5 anciens mobilisés se sont présentés pour la première fois, 4 ont été admissibles, 3 admis, 2 avec le numéro 1 *ex æquo*, 1 avec le numéro 3; 5 candidats se sont présentés au concours ordinaire : 3 ont été admissibles, 2 admis avec les numéros 3 et 7.

Histoire : 5 anciens mobilisés se sont présentés au concours spécial, 2 ont été sous-admissibles.

Allemand : 3 anciens mobilisés se sont présentés au concours spécial, 1 seul a été admissible et admis avec le numéro 1; 2 candidats au concours ordinaire n'ont pas été admissibles.

Anglais : 1 seul candidat au concours ordinaire admis avec le numéro 4.

Italien : 1 seul candidat au concours spécial admis avec le numéro 1.

B. — SCIENCES.

Certificats d'études supérieures pour la licence.

Analyse supérieure : 9 candidats, 8 admis, 2 mentions assez bien.

Calcul différentiel et intégral : 21 candidats, 20 admis, 6 mentions bien, 2 mentions assez bien.

Géométrie supérieure : 5 candidats, 5 admis, 2 mentions bien, 1 mention assez bien.

Mécanique rationnelle : 17 candidats, 17 admis, 2 mentions très bien, 3 mentions bien, 3 mentions assez bien.

Chimie générale : 13 candidats, 10 admis, 2 mentions bien, 3 mentions assez bien.

Chimie physique : 3 candidats, 3 admis, 2 mentions très bien, 1 mention bien.

Physique générale : 21 candidats, 20 admis, 1 mention très bien, 6 mentions bien, 8 mentions assez bien.

Géologie : 4 candidats, 4 admis, 1 mention assez bien.

Physiologie : 3 candidats, 3 admis, 2 mentions assez bien.

Zoologie : 2 candidats, 2 admis, 1 mention assez bien.

Diplôme d'études.

Chimie physique : 2 candidats admis avec la mention très bien.

Physique : 2 candidats admis avec la mention très bien.

Agrégations.

Mathématiques : 6 candidats se sont présentés au concours spécial des anciens mobilisés, tous ont été admis, 3 avec le numéro 1 *ex æquo*, les autres avec les numéros 5, 7 et 10; 9 candidats, dont 1 alsacien, se sont présentés au concours ordinaire, 8 ont été admissibles, 6 reçus avec les numéros 1, 2, 3, 6, 7 et 8 (1 candidat externe a été reçu avec le numéro 5).

Physique : 7 candidats se sont présentés au concours spécial des anciens mobilisés : 5 ont été admissibles et admis avec les numéros 8, 13, 18, 20 et 22; 4 candidats, dont 1 alsacien, se sont présentés au concours ordinaire : ils ont tous été admis avec les numéros 1, 4, 6 et 10 (1 candidat externe n'a pas été admissible).

Sciences naturelles : 1 seul candidat se présentait au concours ordinaire, il a été reçu premier; 2 candidats externes ont été reçus avec les numéros 4 et 5; 1 candidat externe au concours spécial y a été reçu premier.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Il y a eu deux modifications dans le personnel enseignant délégué de la Faculté des Lettres à l'École : M. Glotz a remplacé M. Carcopino pour l'histoire ancienne; M. Pagès a remplacé M. Bourgeois pour l'histoire moderne.

Du côté des Sciences, M. Denjoy s'est ajouté aux professeurs de mathématiques; M. Bloch a remplacé M. Cotton pour la physique; M. Blaringham a remplacé M. Matruchot, décédé, pour la botanique.

Organisation des études ; situation morale ; situation matérielle. — Je n'ai sur tous ces points qu'à renvoyer à mon rapport de l'an dernier : aucune nouveauté d'importance ne s'est produite au cours de l'année scolaire 1921-1922. J'enregistrerai seulement le fait que, le remboursement du platine cédé par les laboratoires à la Défense Nationale (pour une somme de 80.000 francs) ayant été opéré, cette rentrée de fonds a été appliquée, avec votre autorisation, à l'amélioration de l'installation et de l'équipement des laboratoires, surtout du laboratoire de chimie.

DONS ET LEGS

Depuis mon entrée en fonctions, l'École a reçu quelques dons et legs qu'il importe de mentionner avec reconnaissance :

Don Arconati-Visconti. — Un don de livres (plusieurs centaines de volumes de toutes sortes) provenant du château de Gaesbeck a été fait à la Bibliothèque de l'École par la marquise Arconati.

Don Dreyfus-Brisac. — La mort de M. Dreyfus-Brisac a fait entrer à la Bibliothèque de l'École la partie des livres donnés de son vivant qu'il s'était réservée jusqu'à son décès.

Legs Mercier. — Un ancien élève de l'École, M. Mercier, professeur au lycée Louis-le-Grand, a légué à la Bibliothèque de l'École une petite collection intéressante de vases et terres cuites grecques.

Don au Centre de Documentation. — M. Klein, héritier de la bibliothèque et des papiers de Victor Considérant, en a fait don au Centre de Documentation sociale établi à l'École.

Legs Ernest Lavisse. — Par son testament en date du 28 janvier 1922, M. Lavisse, ancien directeur de l'École, lui a légué la moitié de ses droits d'auteur. Je résume les indications qu'il a données pour l'utilisation des fonds qui en proviendraient :

« Les fonds seront répartis en quatre catégories : bibliothèque, allocations pour excursions scientifiques, bourses d'études, bourses de voyage.

» La bibliothèque recevra la moitié des fonds disponibles chaque année.

» Les allocations et bourses ne pourront être attribuées qu'à des élèves en cours d'études à l'École, ou bien à des préparateurs, ou à des élèves agrégés dits de quatrième année. »

Il est à souhaiter que l'École n'attende pas longtemps l'autorisation qui lui permette d'entrer en jouissance de cette magnifique libéralité.

G. LANSON.

CENTRE DE DOCUMENTATION SOCIALE

Paris, le 25 janvier 1923.

*Le Directeur de l'École Normale Supérieure
à Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris.*

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément aux statuts du Centre de Documentation sociale établi à l'École Normale, un rapport sur l'activité de cette institution pendant l'année 1922.

I. — PERSONNEL.

Le Secrétaire du Centre, M. Déat, a dû, pour des raisons de carrière, prendre un poste dans un lycée à partir du 1^{er} octobre 1922. Il reprendra ses fonctions en octobre 1923. Depuis son départ, M. Maublanc, professeur en congé, avait été chargé officieusement du travail du secrétariat; sa nomination vient d'être régularisée au début de cette année.

II. — BIBLIOTHÈQUE.

Les collections du Centre de Documentation sociale ont continué à s'enrichir : Le nombre des volumes enregistrés dépasse maintenant 2.000. Des dons sont très heureusement venus s'ajouter aux achats :

Don de M. J.-L. Puech (collection des bulletins économiques rédigés pendant la guerre et depuis la guerre à la Maison de la Presse. Revues pacifistes);

Don de M. Prudhommeau (documents sur Godin et le familistère de Guise, sur Cabet et l'Icarie);

Don de M. Lucien Herr (ouvrages et revues sur le socialisme allemand);

Don de M. Max Lazard (ouvrages et documents statistiques sur le recensement des industries, les salaires, la situation des ouvriers).

Le Centre a aussi reçu, par l'entremise de M. le Recteur de l'Université de Paris, une collection de livres offerte par l'Université de Vienne, touchant pour la plupart à la sociologie économique.

Mais le don le plus important qu'ait reçu le Centre lui a été fait par M. et M^{me} Klein, héritiers de Victor Considérant; M. Klein avait installé la bibliothèque de Victor Considérant et les archives fouriéristes à l'École des Ponts et Chaussées; il a bien voulu autoriser le transfert de ce dépôt au Centre de Documentation. Il y a là une mine de livres et de revues, de manuscrits, de lettres ou de rapports tout à fait précieux : 1^o tous les

manuscripts de Fourier d'abord, que le Centre remettra ultérieurement, comme il est convenu avec M. Klein, à la Bibliothèque Nationale, mais après les avoir gardés quelque temps, pour examiner s'il n'y aurait pas quelques fragments inédits à publier encore; 2° toute la correspondance adressée à Victor Considérant, non pas seulement par les membres de l'École sociétaire, mais par ses contemporains de toutes tendances. On a commencé à classer ces livres par auteur et par date, afin de faciliter les recherches de ceux qui s'intéressent à l'histoire du fouriérisme; 3° des livres, revues, journaux de toutes sortes parmi lesquels le plus grand nombre intéressent l'histoire du socialisme français au XIX^e siècle. Beaucoup de ces livres sont en plusieurs exemplaires; le Centre compte garder deux exemplaires de chacun de ces livres. Avec les exemplaires qui restent, on composera des paquets, à l'aide desquels on pourra faire des dons à diverses bibliothèques ou des échanges. Toutes ces opérations supposent un travail de dépouillement et de classement considérable; il a été commencé l'an dernier et va être continué cette année.

III. — TRAVAIL.

A. *Consultations de spécialistes.* — Les séances d'apprentissage de documentation sociale ont rencontré le même succès que l'an dernier. Cette année, après une séance d'introduction de M. Bouglé, divers spécialistes ont été invités à se laisser interroger par le directeur du Centre et par les étudiants eux-mêmes :

MM.

AUGÉ-LARIBÉ : Les huit heures dans l'agriculture.

ROGER-PICARD : Le Contrôle ouvrier.

MALHERBE : L'organisation du travail municipal.

MAX LAZARD : Le problème du chômage.

M^{lle} KAPLAN : Les index-numbers, le service d'observation des prix et la statistique générale de la France.

A. LICHTENBERGER : Le Musée Social.

HAAS : Le bureau des transports et le commerce de transit (Société des Nations).

Arthur FONTAINE : La définition des nations industrielles.

A ces séances assistent non seulement des Normaliens des diverses sections, scientifiques ou littéraires, mais des élèves de la Sorbonne ou de la Faculté de Droit, invités par le directeur du Centre.

B. *Préparation de mémoires et de thèses.* — En dehors des Normaliens qui continuent de fréquenter assidûment la salle de lecture, des étudiants, de plus en plus nombreux, viennent de l'extérieur profiter des ressources rassemblées au Centre. D'abord ceux qui ont à composer sous la direction de

M. C. Bouglé des mémoires de diplômes d'études ou des thèses (mémoires sur *Proudhon* ou sur *Ballanche*, sur *Pecqueur* ou sur *Dunoyer*). Trois thèses, pour la confection desquelles les ressources du Centre ont été utilisées, vont pouvoir paraître cette année : l'une sur le *rendement optimum du travail ouvrier*, par M. Yovanovitch ; l'autre sur la *notion de révolution et les doctrines socialistes*, par M. Raléa ; l'autre, enfin, sur la *place de la sociologie dans l'enseignement aux États-Unis*, par M. Roman. Les deux premières thèses seront accompagnées de deux bibliographies qui seront publiées à part et à la publication desquelles le Centre pourra sans doute aider.

C. *Étudiants de l'ordre primaire*. — Parmi les clients les plus assidus du Centre, il convient de citer les étudiants primaires, élèves stagiaires de l'École Normale de Saint-Cloud et de l'École Normale de Fontenay, que la préparation de l'enseignement de la sociologie, qu'ils doivent donner dans les Écoles Normales, a mis en relations avec M. Bouglé et qui viennent chercher des livres au Centre.

D. *Visiteurs étrangers et groupements divers*. — Les visiteurs étrangers continuent aussi à y être nombreux : on a pu, cette année encore, donner des renseignements bibliographiques à des membres de la mission japonaise auprès du Bureau International du Travail, à des professeurs américains et italiens.

Il est à noter qu'on a fourni aussi des renseignements de ce genre au secrétaire ouvrier chargé d'organiser les archives de la C. G. T.

Un certain nombre de groupements ont utilisé les ressources du Centre : l'*Union Internationale des Associations pour la Société des Nations* ayant constitué une Commission chargée de présenter un rapport au Congrès de Prague sur le traitement équitable des races, a demandé à M. Bouglé de préparer ce rapport. La Commission s'est réunie au Centre, où avaient été rassemblés les documents nécessaires. Des services du même genre sont rendus à la *Société des Études Coopératives*, à la *Société des Amis de l'École Normale* (établissement de la Bibliographie Normalienne) ; à la *Société des Amis de Lamennais*, à la *Société des Amis de Proudhon* (préparation d'une réédition des œuvres de Proudhon, dont le premier volume va paraître).

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE REIMS

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922.

RAPPORT SUR LA MARCHÉ DE L'ÉCOLE

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris.

L'année scolaire 1921-1922 a été avant tout, comme la précédente, une année de reconstitution. Celle-ci se fait assez lentement, conséquence de la reconstitution même de la ville et des régions dévastées, qui constituent presque exclusivement la circonscription de recrutement de l'École, et aussi des difficultés de mettre au plein le cadre des professeurs de l'École.

Au point de vue bâtiments, l'École est refaite et ses laboratoires, que plus d'une Faculté pourrait lui envier, sont remis au point. L'outillage, en ce qui concerne l'instruction des élèves, est à la hauteur des nécessités de l'enseignement, à une exception près ; le laboratoire de physiologie seul présente quelque retard et se trouve encore insuffisamment doté. Ce retard provient et de nos crédits limités — nos dommages de guerre n'étant pas encore réglés — et aussi, et peut-être surtout, de l'absence à sa tête d'un organisateur compétent et responsable en la personne d'un titulaire.

Le recrutement du personnel enseignant est une des préoccupations sérieuses de l'École. Depuis le départ de M. le professeur Langlet, la chaire de physiologie est sans titulaire ; elle n'a même pas de suppléant.

Nous avons, dans le courant de l'année, ouvert un concours qui n'a pas donné de résultat ; un nouveau concours va s'ouvrir courant novembre et nous souhaitons très vivement qu'il nous donne un suppléant qualifié. En attendant, nous avons eu recours à un de nos confrères. M. Bouvier, qui, malgré ses occupations professionnelles, a bien voulu faire un cours à nos

élèves. Quelques-uns de nos collègues assument deux enseignements, et l'un d'eux même a non seulement fait le cours de pathologie générale et assuré le service de la clinique médicale, mais s'est encore chargé du cours et des travaux pratiques de parasitologie. Nous avons eu la bonne fortune de voir revenir M. Téchouÿres, grâce auquel l'enseignement de l'histologie et de la bactériologie est donné dans les meilleures conditions.

Ces difficultés de recrutement, surtout en ce qui concerne les chaires de science pure, tiennent pour la plus grande part, sinon en totalité, aux indemnités dérisoires allouées aux professeurs. A Reims, grande ville de région dévastée où la vie et le logement sont particulièrement élevés, les titulaires ont 3.000 francs et les suppléants 2.000 francs sans aucun supplément; le cumul avec certains emplois, hors l'École, permet parfois d'assurer la situation d'un homme compétent; mais ce n'est et ne peut être que l'exception. Si l'on veut que les Écoles soient de véritables organismes d'enseignement et même des centres scientifiques, comme cela est possible à Reims, étant données les ressources de ses laboratoires, il faut donner aux professeurs un traitement leur permettant de vivre, de consacrer tout le temps nécessaire à leur enseignement et de travailler.

Les travaux anatomiques se sont faits dans des conditions particulièrement satisfaisantes, grâce au professeur et chef des travaux qui y consacre tout son temps et à la matière anatomique surabondante dont nous disposons.

Le nombre des élèves a légèrement augmenté : 41 élèves (sages-femmes comprises) au lieu de 31 l'année précédente. En 1919-1920, nous avons 6 élèves, — cette augmentation progressive, dans les conditions actuelles, nous assure que nous arriverons assez vite au chiffre de la population scolaire d'avant-guerre.

L'année qui vient de se terminer a vu se réaliser et entrer en fonctionnement la « Maison des Étudiants », créée par l'Association des Étudiants, qui la gère seule. Moyennant 300 francs par mois, elle donne le logement et la nourriture à nos élèves. Cette œuvre, qui a fonctionné jusqu'ici d'une façon parfaite, fait honneur à l'esprit d'initiative de nos élèves, à leur attachement à leur École; elle constitue un élément indéniable de succès.

L'Œuvre Danoise de Secours aux Régions dévastées s'est intéressée à notre École; elle a invité nos étudiants à envoyer à ses frais, — voyage et séjour, — une délégation en Danemark. Quatre de nos étudiants, dont une étudiante, ont répondu à l'invitation.

Reims, le 29 septembre 1921.

Le Directeur,
J.-A. POZZI.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN 1921-1922

Il n'a été inscrit aucun étudiant étranger à l'École de Médecine et de Pharmacie de Reims en 1921-1922.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES ET DES EXAMENS

ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922

Certificat d'études P. C. N.	9	9	9	9
Doctorat. Ancien régime :				
1 ^{re} année	»	4	4	17
2 ^e année	1			
3 ^e année	3			
Doctorat. Nouveau régime :				
1 ^{re} année	6	13	13	7
2 ^e année	4			
3 ^e année	3			
Pharmacie. Ancien régime :				
1 ^{re} année	1	1	1	7
2 ^e année	»			
3 ^e année	»			
Pharmacie. Nouveau régime :				
1 ^{re} année	5	6	6	
2 ^e année	»			
3 ^e année	1			
Sages-femmes :				
1 ^{re} année	4	8	»	»
2 ^e année	4			
Élèves en scolarité interrompue :				
En P. C. N.	»	»	»	»
En doctorat	»			
En pharmacie	»			
En résumé :				
En P. C. N.	9 élèves			
En doctorat.	17 —			
En pharmacie	7 —			
TOTAL	33 élèves			33

qui ont pris 130 inscriptions.

EXAMENS

Il a été passé 46 examens qui ont donné 45 admissions et 1 ajournement :

Certificat d'études P. C. N. . . .	9	9	9	9	
Doctorat. Ancien régime :					
1 ^{er} examen	»	}	1	1	
2 ^e examen	1				
Doctorat. Nouveau régime :				10	
1 ^{er} examen de fin d'année.	6	6	}	9	
2 ^e examen de fin d'année.	4	3			
Examen de validation de stage.	6	6	6	6	
Pharmacie. Ancien régime :					
1 ^{er} examen de fin d'année.	1	1	1	}	
Pharmacie. Nouveau régime :					
1 ^{er} examen de fin d'année.	5	5	}		
2 ^e examen de fin d'année.	»	»			
3 ^e examen de fin d'année.	1	1			
Sages-femmes. Nouveau régime :					
Examen de fin de 1 ^{re} année. . .	4	4	}	8	
Examen de fin de 2 ^e année. . .	4	4			
Examen pour diplômes de 2 ^e classe transformés en diplômes uniques.	3	3	3	}	
Herboristes	2	2	2		
TOTAUX.	45	45	45	45	

Il a été délivré :

9 certificats d'études P. C. N.	9
10 certificats d'aptitude en doctorat	10
6 certificats d'examens de validation de stage en pharmacie.	6
7 certificats d'examens de fin d'année en phar- macie.	7
4 certificats d'examen de sage-femme, fin de 1 ^{re} année.	4
7 certificats d'aptitude conférant le diplôme de sage-femme	7
2 certificats d'aptitude à la profession d'herboriste.	2
TOTAL.	<u>45</u>

Soit 45 certificats d'aptitude ou diplômes.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCESSION DE), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 605-23.



521

